Les deux Monuments a Montcalm

HC.B
M771
.Y6

ŒUVRE

DES DEUX MONUMENTS

— A —

MONTCALM

A VESTRIC-CANDIAC, FRANCE, ET A QUEBEC, CANADA

1910-1911

NOTES, .·. SOUVENIRS, .·. ILLUSTRATIONS

129248
4/9/13

QUEBEC :
La Cie de Publication " Le Soleil ".

1911

BIBLIOTECA DE CATALUNYA

Monument érigé à Vestric-Candiac, Gard, France

Monument érigé à Québec, Canada.

Les deux monuments à Montcalm

C'est à une double pensée à la fois noble et patriotique qu'est due l'érection des deux monuments élevés simultanément à la gloire de Montcalm : l'un, en France, dans le département du Gard, à Vestric-Candiac, à l'endroit même où Montcalm est né et a vécu ; l'autre, à Québec, dont l'inauguration doit bientôt avoir lieu avec la même solennité que celle qui a marqué le dévoilement du premier, le 17 juillet 1910.

L'honneur d'avoir eu l'idée de ces deux monuments revient à l'éminent artiste qui a consacré son talent à faire une œuvre d'un puissant intérêt et d'une haute inspiration : M. Léopold Morice, de Paris, qui, originaire de la région de Montcalm, "*avait appris* " *tout jeune à admirer cette belle figure de Montcalm*, et dont " *une des* " *joies de sa vie est d'avoir eu la pensée d'exécuter en bronze celui qui* " *était non seulement un héros dans toute l'acception du mot, mais aussi* " *un compatriote illustre.* "

Il eut la bonne fortune d'avoir comme architecte du piédestal destiné à faire ressortir son œuvre magistrale, un digne collaborateur : M. Paul Chabert, de Nîmes ; et comme promoteur de son projet, en la personne de M. Gaston Bouzanquet, citoyen influent et distingué de Vauvert, (1) un homme d'une rare énergie, d'une persévérance et d'un patriotisme dignes de toute louange. De ce moment, le succès fut assuré. Grâce à son initiative intelligente et active, et au dévoué concours de l'association " La Canadienne ", de Paris, des comités se formèrent à Vauvert, à Paris et à Québec, qui rivalisèrent de zèle dans la réalisation de cette noble entreprise.

Le but de cet ami enthousiaste du Canada français n'était pas seulement de doter les deux pays que Montcalm a illustrés de sa valeur d'un monument qui proclame et perpétue sa gloire, et de les unir dans un même et solennel hommage au héros qui donna sa vie au pays qu'on appelait jadis la Nouvelle France et qui représente, comme le dit si bien le marquis de Ségur, (2) "*un grand souvenir de l'ancienne France*", mais aussi " *de renouer des relations intimes*", trop longtemps interrompues par la force des évènements

(1) Localité dont Vestric-Candiac faisait autrefois partie, située près de Nîmes, dans le Sud de la France.

(2) Silhouettes historiques : Montcalm.

du passé, entre deux pays unis autrefois par des liens très étroits : le pays natal de Montcalm et celui de sa mort glorieuse.

Que ces deux pensées, accueillies avec la même faveur des deux côtés de l'océan, n'aient pas été conçues plus tôt qu'en l'an 1907, faut-il s'en étonner ?

Savait-on en France que les soixante mille français que Louis XV avait abandonné lors de la Cession du Canada à la Grande-Bretagne, s'étaient prodigieusement multipliés et étaient restés français comme auparavant en gardant pieusement et fidèlement leur foi, leur langue, leurs lois et leurs traditions, tout en vivant sous la domination anglaise ?

Savait-on bien encore que la gloire de Montcalm, loin de s'effacer, n'avait fait que grandir avec le temps ;—que son nom était universellement vénéré dans les provinces anglaises et françaises du Canada, et dans les Etats limitrophes de la Confédération américaine ;—que son souvenir et celui de ses exploits, de ses vertus héroïques, étaient pour beaucoup dans l'accomplissement de ce phénomène de la survivance de la race française au Canada qu'un écrivain français illustre, M. Maurice Barrès, a de nos jours si justement appelé " *le miracle canadien* " ?

Après la prise de Québec et de Montréal, n'avait-on pas affirmé, au retour de l'armée, de la noblesse et des représentants de l'autorité civile, que les nouveaux sujets du Roi Georges III, dans la Nouvelle-France deviendraient bientôt anglais ?

" Aux derniers défenseurs qu'un dernier brick emporte "
" Tout disait, triste et sombre: " Adieu, la France est morte !
" La France est morte au Canada ! " (1)

Et depuis, l'opinion ne s'était-elle pas formée, en France, que l'élément français y était disparu ?

Comment cette légende, allant sans cesse se fortifiant par la préoccupation des esprits à la guerre de l'Indépendance américaine à laquelle la France prit une part si active, et aux guerres de la Révolution et de l'Empire qui suivirent, pouvait-elle cesser de s'accréditer ?

Par nos journaux ? Plus de quarante ans s'étaient écoulés depuis la Cession, lorsque le premier journal important de langue française *Le Canadien*, paraissait à Québec, en 1806.

Par nos historiens ? Il y avait encore plus longtemps que le Canada était séparé de la France, lorsque Michel Bibaud, notre premier historien canadien publiait en 1845, son Histoire du Canada sous la Domination anglaise.

---

(1) Les Deux Frances : Gustave Zidler.

Par nos poëtes ? Près de cent ans s'étaient aussi écoulés lorsque Crémazie publiait ses strophes toutes vibrantes de patriotisme. D'ailleurs, à une époque où le Canada était si ignoré, et où les communications étaient encore si difficiles, poëtes, historiens, journalistes avaient peu d'espoir d'être lus en France par un nombreux public, même à Paris.

Par des relations suivies ? Les voyages entre les deux pays étaient si coûteux, si longs et si périlleux que la venue d'un Français au Canada, et le départ d'un Canadien-français pour la France étaient un évènement. C'est ce fait que M. Emile Salone, le distingué sécrétaire-général de l'Alliance française, à Paris, a noté dans un très intéressant article de revue intitulé : "Canadiens en France et Français au Canada", publié le 11 mai dernier dans le supplément de "La Canadienne", de Paris. "Nous avons de la peine aujour-" d'hui, écrivait-il, à nous figurer à quel point pendant le premier " siècle de la domination anglaise les relations étaient devenues diffi-" ciles entre la France et le Canada. Je ne sais pas s'il se trouvera " jamais un érudit de l'école de Mgr. Tanguay pour relever les " noms des Canadiens qui sont venus en France et des Français qui " sont venus au Canada dans le cours de cette longue période, mais " ce qu'il y a de sûr c'est que la liste sera courte."

Par des délégations officielles ? La première occasion que le Canada ait eue d'envoyer une délégation de ce genre en France a été l'Exposition universelle de Paris, en 1855, alors que M. Jean-Charles Taché, l'un de nos meilleurs écrivains, fut choisi par le gouvernement du Canada-uni pour représenter le pays en cette circonstance. Jusqu'à cette époque d'apaisement et de conciliation entre les deux races qui habitent le pays, il était plutôt question d'envoyer des délégations en Angleterre pour y affirmer nos droits et les faire respecter.

Aussi M. Salone a-t-il pu dire dans le même article déjà cité : "La France de la Restauration et de la Monarchie de juillet, qui a "été si pitoyable aux souffrances des Grecs, des Polonais et des " Italiens, a-t-elle seulement su que les combattants de Saint-Denis " et de Saint-Eustache étaient morts pour avoir voulu lui rester " fidèles" ?

C'est donc seulement sous le second Empire que la France a commencé à connaître le Canada. Deux ouvrages d'une grande valeur contribuèrent à ce résultat : l'"Esquisse sur le Canada" publié par M. Taché et répandu par ses soins en France pendant l'Exposition universelle de Paris, en 1855, et "La France aux Colonies" publié vers la même époque par un écrivain français de renom : M. Rameau.

L'Empereur Napoléon III manifesta bientôt l'intention d'établir des relations commerciales. La même année que M. Taché était à Paris, il envoya M. de Belvèze, le commandant de " La Capricieuse ", à Québec, en mission officielle. C'était la première fois qu'un vaisseau aux couleurs françaises remontait le Saint-Laurent et venait jeter l'ancre dans la rade de Québec. On sait comment fût fêté le " *retour des gens de chez nous.*" La mission de M. de Belvèze eut tout le succès désiré ; un consulat général pour la France fut établi au Canada, et M. Gauldrée Boileau, nommé consul-général, vint s'établir à Québec en 1859. En 1860, le gouvernement français et le gouvernement canadien modifièrent leur tarif douanier pour faciliter les relations commerciales entre les deux pays. Cette même année, le Canada reçut aussi la visite du prince de Joinville, le troisième fils du Roi Louis-Philippe, et, l'année suivante, il recevait un autre prince français, le prince Napoléon, fils du prince Jérôme, et neveu de Napoléon I.

La guerre franco-prussienne vint brusquement interrompre ces relations si heureusement commencées, et la France, les yeux sans cesse tournés vers l'Alsace et la Lorraine, ces deux provinces ravies sitôt à son affection par un ennemi implacable, comme une bonne mère cruellement éprouvée, ne pensa plus qu'à ses deux enfants qu'elle venait de perdre.

Mais lorsqu'elle apprit de Louis Fréchette, toutes les angoisses que son enfant à peine retrouvé, La Nouvelle-France, avait ressenties à la nouvelle de ses malheurs, son cœur maternel s'émut et fit rejaillir sur son ancienne colonie des flots de tendresse.

" Un jour pourtant, la mère au beau front glorieux,
" Dont le sort fut toujours d'avoir des envieux,
" D'un coup perfide au flanc ressentit la blessure,
" Et si vive et profonde entrait la meurtrissure,
" Qu'on pût croire un instant qu'elle en allait mourir.
" Mais alors son enfant s'empressa d'accourir,
" La voyant respirer avec peine, couchée
" Dans un flot de son sang, et, sur elle penchée.
" L'effleurant de sa main doucemcnt, doucement,
" Pour qu'elle ouvrit les yeux, elle lui dit : " Maman ! "
" La mère, à cette voix, releva la paupière,
" Et, surprise, admira près d'elle, simple et fière,
" Sa fille, son enfant, oui, qui lui ressemblait,
" Qui pleurait avec elle et comme elle parlait !
. . . . . .
" Rien ne rapproche plus qu'un deuil dans la famille.
" Et du cœur, ce jour-là, retrouvant les chemins,
" La mère et son enfant enlacèrent leurs mains ! (1)

(1) Les Deux Frances ; Gustave Zidler.

Ce que cet enfant avait été, comment il avait vécu, quels tourments il avait eu à endurer, la France l'apprit davantage quand nos orateurs, depuis Sir Adolphe Chapleau, en 1881, à Sir Wilfrid Laurier, en 1897, en 1902 et en 1907, allèrent lui raconter les luttes et les souffrances de la race française au Canada et lui dire ce qu'il lui en avait coûté pour garder intact l'héritage de foi, d'honneur et de traditions qu'elle lui avait laissé.

" Et maintenant, plus sûrs, plus forts,
" Les deux peuples, fiers l'un de l'autre,
" Disent : " Votre histoire est la nôtre :
" Ensemble honorons nos grands morts ! " (1)

Ce vœu du cœur s'est bientôt réalisé. Sans plus tarder, la France et le Canada organisent des démonstrations en l'honneur de Jacques Cartier et de Champlain, et s'unissent pour célébrer les gloires communes aux deux pays.

C'est d'abord Champlain qu'on honore:—Saintes, en 1893 ; Honfleur, en 1898, 1905 et 1908, s'unissent à Québec pour le glorifier. A Québec on lui élève un monument digne de sa gloire et de ses hauts faits. Jacques Cartier vient ensuite ; en 1905, St-Malo, en France, lui dresse aussi un monument auquel Québec est heureux de contribuer.

Maintenant c'est pour honorer Montcalm que la France nous convie, et fière de l'empressement avec lequel nous avons répondu à son appel.

" Elle s'en vient, d'autant plus belle que meurtrie,
" Chez son enfant, blessée où l'ancien fer se sent.
" Devant Montcalm, martyr d'une double patrie,
" Longuement incliner son drapeau frémissant !
" Elle dit : " Honneur au courage,
" Même trahi par le succès !
" A Montcalm, à vous tous hommage,
" O vaillants Canadiens-français !
" Et ses drapeaux, où sont brodées,
" Tant et tant de nobles Idées,
" S'inclinent devant la beauté,
" De ce qu'a de plus grand le monde,
" Devant la Souffrance féconde,
" L'Héroïsme et la Liberté !
" Et chez vous, Canadiens, comme là-bas chez elle,
" Devant Montcalm, avec ses généreux enfants,
" Elle répète, à tous ses souvenirs fidèle :
" Gloire, gloire aux vaincus, dans nos cœurs triomphants !." (1)

(1) Le même

Vers la France qui a maintenant pour nous des affections et des paroles de mère, élevons nos cœurs—*sursum corda*—et donnons lui de nouveau la preuve qu'ils battent toujours pour elle, et que le souvenir de Montcalm est aussi vivace parmi nous que celui de Champlain, de Laval, de Frontenac, de Lévis et de tant d'autres qui, de leur dévouement et de leur héroïsme, ont fécondé la terre canadienne.

Saluons aussi avec la même ferveur la grande figure qui se dresse devant nous " *historienne de tant de gloire, évocatrice de tant d'espoirs.*" *

GEORGES BELLERIVE.

Description

Ces deux monuments sont à peu près identiques. Ils ont la même hauteur : vingt-quatre pieds et cinq pouces et demi.—Leur groupe en bronze est absolument semblable ; tous deux sortent du même moule et du même atelier à Val d'Osne, Paris, et ont la même hauteur : onze pieds et sept pouces. Leur socle est aussi semblable quant à la forme, à l'inscription et à la hauteur qui est de douze pieds et dix pouces et demi : ils ne diffèrent que pour la pierre qui a servi à leur construction et pour l'ornementation. Celui de Vestric-Candiac est en pierre blanche de Caën, et celui de Québec, en granit rouge du Nouveau-Brunswick. L'ornementation du monument à Québec consiste dans une simple fleur de lys,—symbole de l'attachement du Canada français à la patrie de Montcalm.

Cette modification apportée au dessin de l'architecte français par l'un de nos artistes québecquois les plus distingués, Monsieur Eugène Taché, à qui le comité de Québec avait confié la tâche ingrate de faire les devis du piédestal du monument de Québec et d'en surveiller l'exécution, et qui s'en est acquitté gratuitement avec le plus grand zèle, n'est pas de nature à déplaire à son auteur. Elle fait honneur à l'éminent artiste qui l'a conçue et rend le monument encore plus précieux aux deux pays qui ont contribué à l'œuvre commune.

---

* Dernières paroles de M. Gaston Doumergue, à Vestric-Candiac.

Le Bronze

Le groupe en bronze, comme il a été dit, est l'œuvre de M. Léopold Morice, statuaire, à Paris. C'est une œuvre d'une impressionnante beauté et d'une émotion intense. Montcalm est représenté frappé à mort, l'épée haute, défaillant sur le champ de bataille, mais retenu de la main droite par la *Gloire*, sous les traits d'une jeune femme, aux ailes essorantes, qui se penche au-dessus de lui et montre, dans sa main gauche, au général mourant, la couronne d'immortalité que lui méritent son héroïsme et le sublime sacrifice de sa vie pour la défense du poste d'honneur que la France lui avait confié.

Le sujet était difficile, néanmoins l'artiste a su le traiter avec charme et vigueur à la fois.

Il y a dans l'attitude douloureuse de Montcalm une expression des plus saisissantes. Et la Gloire, qui vient, les ailes déployées, le reconforter et le soutenir, est du plus heureux mouvement.

L'ensemble du groupe est très harmonieux, et dans les détails, l'œuvre décèle cette maîtrise technique qui a valu à M. Morice la haute réputation d'artiste dont il jouit dans toute la France.

Le Piédestal

Cette œuvre de M. Chabert, n'est pas moins remarquable. Sa forme cylindrique, svelte, élégante et gracieuse, est d'une grande pureté de lignes et contribue à faire de l'ensemble une œuvre des plus délicates.

Rarement il est donné de constater une telle unité de pensée, une pareille harmonie de lignes entre le groupe sculpté et son piédestal.

Sur le dé se lit l'inscription :

A Montcalm
La France—Le Canada

Cette inscription, dans son éloquente concision, vaut tout un poëme. Elle rappelle un des faits les plus importants de notre existence nationale : l'union intime et profonde opérée entre deux pays vers un idéal commun : la glorification du nom français.

Ces deux œuvres font honneur au génie artistique de la France, et aux artistes qui les ont conçues.

Site des deux monuments

Le monument à Vestric-Candiac se dresse sur une petite place, dans un renfoncement de la route. Cette place a été aménagée tout exprès pour le monument, et l'on voit encore vers la droite les restes d'une maison récemment démolie pour permettre au regard de mieux l'apprécier.

Le monument est rendu particulièrement séduisant par le fond pittoresque que lui fournit un petit château flanqué de tourelles qui s'élève à une quarantaine de pieds derrière lui, et qui appartenait à la famille de Montcalm. (1)

Le monument à Québec s'élève à quinze pieds de la Grande Allée, dans le quartier Montcalm, le plus beau de la ville, sur une petite place, longue de 350 pieds environ, qui conduit au nouveau Parc National des Champs de Bataille, et qui est située près des célèbres Buttes-à-Neveu, sur les Plaines d'Abraham, où s'est livrée la lutte décisive entre l'armée de Montcalm et celle de Wolfe, et dans laquelle ces deux vaillants guerriers ont trouvé une mort glorieuse.

A la demande d'un des échevins du quartier, M. Monaghan, le nom de cette place a été changé par un règlement du Conseil Municipal de Québec, passé en mai dernier, et elle est maintenant désignée : " Place Montcalm ".

M. Léopold Morice (2)

M. Morice (Léopold), statuaire du Monument Montcalm, né à Nîmes en 1846, fit ses études dans l'atelier de notre compatriote Bosc, puis dans l'atelier Jouffroy. Admis à 19 ans, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, il obtint plusieurs médailles et prit part aux concours de Rome.

Exposa au Salon en 1875 son Hilas qui lui valut une première deuxième médaille. La même année il obtint au concours l'exécution du grandiose monument élevé à Paris à la gloire de la République.

Depuis cette époque, M. Morice a exposé un certain nombre d'œuvres pour Paris, Dunkerque, Nîmes, Pompignan, Le Vigan, Le Vénézuela.

Il expose à peu près, tous les ans, au Salon des artistes Français. —Il est l'auteur de la Statue Nemausa, source de la Fontaine de Nîmes, exposée au Salon cette année.

Médaillé aux expositions universelles 1889 et 1900.

---

(1) De " La Canadienne ", de Paris.
(2) De " L'Echo du Midi " Nîmes).

Directeur d'un Grand Cours municipal à Paris pour le dessin et le modelage.—Inspecteur de cet enseignement pour les Ecoles de la ville de Paris.

M. Morice est Officier de l'Instruction Publique et Chevalier de la Légion d'Honneur.

L'œuvre de M. Morice est toute d'inspiration et le place au premier rang des statuaires français. Son art très personnel donne la sensation vécue et atteint parfois au sublime. Il a de plus un talent d'une rare souplesse, car du même ciseau sont sorties tantôt des scènes grandiosement épiques, tantôt de gracieuses et exquises compositions.

Le groupe de bronze du Monument Montcalm est d'une grande beauté et d'une élégance parfaite.

M. Paul Chabert (1)

Chabert (Paul), Architecte du Monument Montcalm, né à Montpellier le 18 juillet 1874.

Un des plus brillants Elèves de notre Ecole des Beaux-Arts, où il obtint les plus hautes récompenses.—Prix du Ministre des Beaux-Arts, Bourse de la Ville, Diplôme d'honneur hors concours en architecture, etc. ;—Reçu au concours, en 1ère classe, à l'Ecole Nationale des Arts décoratifs de Paris, M. Chabert quitta l'Ecole pour entrer comme architecte dans une importante société de Travaux d'art.

Successivement nommé architecte de plusieurs communes. Professeur de steréotomie. Expert des Tribunaux et du Conseil de Préfecture, M. Chabert est Officier de l'Instruction Publique.

Son architecture à la fois sobre, élégante, et très personnelle, révèle un réel souci du style et de l'harmonie de la forme.

Dans l'œuvre architecturale du Monument Montcalm, s'affirme un goût très sûr, une parfaite science de la ligne et de l'art. On peut dire qu'elle complète admirablement l'œuvre du statuaire. C'est une œuvre de premier ordre qui fait le plus grand honneur à notre jeune architecte.

---

(1) De " L'Echo du Midi " Nîmes).

LOUIS - JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM, LIEUTENANT GENERAL DES ARMEES DE FRANCE.
Non Sibi,
Sed Patriæ vixit.

Fac-Similé du certificat de naissance de Montcalm, extrait des régistres de la paroisse de Notre-Dame de Vauvert, France.

Montcalm

Descendant des Montcalm-Gozom, une des plus vieilles familles du Rouergue, connue dès le XIIe siècle.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, Candiac, Vestric et autres lieux, naquit le 28 février 1712 au château de Candiac, propriété de famille, près de Vauvert (Gard). Il y passa son enfance dans le calme et le travail, étudiant les auteurs anciens, commentant Plutarque, Corneille, se faisant une âme forte, un esprit clair et vif, un corps vigoureux. A quatorze ans il entre dans l'armée, et à vingt, il part pour sa première campagne sous les ordres du maréchal de France Berwick. Il se bat en Allemagne, en Bohême, en Italie. Entre deux expéditions il épouse la petite-nièce de l'Intendant Talon, l'administrateur le plus habile qu'ait connu le Canada. Il a dix enfants, une assez belle fortune ; il est aimé dans toute la Provence et il adore son pays natal, ce qui ne l'empêche pas de partir sans hésiter quand Louis XV lui donne le commandement de ses troupes au Canada.

Vif, alerte, exubérant de paroles et de gestes, il est bien le fils de la chaude Provence ; prompt à s'emporter et prompt à se reprendre ; loyal et bon, tout rondement chrétien. De taille plutôt médiocre, il en impose naturellement, parce que l'on sent un chef à ce regard qui observe et qui veut, et où brille l'intelligence. Ambitieux sans petitesse, esclave et amoureux de son devoir, homme de guerre clairvoyant, habile et résolu : tel est Montcalm ".

Il débarque le 13 mai 1756 à Québec.

Il possède en tout 3,800 hommes formant les régiments de Royal-Roussillon, Languedoc, la Reine, Artois, Guyenne, La Sarre, Béarn et Berry. Or, il entre en lutte avec 25,000 Anglais bien pourvus de munitions et fortement retranchés. Malgré cette infériorité, Montcalm paye d'audace et débute avec bonheur par la prise du fort de " Chouaguen ".

Mais il manque de tout par la faute de l'intendant Bigot qui ne songe qu'à spéculer et à voler les colons et les sauvages. Il écrit vainement au ministère pour demander la poudre et les armes dont on a besoin. Montcalm exaspéré délègue Bougainville en France auprès du maréchal de Belle-Isle et n'en reçoit que cette réponse désespérante. " Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries ". Cependant le Ministre termine par cette phrase d'une politesse significative : " J'ai répondu de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas, et que, pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités ".

Intérieur de l'Eglise de Notre-Dame de Vauvert, où Montcalm a été baptisé, le 6 mars 1712.

C'était, en style administratif, l'ordre de mourir. Montcalm comprit : il savait tout Corneille par cœur.

Malgré cet abandon il se raidit, fit flèche de tout bois, groupa les Canadiens, gagna à sa cause les sauvages qui furent pour lui de fidèles alliés, et fut encore assez heureux pour prendre aux Anglais le fort de William Henry et pour battre de façon magistrale le général Abercromby dans la grande bataille de Carillon.

Pourtant, c'était la fin, et la résistance n'était plus possible devant les Anglais revenant toujours plus nombreux, alors qu'aucun bateau de France n'arrivait plus dans le Saint-Laurent.

Enfermé dans Québec, Montcalm fut obligé de livrer bataille au général Wolfe dans les plaines d'Abraham, derrière la ville.

" Wolfe avait trente-deux ans, et, comme Montcalm, une grâce sublime : il sabrait en déclamant des vers. Tous deux moururent dans la même journée. Tandis que les grenadiers de Louisbourg chargeaient à la baïonnette, Wolfe reçut une première balle au poignet. Atteint ensuite à la poitrine, il chancela : " Soutenez-moi, criait-il ; que le soldat ne me voie pas tomber ! " On l'emporta. Montcalm blessé de son côté, rentra dans Québec, perdant son sang par trois blessures ; une balle lui avait fracassé les reins. Tandis que le chirurgien sondait la plaie, il demanda combien il lui restait d'heures à vivre. " Quelques unes seulement, mon général.—Tant mieux, je ne verrai pas l'entrée des Anglais à Québec ". Pourtant, il songea qu'il lui restait une tâche à accomplir, protéger encore ces braves Canadiens dont il avait fait ses enfants : " Général, écrit-il à Townshend, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés, qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur ".

" Il fut enterré le soir du même jour, au bruit de la canonnade " et à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, la seule à " Québec qui ne fût qu'à moitié détruite par les projectiles ".

En mourant, Montcalm avait dit encore : " Ma consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave ".—L'Angleterre a retenu cet hommage, et en 1827, le Comte Dalhousie, Gouverneur du Canada, avec le concours des citoyens anglais et français de Québec, a fait élever à Québec, un obélisque de 60 pieds de hauteur, sur lequel on lit ces deux noms, désormais inséparables : Wolfe ; Montcalm, et cette inscription célèbre :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
FAMAM HISTORIA
MONUMENTUM POSTERITAS DEDIT

Château de Candiac, où est né Montcalm

Résidence de Montcalm à Québec, (Remparts).

" Leur valeur leur fit un trépas commun, l'histoire une même renommée ; la postérité ce monument ".

Plus tard, en 1831, Lord Aylmer, gouverneur du Canada, fit placer dans la Chapelle des Dames Ursulines de Québec, une pierre tumulaire au-dessus du tombeau de Montcalm ; le marbre porte cette belle inscription :

Honneur à Montcalm
Le Destin en lui dérobant la victoire
L'a récompensé par une mort glorieuse

Le gouvernement de la province française de Québec, a aussi rendu hommage à Montcalm, en faisant placer en 1894 à côté de la statue en bronze de Wolfe, celle de Montcalm, sur la façade du Palais Législatif à Québec.

La France se devait de montrer qu'à son tour elle se souvient.

En 1907, un comité formé à Vauvert s'est donné pour tâche d'offrir au pays natal de " Montcalm " (à la commune de Vestric-Candiac, dont dépend depuis 1790 le château de Candiac où naquit le héros), un monument à son honneur, et d'en offrir la réplique à la nation Canadienne et en particulier, à la ville de Québec.

Ce comité a eu un double but : honorer d'abord une des plus grandes figures de l'histoire française, et par là même, l'armée d'aujourd'hui, digne héritière de l'armée d'autrefois ; en second lieu, rendre hommage aux Canadiens qui ont jalousement conservé la langue et les vieilles traditions de la France, et unir davantage la France au Canada.

Son œuvre, accomplie avec l'aide des comités de Paris et de Québec, est aujourd'hui heureusement terminée à l'honneur de ces trois comités.

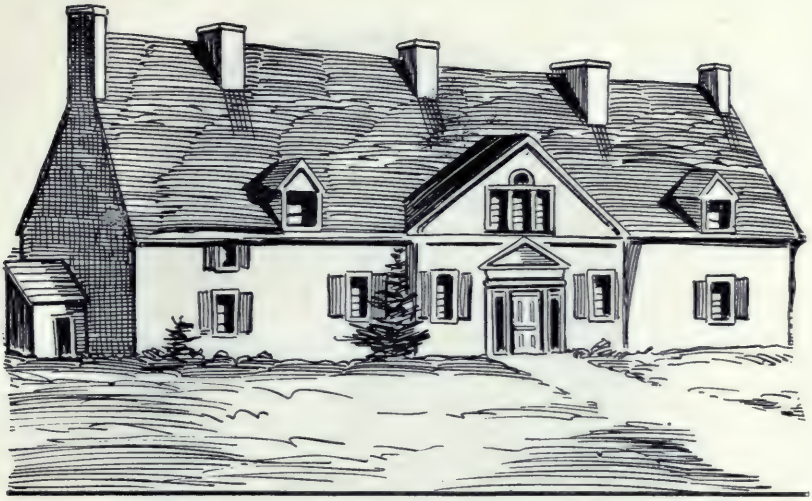

Quartiers-Généraux de Montcalm, à Beauport, pendant le siège de Québec, en 1759.

Mort de Montcalm, (d'après une ancienne gravure.)

Statue en bronze de Montcalm, érigée en 1894, au-dessus de la porte monumentale du Palais Législatif à Québec.

Monument à Wolfe et Montcalm érigé à Québec, en 1827.

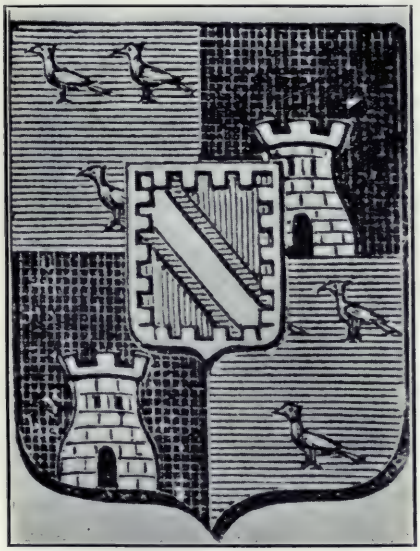

Armoiries de Montcalm.

Monsieur le Comte Bertrand de Montcalm, de Paris.

Inauguration du monument Montcalm (1)

A Vestric-Candiac

Le 17 juillet 1910

La cérémonie d'inauguration a eu le plus brillant succès. Toutes les notabilités officielles du Gard entouraient M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique et sénateur du département. Le Canada était représenté par une importante délégation qui comprenait : l'honorable M. Dandurand, ancien président du Sénat ; M. DeCelles, conservateur de la bibliothèque du Parlement Fédéral ; M. Thomas Côté, commissaire canadien à l'Exposition de Bruxelles.

Le voile recouvrant la statue tombe devant la foule ravie d'admirer l'œuvre si noble et si émouvante de M. Léopold Morice.

Le défilé des sociétés

Aussitôt le Ministre et le cortège installés sur l'estrade, les Sociétés défilent autour du monument dans l'ordre suivant : Société confraternelle des anciens Officiers de Nimes, Société des Vétérans des armées de terre et de mer de Marguerittes, Société des Vétérans de Marguerittes, Société des Vétérans de Bessèges, Société des Vétérans d'Uzès, Société des Vétérans de Nîmes, Société des Vétérans de Vauvert, Société des Anciens Soldats de sept ans de Nîmes, Société l'Union des Frères d'Armes de Nîmes, Société des Anciens Combattants de Nîmes, Société des Anciens Sous-Officiers la "Saint-Martin", Société des Anciens Mobiles du Gard, Sociétés des médaillés militaires.

En passant devant le monument, *le drapeau de chaque Société s'incline largement. Les drapeaux entourent ensuite la statue* à laquelle ils font un beau cadre de soie palpitante au souffle de l'air. Par moments, leurs plis, comme un hommage des soldats d'aujourd'hui au glorieux défenseur du Canada, viennent caresser les pieds du héros ressuscité dans le bronze.

Les Discours

La série des discours commence. Le premier est celui de M. de Balincourt, *officier supérieur en retraite, membre de l'Académie de Nimes, vice-président du Comité*, qui fait la remise du monument au Maire et au Conseil municipal de Vestric.

Il s'exprime en termes sobres, justes et parfaits.

(1) De "La Canadienne" de Paris, et de la brochure : Les Fêtes de Vestric-Candiac.

Discours de M. De Balincourt

Monsieur le Maire,

Messieurs les Conseillers,

" Il y a quatre ans à peine que deux comités d'action, formés l'un en France, l'autre au Canada, concevaient dans le même élan de patriotisme et de gratitude, le projet d'élever un monument à Montcalm, à ce chef d'armée tombé glorieusement à Québec, à ce héros dont le nom semblait oublié, alors que le temps n'avait fait qu'affirmer et consacrer davantage sa mémoire. Ils ont voulu que sa statue fut élevée dans le pays même où il était né, entre les deux demeures possédées par ses ancêtres, le château de Candiac et celui de Vestric. Ils ont voulu que l'œuvre superbe d'inspiration, due à un sculpteur éminent et à un architecte de talent, de *Nimes tous les deux*, fût un gage à jamais durable de l'antique solidarité de deux peuples issus de la même origine, parlant la même langue, imbus des mêmes traditions, en dépit de l'Océan qui les divise et des événements qui ont séparé, il y a cent cinquante ans, la colonie de la mère-patrie.

" Aujourd'hui, monsieur le maire, leur tâche est terminée, et, dans cette séance solennelle, ils offrent à la ville et à la municipalité de Vestric-Candiac ce monument, auxquel elles avaient accordé une noble et généreuse hospitalité. Elles seront fières de le posséder et jalouses de le transmettre dans l'avenir.

" Non, les statues des hommes d'élite, que la reconnaissance et l'estime de leurs concitoyens élèvent sur les places publiques, ne sont pas seulement un vain ornement, elles sont surtout un grand enseignement. Elles apprennent aux jeunes générations, qui les contemplent, qu'il est beau de servir et d'honorer son pays et, quand il le faut, de combattre et de mourir pour lui. "

Après lui M. Bonifassy, maire de Vestric, prend la parole pour remercier M. de Balincourt au nom de son Conseil municipal :

Discours de M. Louis Bonifassy

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Membres de la délégation Canadienne,

Messieurs les Membres du Comité,

Mesdames, Messieurs,

" Au nom du conseil municipal de Vestric et Candiac, je vous remercie, Monsieur le Vice-Président du comité du monument à Montcalm, pour l'offre que celui-ci veut bien faire à notre commune du monument livré aujourd'hui à l'admiration publique.

Monsieur Léopold Morice, de Paris, Statuaire,
Chevalier de la Légion d'Honneur

Monsieur Paul Chabert, de Nimes, Architecte,
Officier d'Instruction publique.

M. Gaston Bouzanquet, de Vauvert,
Promoteur de l'œuvre en Frauce,
Sec.-Gén.-Trés., du comité de Vauvert.

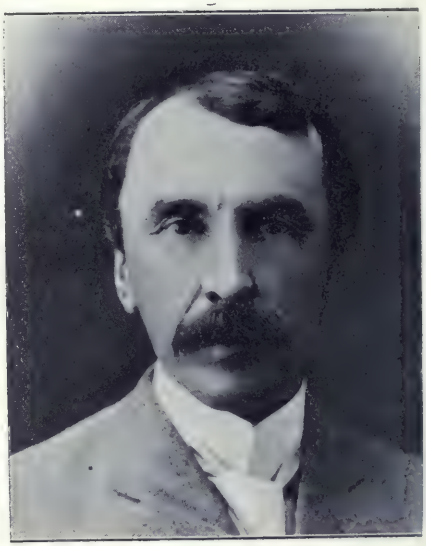

Monsieur Georges Bellerive, de Québec, Avocat,
Promteur de l'œuvre à Québec,
Secrétaire-Trésorier du comité de Québec.

" Montcalm étant né sur le territoire actuel de Vestric, les terres de " Vistre " lui ayant appartenu, la veuve du héros étant inhumée dans notre petite église, notre commune s'est fait un honneur de solliciter que le monument lui soit offert.—C'est vous dire et c'est affirmer à nouveau le prix que nous attachons à l'œuvre due à l'effort du comité.

" S'il m'est agréable, dit-il, de recevoir de vous, Monsieur le Vice-Président qui, par vos domaines, appartenez à notre commune, un monument d'une telle valeur artistique,qu'il me soit permis de remercier,avec vous,MM. les Membres du Comité de France,à Paris,à Nîmes, à Vauvert, et tout particulièrement M. le Secrétaire-général du comité, M. Gaston Bouzanquet, dont le dévouement, la persévérance et l'inlassable activité causèrent certainement le succès de l'œuvre et forcèrent l'admiration de tous.

" Mon titre de Président de ce Comité, autant que celui de maire de Vestric, me dicte un devoir que j'accomplis avec un réel bonheur ; celui de dire la conduite vraiment touchante du Comité Canadien et des hommes tels que les membres du Comité de Québec et M. Geo. Bellerive, avocat, à Québec ; M. Chapman, l'éminen poëte canadien ; les honorables sénateurs Dandurand et David, à Ottawa ; M. Thomas Côté, à Montréal.

" L'importance que le Canada attache à l'œuvre du monument à Montcalm est rendue plus évidente par la venue d'une délégation composée de citoyens éminents, dont la présence rehausse encore l'éclat de notre fête.

" Au nom du Conseil municipal, au nom de la population de Vestric et Candiac, et j'ose dire au nom de nos populations méridionales, j'adresse à MM. les membres de cette imposante délégation, l'hommage ému de notre vive et profonde reconnaissance.

" Dirai-je à Monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts toute la gratitude que notre petit pays lui gardera pour l'honneur qu'il lui a fait en venant présider cette fête ?

" Monsieur le ministre avait déjà donné au comité une preuve de la sollicitude du gouvernement de la République en faisant accorder à l'œuvre une subvention généreuse.

" Le nom de M. Gaston Doumergue, si populaire dans nos régions, ne le sera pas moins au Canada quand tout le monde saura que le ministre qui vint inaugurer le monument à Montcalm, est le même qui présida (étant alors ministre du commerce), aux négociations qui ont abouti à l'entente commerciale conclue entre la France et le Canada.

" Mon rôle consiste à dire à tous notre " merci ". Je n'aurai garde d'oublier l'éminent statuaire, M. Léopold Morice, qui s'est immor-

Monsieur Jean Bosc, de Nimes, avocat,
Vice-Président du comité de Vauvert.

Monsieur de Balincourt, de Nimes,
Vice-Président du comité de Vauvert.

Monsieur Léopold Leau, publiciste, de Paris,
Fondateur de " La Canadienne " de Paris,
Membre du comité de Paris.

Monsieur Maurice Hodent, publiciste, de Paris
Vice-Président de " La Canadienne " de Paris,
Membre du comité de Paris.

Monsieur Fabrègue, publiciste, de Paris,
Membre du comité de Paris.

talisé lui-même en immortalisant par le bronze le héros que nous glorifions ; ni M. l'architecte Paul Chabert, à qui nous devons le piédestal grâcieux qui fait avec le monument un ensemble plein d'harmonie.

" Notre merci doit aller encore aux plus humbles, à ces tailleurs de pierre, à ces sculpteurs, qui sur place, sous un soleil brûlant, ont travaillé sans trève, avec entrain, avec gaieté, oubliant toujours le peu de confortable que leur offrait le pays pour ne se souvenir que de la grandeur et de la beauté de leur tâche.

" Vous m'excuserez, Mesdames, Messieurs, si j'ai parlé trop longuement. Je demande qu'on me pardonne si, par hasard, j'oubliai de remercier quelqu'un ; celui-ci peut-être certain que je n'ai pas épuisé ma provision de reconnaissance....et je me hâte de céder la parole à plus autorisé que moi ".

Discours de M. Bouzanquet

M. Bouzanquet se lève à son tour. C'est l'homme du jour, celui à qui on doit cette fête méridionale et patriotique.

Avec une réelle éloquence, une connaissance profonde de son sujet et une émotion naturelle, puisqu'il a réussi à doter d'un beau monument son pays et à attirer sur ce petit coin de France l'attention de deux grands peuples, M. Bouzanquet expose l'héroïque existence de Montcalm, sa grandeur morale, sa vaillance, ses succès, ses revers.

" J'aurais fini, Messieurs, si je ne voyais à glorifier que le héros dont l'éminent statuaire, M. Morice, nous donne une saisissante image.

" Montcalm, tant de fois et si brillamment victorieux, chancelle mortellement blessé. La renommée le soutient et paraît lui dire que son œuvre n'est pas vaine. L'œuvre de Montcalm ? Montcalm a-t-il donc fait au Canada autre chose que " sabrer " ? comme diraient certains, et que vaut donc son œuvre, puisque le Canada se trouve perdu pour nous ?

En lisant naguère un discours du premier ministre actuel du Canada, M. W. Laurier, un canadien de vieille souche française, j'y trouvai cette phrase que je livre aux méditations de tous : " Vous en conviendrez avec moi, Messieurs, le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à nos enfants ".

" Montcalm ayant excité l'admiration de ses adversaires les Anglais, ne pouvait qu'inspirer de l'orgueil à ses compatriotes, à ces Canadiens Français, pour lesquels il lutta jusqu'à la mort et qu'il avait défendus, non pas seulement contre les Anglais, mais contre les fonctionnaires de Louis XV, qui fuyaient scandaleusement la colonie.

"Montcalm était un continuateur de Champlain, comme Lévis fut le continuateur de Montcalm et le sentiment national que de tels hommes avaient su développer dans la "Nouvelle France", était d'une telle grandeur que, malgré l'oubli dans lequel la France l'a tenu pendant un certain temps, le Canada est resté français de cœur, gardant nos mœurs, nos coutumes, nos traditions, notre langue.

"Les Canadiens ont l'orgueil de leur origine française. A notre tour tous, ayons l'orgueil de leur fidèle et touchant souvenir ; c'est à la valeur de notre sentiment national que nous le devons. Enfants des Ecoles, qui venez de défiler devant le Ministre et qui lui avez offert des fleurs en même temps qu'à nos hôtes Canadiens, gardez le souvenir de ce jour de fête. Instituteurs de nos Ecoles, ne vous lassez pas de raconter à vos élèves, dans quelque domaine que ce soit, les hauts faits des hommes qui constituent la gloire de notre belle France. Aujourd'hui, par Montcalm, c'est un exemple que nous cherchons à donner aux générations présentes et à venir ; demain, ce sera par un savant ; demain par un poëte ; demain, par un penseur.

"Par ces hautes leçons, développez sans cesse l'orgueil de nos enfants pour la patrie.

"Si quelques-uns d'entre eux sont, un jour, obligés de vivre en pays étranger, que, grâce à vous, leur sentiment national subsiste et soit aussi vivace que celui d'un père et d'un enfant d'origine française, que fait parler le poëte canadien Louis Fréchette.

Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté ;
Il a fait ton pays prospère
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement.....

Mais, père, pardonnez si j'ose....
N'en est-il pas un autre à nous ?
—Ah ! celui-là, c'est autre chose ;
Il faut le baiser à genoux ! "

Le Discours canadien

M. Dandurand, membre du Sénat Canadien, parle après M. Bouzanquet, d'nne voix énergique et mâle, avec une élégance de forme, une pureté de diction qui émerveillent l'auditoire et l'émeuvent jusqu'au fond de l'âme.

M. Dandurand, après avoir fait l'éloge de M. Bouzanquet, le promoteur du monument, et de M. Morice, le sculpteur qui l'exécuta avec tant d'art, fait ensuite l'histoire de la campagne qui poussa si haut la gloire de Montcalm. Son exposé de la situation de nos troupes est saisissant et ses paroles sont écoutées avec une attention passionnée et une émotion poignante. Une tristesse douloureuse se peint petit à petit sur les visages, lorsque le récit fait pressentir la défaite finale.

Dans une péroraison magnifique, l'orateur Canadien parle ensuite de l'amour gardé par les fils des colons français pour le seul legs qui leur reste de jadis, leur langue.

Voici du reste, cette belle péroraison, que nous détachons du discours de M. Dandurand, reproduit par " La Canadienne ".

" D'aucuns se demandent peut-être, dans cette auditoire, ce qu'il est advenu des colons français abandonnés de l'autre côté de l'Atlantique il y a 150 ans. Ils sont restés attachés à la terre et, groupés autour du clocher de la paroisse que dominait le coq gaulois, ils ont transmis à leurs enfants le seul héritage reçu des aïeux, le dépôt sacré de la langue française. Ce signe indélebile qui nous marque, de génération en génération, comme membres de la grande famille française, nous est imprimé par nos pères dans notre premier bégaiement.

" Les ennemis de la veille, Anglais et Français, vivent en parfaite harmonie. Ils ont,—longtemps avant Londres et Paris,—établi entre eux l'entente cordiale et ont conquis dans l'ordre politique toutes les libertés nécessaires."

" Ces 60,000 paysans français sont devenus plus de 2,500,000 dans l'Amérique du Nord, dont les trois quarts constituent une masse compacte dans la vieille province de Québec.

" Ils sont parfaitement satisfaits de leur sort. Maîtres absolus de leur destinée, ils coulent des jours heureux dans la paix et dans la liberté.

" Les Franco-Canadiens ne sont qu'un quart de la population du Canada, qui est aujourd'hui de huit millions, et ils ont cependant depuis quatorze ans l'un des leurs, Wilfrid Laurier, à la tête du pays, comme chef du Gouvernement fédéral. C'est à l'esprit de tolérance et de libéralisme de la majorité de langue anglaise, que nous devons ce grand honneur de voir, au premier rang, dans l'empire, un homme d'Etat que tout grand pays serait fier d'acclamer.

" Nous parlons le français à l'égal de l'anglais, dans nos Parlements ; nous plaidons en français devant nos tribunaux et c'est le code Napoléon qui nous régit dans la province de Québec.

" Compatriotes de Montcalm, ne nourrissez pas en votre âme un trop lourd regret de la défaite des plaines d'Abraham et de la perte, en cette heure douloureuse, de la colonie, car si le drapeau français eût continué de flotter sur le Canada jusqu'en 1805, ce pays eût partagé le sort de la Louisiane et eût été cédé avec elle aux Etats-Unis par Napoléon.

" La France n'avait plus alors une marine suffisante pour protéger ses colonies et l'empereur ne voulait pas subir l'injure de leur confiscation. En passant sous le drapeau américain, nous étions destinés,—de par notre situation géographique,—à être submergés par le flot des colons migrateurs de langue anglaise.

" Le sort des combats en a décidé autrement. Dans l'empire britannique, nous nous développons en pleine sécurité et notre préoccupation constante est de préparer nos enfants à jouer dans l'Amérique du Nord un rôle digne de la race française. C'est vers ce but que tendent toutes nos énergies."

Discours de M. Gaston Doumergue

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Après l'Honorable Dandurand, M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, le même qui, étant alors ministre du Commerce, présida aux premières négociations qui ont abouti à l'entente commerciale entre la France et le Canada, prononça, d'une voix sonore un beau discours empreint d'une patriotique émotion.

Voici ce discours :

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'hommage que nous rendons aujourd'hui à Montcalm, en lui élevant cette statue, œuvre d'un sculpteur de talent inspiré par un cœur de bon Français, pourrait paraître tardif s'il avait été nécessaire à sa gloire. Mais cette gloire est de celles qui résistent à l'épreuve du temps et qui n'ont pas besoin d'être hâtivement fixées dans le marbre ou dans le bronze pour passer à la postérité et durer dans la mémoire des hommes.

L'histoire l'a pieusement recueillie et elle est inscrite dans ses pages en caractères que les événements si nombreux, si prodigieux et parfois si tragiques qui se sont produits depuis qu'elle y a pris place, n'ont pu ni effacer ni obscurcir.

Nous éprouvons à la relire le même frémissement d'orgueil patriotique que devaient éprouver les contemporains de ce héros au récit de ses exploits et du courage dont il faisait preuve pour défendre

contre des adversaires valeureux et tenaces, contre l'indifférence de son gouvernement et contre la mauvaise fortune, le patrimoine colonial et l'honneur de la France.

Dans le recul des années, la noble figure de Montcalm continue à se détacher avec un relief et une clarté qui impressionnent et émeuvent ceux qui veulent en évoquer les traits.

C'est sans doute aussi parce qu'autour d'elle, comme centre, viennent se grouper en foule de grands souvenirs de notre passé, dont la plupart sont de nature à nous inspirer une légitime fierté et à nous rappeler, s'il en était besoin, tout ce qu'on peut trouver à certaines heures, dans des âmes françaises, de faculté d'entreprise et d'énergie indomptable, de valeur militaire et de courage civique, d'abnégation de soi et d'ardeur à se sacrifier pour un haut idéal.

Toutes ces qualités et toutes ces vertus, la partie de notre histoire qui se confond avec celle du Canada en contient de merveilleux exemples, depuis Jacques-Cartier qui le premier remontait le Saint-Laurent, depuis Champlain qui fondait Québec, jusqu'à Montcalm qui donnait sa vie pour conserver à la France cette Nouvelle France. Elles brillent au même degré chez les pionniers, les colons et les soldats qui entraînaient ces chefs et dans le cœur de qui l'amour de la Patrie s'accroissait en raison de l'éloignement où ils se trouvaient d'elle et malgré le peu de souci qu'elle semblait prendre d'eux.

Nous les pouvons d'autant mieux admirer et louer, tous ces Français illustres ou obscurs, qu'ils ont forcé l'estime et l'admiration du grand peuple qui était alors l'adversaire du nôtre, au point qu'il a uni dans le même hommage la mémoire de ses soldats morts pour conquérir le Canada, avec celle de nos soldats morts pour le défendre contre ses entreprises ; glorifiant dans le même monument à la fois Montcalm et le général Wolfe et établissant ainsi entre eux, par delà le tombeau, une glorieuse fraternité d'armes dont une nation comme la nôtre ne pouvait manquer d'être touchée.

Un pareil hommage, allié à un respect intelligent et généreux, de leurs coutumes, de leur esprit et de leur langue qu'ils voulaient jalousement conserver, devait aussi aller au cœur des Français, qui, demeurés là-bas, ne tardaient pas à y faire souche aussi nombreuse que forte. Il leur permettait en même temps de concilier dans une admirable sympathie de sentiments en apparence opposé, le culte toujours fervent pour l'ancienne patrie avec un fidèle et noble loyalisme pour la nouvelle.

Nous éprouvons une joie très vive à posséder aujourd'hui, au milieu de nous, représentant leurs concitoyens et leur gouvernement, quelques-uns des descendants de ces anciens Français, car pour eux, comme pour nous, cette cérémonie est l'occasion de rap-

peler des souvenirs émouvants et chers, que n'assombrit aucune tristesse, ni aucune amertume. Ils nous apportent en effet la preuve vivante de la vitalité puissante de notre race et nous en révèlent, si j'ose dire, des aspects presque inconnus ou un peu oubliés. Par eux, par les Canadiens-Français, nous apprenons que les rameaux détachés du tronc continuent à pousser dru, même dans des sols ou leur enracinement et leur croissance semblaient devoir être particulièrement difficiles et, si nous étions tentés de nous méconnaître, ils nous feraient souvenir de ce que nous valons par le simple spectacle de ce qu'ils sont.

De leur côté, ils peuvent voir l'affection que nous leur avons gardée, et cet échange de souvenirs et d'impressions se fait dans des régions si pures et si hautes du cœur et de l'esprit, que la mémoire de Montcalm en reçoit une auréole plus lumineuse et plus belle.

Sa physionomie historique prend ainsi pour nous tous la valeur d'un symbole. Notre race s'y retrouve, ici comme là-bas, avec ses qualités, sa générosité, son génie propre que rien ne peut altérer et dont les hommes qui se réclament d'elles retrouvent toujours, aux heures où il le faut, la vive et nette conscience.

Elle nous est particulièrement chère dans ce coin de la France où Montcalm est né, où ses enfants sont nés, où sa mère et sa femme habitaient, tandis qu'il luttait désespérément au delà des mers pour arracher définitivement à tout ce que la mauvaise fortune peut accumuler de difficultés insurmontables devant un chef et des soldats héroïques une victoire qu'il sut garder tant qu'il vécut et que sa mort seule put faire perdre à son pays.

C'était ici sa petite patrie. L'amour qu'il portait à la grande ne la lui faisait pas oublier. Elle avait dans son cœur une place élue. Au milieu de ses préoccupations, de ses travaux et de ses combats, aux heures où son clair regard et sa froide raison lui faisait voir l'inutilité de ses efforts et l'issue fatale vers laquelle il marchait, sa pensée s'en allait vers son cher Candiac. Il en évoquait le souvenir avec celui des siens qu'il y avait laissés : sa mère admirable qui, dès l'enfance, avait su le préparer pour les périls et pour la gloire, sa femme aimante et dévouée, ses enfants, dont quelques-uns permettaient d'ajouter encore de l'honneur et de l'éclat à son nom. C'est seulement dans les lettres qu'il leur adressait qu'on peut deviner quelque lassitude et comme un mélancolique regret de sa grande âme devant le sort qu'il savait l'attendre.

Le voici revenu dans ce cher Candiac. L'admiration pieuse et reconnaissante de ses compatriotes l'y a ramené et c'est ce retour, après tant d'années écoulées qui ont vu se transformer le monde et disparaître de notre pays la société dont il résumait en lui les meil-

leures et les plus viriles qualités, que nous fêtons aujourd'hui, dans ce simple décor où il passa sa jeunesse et auquel sa mâle figure va donner désormais un réel caractère de grandeur.

Mais en voulant l'avoir au milieu d'eux et pour les souvenirs héroïques qu'il leur rappelle et pour les enseignements qu'ils veulent retenir de sa vie et de sa mort, les compatriotes de Montcalm n'ont point voulu l'ôter aux Canadiens dont il est un héros national. Aussi, dans une pensée où s'affirme à la fois la largeur de leur patriotisme et la nature du culte qu'ils rendent au héros, ont-ils voulu que la même image de lui existât là-bas et ici, autant pour rappeler les souvenirs communs du passé que pour exprimer les sympathies et la solidarité permanente qui existent entre les hommes de même race ....Et ils ont offert spontanément aux Canadiens la réplique du monument que nous inaugurons aujourd'hui.

" Représentant du gouvernement de la République à cette cérémonie, que tant de généreux sentiments, tant de pensées reconfortantes et tant de simplicité aussi font si émouvante, je ne puis oublier que je suis, moi aussi, le compatriote de Montcalm, ni dissimuler qu'il me vient quelque orgueil de la gloire qu'il projette sur le département où je suis né. Mais cet orgueil n'est pas fait que d'un souvenir ; il emprunte sa meilleure raison à la certitude que sur le sol et dans le pays qui ont vu naître et Montcalm et le Chevalier d'Assas, leurs vertus, leur courage et leur patriotisme ardent ont laissé des racines profondes d'où sortiront toujours des jets vigoureux et abondants que la grande patrie gardienne des idées de progrès, de liberté et de justice, trouverait tout de suite, s'il lui fallait un jour soit lutter pour ces idées, soit se défendre elle-même. Et je n'en salue qu'avec plus d'admiration et plus de ferveur, comme ministre de la République, la grande figure qui se dresse devant nous, historienne de tant de gloire, évocatrice de tant d'espoirs."

Les Poèmes

Lorsque les applaudissements qui saluent ce discours sont calmés M. Dumazert, de l'Odéon, dit, avec grand lyrisme, un poème que Chapman, l'illustre écrivain Canadien, a écrit à la gloire de Montcalm. Ce poème, d'un souffle épique, chante la gloire de Montcalm et inspire à l'auditoire l'orgueil du nom français.

M. Bazile, un Vauverdois, vient lire également un poème à la gloire de Montcalm.

Au Château de Vestric

Après les discours, le cortège se rend dans le Château qui se dresse au fond de la place et où l'on a servi dans les vieilles salles armoriées, un apéritif d'honneur.

Pendant quelques instants en échange alors de cordiales paroles et l'on félicite tout partieulièrement le sénateur canadien de son beau discours dont l'impression restera profondément gravée parmi tous les assistants de cette belle journée.

Le Banquet

Du château de Vestric, le Ministre et le cortège se rendent à la salle du banquet, dressé dans une vieille remise décorée de drapeaux et d'oriflammes.

Environ 500 convives y prennent place.

A la table d'honneur, aux côtés de M. Gaston Doumergue, on remarque la plupart des fonctionnaires du département, ainsi que les représentants de l'armée et les délégués Canadiens.

Au début du repas, la musique de Vauvert joue la " Marseillaise ", puis " l'Hymne Canadien ", au milieu des applaudissements nourris des convives.

Au champagne, M. Lallemand, préfet du Gard, ouvre la série des toasts, en levant son verre à la santé du Président de la République, du Ministre et des hôtes Canadiens.

Discours de M. Emile Renaud

M. Emile Renaud, avocat, ancien maire de Nîmes, succède à M. Lallemand. Au nom du Comité d'érection du monument à Montcalm, il prononce le beau discours que voici :

Monsieur le Ministre,

Messieurs,

" Il y a 25 ans, un jeune historien d'origine vauverdoise, aujourd'hui avocat de la République, écrivait un livre de pieuse reconnaissance qui protestait contre l'abandon inqualifiable de la mère Patrie à l'égard du défenseur du Canada et contre son ingratitude mise en parallèle avec les honneurs décernés à Montcalm par la colonie.

" Du germe ainsi déposé dans l'esprit de ses concitoyens, devait naître vingt ans plus tard, le Comité chargé de payer la dette de la France. C'est au nom de ce Comité que j'ai l'honneur de prendre la parole ; mais à vrai dire, notre part de collaboration à l'œuvre de réparation tardive, dont nous fêtons l'épanouissement, fut bien minime : un appui moral, un nom prêté, une obole donnée. Aussi, je libère ma conscience encriant bien haut, que l'initiateur du monument, celui qui a su grouper tous les éléments utiles ; souscripteurs, statuaire, architecte, membres d'honneur, ministres, députés,

sénateurs, celui dont la foi active a rayonné jusqu'en Amérique et a fait vibrer les sentiments les plus généreux de l'âme humaine, celui-là, c'est aussi un Vauverdois, c'est Gaston Bouzanquet.

" Secrétaire général, il est le centre d'une correspondance mondiale ; trésorier, il voit s'ouvrir toutes les bourses ; mais il est, en même temps, le président, le vice-président, le bureau, que dis-je ? le comité tout entier.

" Ceci dit, je dois reconnaître qu'en dehors de notre région, le Comité de Paris avec MM. Hodent, Péricard, Fabrègue, Bazile, Morel et l'Alliance Française, ont prêté à l'œuvre un concours aussi intelligent que dévoué, dont nous leur sommes très reconnaisssants.

" Je dois ajouter aussi, que MM. Léopold Morice et Chabert ont pleinement réalisé le vœu des admirateurs de Montcalm, en perpétuant, par le bronze et la pierre, dans le pur style Louis XV, le souvenir de celui qui naquit à quelques portées de fusil de cette commune de Vestric, qui nous offre sa chaude hospitalité et qui a cédé à une heureuse tentation, le jour où elle a bien voulu recueillir le héros de Candiac.

" Mais plus encore, y aurait-il injustice de ma part à ne pas signaler l'empressement spontané et joyeux du Canada : l'idée de l'hommage rendu à Montcalm était belle, elle l'était doublement, puisqu'elle tendait à glorifier un grand Français du XVIIIe siècle, à la fois dans l'ancienne et dans la nouvelle France, par deux monuments sortis du même moule, dus à la même inspiration, dont on ne pourrait pas dire de l'un, qu'il serait l'original, de l'autre, la copie.

" Cette main, ainsi tendue à la France, dès la première heure, sur la profondeur de l'Océan, dit mieux que tous les discours, le courant d'ardente sympathie, l'entente plus que cordiale, la fraternité vraie entre deux nations parlant la même langue, longtemps soumises aux mêmes lois, à la même administration, pétries des mêmes mœurs et des mêmes traditions.

" Et quelle figure plus noble, plus pure, que celle que Montcalm aurait pu symboliser cette harmonie préétablie ? N'avait-il pas tenu trois ans les Anglais en échec et prolongé la vie française du Canada, ce général, estimé, respecté, aimé, jalousé, haï, haut, souple, difficile, poli, galant qui sut se faire adorer du Canada et du sauvage ? Nul de nous qui n'ait frémi d'orgueil au récit des victoires de Chouegen, du fort William-Henry, de Carillon ; mais à l'annonce de chacune d'elles, les habitants de ce pays ont entendu chanter le *Te Deum* à Candiac, ont assisté aux fêtes célébrées à Vauvert !

" Nul de nous qui n'ait été ému devant le tableau des hauteurs d'Abraham où les deux généraux ennemis trouvèrent la mort le même jour ! Mais aussi, quel sentiment de révolte contre la Cour de France abandonnant Montcalm à ses 15,000 hommes contre 80,000 anglais ! contre le ministre proclamant que quand la maison brûle on ne s'occupe pas des écuries, et s'attirant cette riposte : " On ne dira pas du moins, que vous parlez comme un cheval !" contre Louis XV qui signa le traité de 1763, cédant le Canada après un siècle et demi de possession.

" Depuis cette date, le Canada n'est pas redevenu français ; c'est encore la plus importante des colonies anglaises de l'Amérique, mais des constitutions libérales en ont fait une sorte d'état indépendant, soumis de nom à l'Angleterre, mais ne relevant guère, en réalité, que de son Parlement.

" De ce Parlement, nous avons la bonne fortune d'avoir plusieurs représentants parmi nous, en la personne de MM. les sénateurs David et Dandurand, de MM. de Celles, Côté.

" Je les salue au nom du Comité et les remercie du fond du cœur d'être venus de si loin, ainsi que MM. Chapman et Bellerive, secrétaire général du Comité de Québec, et je m'excuse d'avoir dit que le Canada n'était pas redevenu français depuis 1763 : il n'a jamais cessé de l'être !

" Depuis le jour où Jacques-Cartier découvrait le Canada ; pendant la période heureuse où Samuel de Champlain fondait Quebec et gouvernait la colonie, où Richelieu et Colbert multipliaient les preuves de sollicitude, vous fûtes français de fait et de droit ; à partir de l'époque néfaste de la Guerre de Sept ans, le corps a pu être dépouillé de sa parure aux armes de notre pays ; le cœur est resté attaché à la France ; l'élément français, accru par une natalité et une force d'expansion qu'on a été heureux de constater, n'a cessé de refouler à l'Ouest l'élément anglais, et là-bas, plus que dans aucune partie du monde, rien de ce qui est Français n'est étranger. Tout récemment, un de nos ministres (il n'est pas de Vauvert, mais il est né à quelques kilomètres de là, comme Montcalm), ne resserrait-il pas les liens qui nous ont toujours unis en mettant sa signature au bas d'un traité franco-canadien.

" Et, puisque ce ministre est ici présent, j'ai l'agréable devoir de lui dire combien nous sommes heureux de le voir apporter au nom du gouvernement de la République, toujours respectueuse du passé glorieux, fière de tous ses enfants qui ont un jour servi la patrie, apporter à Montcalm un témoignage dont nous savons priser la valeur.

" Et maintenant, après avoir d'un mot adressé l'expression de notre gratitude à tous nos collaborateurs, aux admirateurs de Montcalm, à toutes les autorités, je lève mon verre, et vous convie à lever le vôtre, à nos hôtes du Canada. "

Enfin M. Boiteau, au nom des Vétérans des Armées de Terre et de Mer ; M. de Celles, conservateur de la Bibliothèque du Parlement Fédéral, M. Thomas Côté, au nom de *La Canadienne*, portèrent les derniers toasts.

Discours de M. de Celles

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

" Les orateurs que nous venons d'écouter et d'applaudir ont rendu hommage à Montcalm dans des termes auxquels il ne reste rien à ajouter. Leur éloquence a retenti en périodes éclatantes comme pour envelopper dans un décor d'apothéose la mémoire du grand général qui a incarné plus que tout autre sur la terre du Canada, le génie militaire et l'honneur.

" Montcalm appartient à la France et au Canada. C'est votre cause et la nôtre qu'il défendait à la tête des valeureux soldats de France et des milices coloniales. Vous avez tant d'illustrations dans votre Panthéon, dans votre galerie des grands hommes, que je serais tenté de le réclamer pour nous seuls, mais heureusement, une gloire comme celle de Montcalm se dédouble et est assez éclatante pour rayonner sur deux pays.

" Il me semble qu'il ne serait pas hors de propos de vous dire comment, après cent cinquante ans de séparation d'avec la France, nous sommes, nous Canadiens, encore Français. Jamais nous n'avons entièrement perdu contact avec le pays de nos origines. Dès que l'intelligence de l'enfant canadien s'épanouit, elle se berce des récits, des contes et des légendes de France. Lorsqu'il a fait les premiers pas dans la vie, il entre à l'école et à l'église, tenant à la main des livres venus de France.

" Plus tard, devenu adolescent, son goût du beau se développe à la lecture de vos poëtes et de vos grands prosateurs dont, comme vous, il subit le charme et l'influence. Il résulte de cette formation intellectuelle une forte communauté d'idées avec vous. Notre esprit a, pour ainsi dire, été coulé dans le même moule que le vôtre. Voilà comment nous avons acquis quelques-unes de vos qualités. Si vous aviez des défauts, nous les aurions tous, attendu qu'il est plus facile de s'approprier les seconds que les premiers.

" Entre les Français et les Canadiens, on note plutôt des dissemblances que des différences. La surface ne semble pas la même partout : mais grattez le Canadien et vous trouverez un Français. Ce qui nous différencie d'un peuple à l'autre, c'est que depuis la séparation, le mouvement économique social, les guerres, les révolutions, vous ont remués fortement, tandis que nous sommes restés tranquilles, en dehors de toute guerre bien sérieuse ou de longue durée. Le peuple s'est immobilisé dans les campagnes dans sa foi et ses traditions ; il pense et parle comme on pensait et parlait en France à la fin du XVIIe siècle.

" Si vous voulez savoir comment étaient vos ancêtres venez nous voir au Canada.

" Chaque fois que je viens en France, je me fais un plaisir d'étudier les différents types que le hasard des relations sociales me fait rencontrer.

" A mon retour au Canada, je retrouve leur sosie. S'il m'arrive de voir tel de mes compatriotes à la parole exubérante, rempli d'amour pour la vérité, mais d'une vérité imprécise, susceptible de se prêter aux embellissements de l'imagination, je le classe sans hésitation. Evidemment, ses ancêtres ont dû voir les bords de la Garonne. Tel autre qui dans la conversation paraît toujours avoir une pensée de derrière la tête, donne à des questions directes des réponses sibillines, m'indique ses origines normandes.

" Si j'avais à faire un diagnostic ethnographique ici, sur place, je vous dirais que mes amis Canadiens ici présents, MM. Dandurand et Côté, appartiennent par leur origine au sud de la France. Ils ont toutes les vertus des gens du midi. Pour être complets, il ne leur manque que " l'assent " de Marseille.

" Ce contact que nous avons maintenu avec la France comporte un grand attachement pour notre ancienne mère-patrie ; il s'est perpétué à travers le temps sans faillir, on l'a vu triompher de tous les obstacles offerts à sa survivance, même de l'oubli dans lequel nous a tenu la France absorbée aux deux siècles précédents, par les grands et terribles événements qui mettaient en jeu son existence. Pour vous donner une idée des sentiments qui persistaient chez nous, laissez-moi vous citer un trait que je retrouve dans mes souvenirs d'enfance :

" En l'année 1860 je passais mes vacances d'écolier à la campagne près de Montréal. Un groupe de paysans vint un jour me trouver et l'un d'eux prenant la parole me dit : " C'est bien en 1763, que la France a cédé le Canada à l'Angleterre ". Sur ma réponse affirmative, il reprend : " N'est-il pas vrai que cette cession n'a été faite

que pour cent ans et que par conséquent, dans trois ans, c'est-à-dire en 1863, nous redeviendrons Français."

" Cette interpellation me rendit perplexe, je n'osais pas répondre, préférant laisser ces braves gens entre un espoir et une désillusion prochaine.

" Ils n'avaient pourtant pas à se plaindre à ce moment du régime sous lequel nous vivions ; car nous étions alors, depuis longtemps, en possession de toutes les libertés, objet de l'ambition des peuples modernes. Mais ces paysans parlaient ainsi pour des raisons que la raison n'approuve pas, et écoutaient plus leurs sentiments que la voix de leurs intérêts.

" Sur le blazon de la province de Québec se lit cette devise " je me souviens " ; elle signifie que nous avons toujours le souvenir de nos origines présent à l'esprit, et que nous voulons continuer à vivre sous leur influence. Alors que nous étions faibles. que de luttes pour rester fidèles à cette devise si simple ! Soyez assurés, que maintenant que nous sommes forts, et qu'il y a avantage et plaisir à rester Français, nous persisterons plus que jamais à nous souvenir.

Discours de M. Boiteau

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

" Au nom de la Fédération du Gard des Vétérans des armées de terre et de mer de 1870-71, permettez-moi d'adresser à MM. les membres du comité et notamment à leur distingué secrétaire général, M. Bouzanquet, tous nos remerciements pour la bienveillante attention qu'ils nous ont témoignée.

" Nous avons saisi avec empressement l'occasion qui nous procure l'honneur de saluer les délégués d'un peuple frère et de nous acquitter d'une dette de reconnaissance, inscrite depuis quarante ans au grand livre du souvenir.

" J'aurais désiré, Messieurs les délégués, qu'une voix plus autorisée que la mienne voulût bien se charger de vous exprimer nos sentiments ; je sens que je suis au-dessous de la tâche que j'ai l'honneur de remplir et je crains de ne pouvoir développer toute ma pensée.

" Vous êtes venus honorer la mémoire d'un de nos concitoyens, mort héroïquement pour la gloire et la grandeur de la France ; je ne pense pas, après les éloquentes paroles que nous avons entendues, qu'il me soit permis de revenir sur un sujet aussi brillamment développé.

" Je me contenterai de vous dire que l'exemple auquel nous assistons est un exemple frappant d'admiration.

" Vous êtes au milieu de nous, vous n'avez pas craint les fatigues d'un long voyage pour venir dans ce coin de France qui est la petite patrie du héros de Québec, pour porter à ce vaillant soldat l'hommage de reconnaissance du peuple canadien.

" L'histoire lie le Canada à la France, mais il y a une chose plus profonde que l'histoire, c'est qu'un même sang coule dans les veines des Canadiens et des Français.

" Ces étendards de nos sections qui s'inclinaient tout à l'heure pour saluer notre compatriote, M. le Ministre de l'Instruction Publique et et des Beaux-Arts, s'inclinaient également pour vous saluer avec sympathie, messieurs les délégués de ce peuple vaillant et généreux. Ils portent dans leurs plis notre devise, calquée sur la vôtre ; vous nous dites : " Je me souviens " ; nous vous répondons : " Oublier jamais ".

" Si nos cœurs battent à l'unisson dans une joie commune, nous ne pouvons pas oublier que, lorsque la France était dans le malheur, vos cœurs ont battu et sans doute aussi fort qu'aujourd'hui.

" Je ne devrais pas en ce moment feuilleter les pages sombres de notre histoire, mais vous pardonnerez, Monsieur le ministre, et vous tous, Messieurs, vous pardonnerez à un vieux soldat qui a vécu cette époque tragique, de dire qu'à côté des pages sombres, il y a eu des pages d'audacieuse témérité et d'héroïque bravoure, et qui sont de beaucoup les plus nombreuses dans ce chapitre terrible de notre histoire. Je vous ai dit : audacieuse témérité, héroïque bravoure ; lorsque les cartouches manquaient, nous ne tournions pas la crosse en l'air, nous ne voulions pas non plus savoir le sort qui nous était réservé ; nous mettions baïonnette au canon et nous allions nous faire fusiller à bout portant : le 16 août, à Gravelotte, les balles qui m'ont déchiré les chairs partaient de dix à douze mètres tout au plus.

" Blessé, prisonnier de guerre, loin de notre chère patrie, apprendre tous les jours de nouveaux revers, ah ! mes amis, je ne trouve pas d'expression pour vous dépeindre nos souffrances morales et physiques. Ce n'est pas que les soins nous aient manqué, nous avons reçu en Allemagne tous les soins que comportait l'état de nos blessures et je me plais à rendre cette justice ; mais les blessures que nous avions au cœur, rien ne pouvait les guérir.

" Combien de fois n'avons-nous pas envié le sort de nos camarades qui, sur le champ de bataille, avaient rencontré une mort glorieuse.

" C'est dans cet état d'esprit que l'écho de vos sympathies nous est arrivé ; nous avions cru la France abandonnée, mais vous, nos frères du Canada, malgré le temps et l'espace, vous avez dit : " Je me souviens ", et vous nous avez secourus.

" Loin de moi toute pensée d'exagération, mais permettez-moi de vous dire que vous avez contribué à guérir nos blessures par les sentiments de solidarité que vous nous avez témoigné. Ces sentiments ont été pour nous un baume souverain par l'espoir que vous avez fait renaître dans nos cœurs au moment de notre plus grand découragement, et malgré le respect que je dois à votre modestie, j'ajouterai que votre témoignage de sympathie en cicatrisant les blessures de notre cœur, a cicatrisé aussi celles de notre corps, ce qui me vaut peut-être l'honneur de vous adresser aujourd'hui, notre gratitude.

" Veuillez, Messieurs les délégués du peuple canadien, apporter à vos compatriotes le salut fraternel des Vétérans de 1870-71, ainsi que nos sentiments de profonde reconnaissance. C'est dans le malheur que l'on reconnaît ses véritables amis ; je me plais à constater que, dans le malheur comme dans la joie, vos cœurs battent à l'unisson des nôtres.

" Monsieur le Ministre, Messieurs, je ne devrais pas sortir du cadre de cette manifestation, cependant je ne puis me défendre de remplir la mission que nous sommes imposée ; fidèles à notre devise, nous entretiendrons toujours vivace le souvenir des luttes désastreuses soutenues, sans défaillance par la nation française, surprise, désorganisée, contre des troupes innombrables depuis longtemps préparées et formidablement armées.

" Si le passé est la lumière qui doit éclairer l'avenir, qu'il me soit permis de dire : à quoi serviraient nos armes perfectionnées et à tir rapide, si, comme en 1870, les cartouches manquaient.

" Nous avons confiance que la France prévoyante ne reverra plus les errements du passé ; c'est avec sérénité que nous devons regarder l'avenir, mais c'est dans la leçon de nos malheurs que nous devons puiser nos volontés et si la voix des Vétérans peut avoir quelque répercussion sur l'esprit des jeunes, nous leur disons : Faites votre devoir, repoussez impitoyablement ces doctrines subversives qui voudraient faire de vous des lâches ; aimez votre patrie, ayez confiance en vous, en vos chefs ; avec la bravoure innée à l'esprit français, vous pouvez sourire à l'avenir.

" Quant à nous, Vétérans, si notre pays était menacé et que la France fasse l'appel de ses enfants, tous ceux d'entre nous susceptibles de prendre les armes répondraient : Présent.

" Nous considérons qu'en face du danger, l'âge ne crée pas de prescription au devoir de servir la patrie. Tant que nous aurons une goutte de sang dans les veines nous la mettrons au service de la patrie, et tant que nous aurons un souffle de voix, ce sera pour crier : Vive la France ! et j'ajoute : Vive la République ! car un bon soldat

ne doit pas regarder de quel côté vient la voix qui le commande quand c'est le devoir qui l'appelle.

" Messieurs, mes chers camarades, je vous invite à lever vos verres pour boire à la prospérité et à la fraternité du peuple canadien.

" Je vous prie de joindre votre voix à la mienne pour crier : Vive le Canada ! Vive la France ! "

Clôturant heureusement cette cérémonie enthousiaste, M. Gaston Doumergue, dans une éloquente et patriotique allocution, a levé son verre à Georges V, roi d'Angleterre et à Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

C'est à Québec maintenant, à l'inauguration du second monument, que s'achèvera l'œuvre fraternellement entreprise par les deux peuples et à laquelle notre association *La Canadienne* a fait une inlassable propagande parce qu'elle symbolisait l'union qu'elle-même avait conçue, l'union dans le respect et le culte du passé.

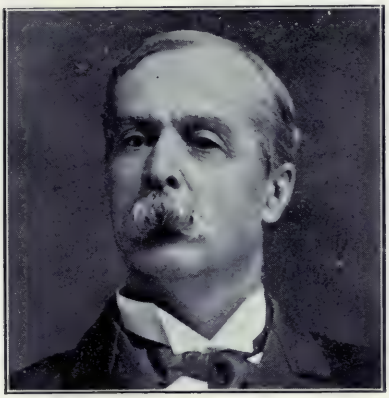

Monsieur William Chapman, poëte-lauréat,
Promoteur de l'œuvre à Ottawa.

MONTCALM

POÈME

PAR

W. CHAPMAN

POÊTE NATIONAL CANADIEN

lu à l'inauguration du Monument à Vestric et Candiac

PAR

M. DUMAZERT

du Théâtre National de l'Odéon.

I

Le front nimbé des purs rayons de la fierté,
Le torse débordant de la sève féconde
Qui gonfle les rameaux de l'arbre Liberté,
Cent ans au Canada la France avait lutté
Pour peupler de ses fils le sol de tout un monde.

Cent ans Bretons, Normands, Picards et Saintongeais
Avaient, maîtres nouveaux d'une nouvelle terre,
Poursuivi noblement d'audacieux projets
Et vaincu, sur les eaux, dans les champs, les forêts,
La vieille Barbarie et la vieille Angleterre.

Mais les âpres soldats d'Albion, plus nombreux,
Menaçaient d'écraser ces gagneurs de batailles.
Les agresseurs déjà triomphaient, car nos preux
A travers l'Océan farouche et ténébreux
Vainement imploraient des renforts de Versailles.

Louis quinze était sourd à leur appel navrant.
Cependant l'odieux et funeste monarque,
Honteux d'abandonner le Canada mourant,
Dépêcha vers les bords lointains du Saint-Laurent.
Un guerrier du Midi, qu'eût exalté Plutarque.

Et Montcalm traversa l'Atlantique écumeux.
Le paladin, épris des héros de Corneille,
Fidèle au souverain, fier d'ancêtres fameux,
Dès sa jeunesse avait, intrépide comme eux,
Accompli des exploits dont l'esprit s'émerveille.

Fougueux comme Kléber, humble comme Marceau,
Fascinant ses soldats, cet homme de génie,
Chez qui toute infortune éveillait un écho,
Pouvait, malgré l'échec du brave Dieskau,
Dans un tragique effort, sauver la colonie.

Et dans la paix des bois il captive le cœur
Des farouches Indiens ; il noue une alliance
Capable d'endiguer le flot spoliateur.
Tous les bras sont tendus vers le libérateur
Qui promet le salut de la Nouvelle-France.

Et, confiant, guidé par l'astre du Destin,
Il attaque deux forts, y bat Mercer et Moore,
Y fait maints prisonniers, un opulent butin....
Chouaguen et William-Henry diront sans fin
Les prodiges que sait enfanter la bravoure.

Abercromby, l'audace au front, l'épée au clair,
Sur Carillon cerné bientôt se précipite.
Jamais le fier Montcalm n'apparut aussi fier.
Six heures il affronte un ouragan de fer....
Et, le soir, les couleurs anglaises sont en fuite.

Un long *Te Deum* fait répéter aux échos
Que par les Francs Dieu frappe encore pour l'Histoire ;
Et l'ange du pays vient baiser nos drapeaux
Et couvrir de lauriers plus brillants et plus beaux
Nos preux ivres de joie et tout chargés de gloire.

II

Mais la famine va torturer les colons
Qui depuis bien des jours poussent des cris d'alarmes.
Pendant que nos soldats luttent sous des haillons,
Vergor et Bigot font danser les millions,
Se repaissent du sang de la patrie en larmes.

Et le grand dictateur Pitt jure à l'univers
De sauver son pays condamné par Walpole,
De faire à ses marins dompter toutes les mers
Et promener, malgré trahisons et revers,
Son pavillon vainqueur de la Floride au Pôle.

Le nouveau Du Guesclin sans peur et sans égal
Ne peut que prolonger l'existence virile
De Québec épuisé, marqué du sceau fatal....
" Je serai Fabius et non pas Annibal ",
Dit-il au lendemain d'un triomphe inutile.

Du feu des dévoûments constamment dévoré,
Consacrant tout son être au Canada qui sombre,
Il répète souvent : " Je m'ensevelirai
Sous les débris fumants du pays engouffré
Plutôt que de céder à la force du nombre ! "

Et Bougainville en vain va supplier la cour
De secourir un peuple exaspéré qui pleure
Tandis qu'à Trianon danse la Pompadour.
Montcalm abandonné doit—il l'a dit, un jour—
Du suprême désastre entendre sonner l'heure.

III

L'heure sonna bientôt.—Guidés par un Judas
Des bords du Fleuve au front d'une haute falaise,
Dans une vaste plaine, un matin, l'arme au bras,
Apparurent, non loin du camp de nos soldats,
Dix mille champions de la bannière anglaise.

Le fier marquis courut, suivi de ses héros,
Du grand Wolfe attaquer la phalange homérique....
Oh ! qui pourra chanter sur des rythmes nouveaux
La bravoure et l'élan des bataillons rivaux
Qui devaient décider du sort de l'Amérique ?

Le combat fut aussi meurtrier qu'inégal.
Le souffle des lions gonflait chaque poitrine.
Montcalm périt, les reins percés du fer brutal,
Mais sans voir des Anglais l'orgueilleux général
Arborer son drapeau sur Québec en ruine.

Wolfe tomba lui-même en la mêlée, heureux
D'entendre en expirant des clameurs triomphales.
Par le nombre écrasés, nos guerriers valeureux,
Devant qui tant de fois avaient fui tant de preux,
Venaient de reculer sous la grêle des balles.

La Déroute emporta ces combattants fougueux
Dont Crémazie a dit les tragiques prouesses....
Le sort jaloux, hélas ! trahissait nos aïeux ;
Et dans les bourgs naissants, la veille encor joyeux,
Eclatèrent bientôt de longs cris de détresses.

Un deuil sans nom couvrit nos champs et nos forêts ;
Et, comme l'albatros blessé, traînant son aile,
L'antique drapeau blanc, troué par les boulets,
S'abaissa sous l'essor de l'étendard anglais
Et s'enfuit pour toujours vers la Gaule immortelle.

IV

Plus d'un siècle a passé sur Québec grandissant
Depuis l'heure où, ployant sous la désespérance
Qui torturait un peuple à peine adolescent,
Nos pères, noirs de poudre et maculés de sang,
Y virent s'envoler les couleurs de la France.

Plus d'un siècle a passé ; mais toujours sous nos cieux
Nous vénérons Montcalm, nous chérissons la race
Dont sortit ce vaincu superbe et glorieux.
Pour nous son souvenir, vivace et radieux,
Auprès du conquérant a servi de cuirasse.

Montcalm, mort, peut encor rappeler au vainqueur
Que les vrais Canadiens, sentant dans leur artère
Le sang qui cinquante ans fit battre son grand cœur,
Sont dignes de marcher au chemin de l'Honneur
A côté des enfants de la noble Angleterre.

Oui, grâce au dévoûment de cet audacieux,
Sous les plis triomphants du drapeau britannique
Nous marchons fièrement et l'espoir dans les yeux,
Loyaux, nous conservons le parler gracieux
Apporté sur nos bords du fond de l'Armorique.

Oui, Montcalm est toujours couronné du rayon
Qui resplendit au front des plus grands capitaines ;
Et, comme Washington illustra l'Union,
Sur les deux continents l'homme de Carillon
Sut immortaliser les plages canadiennes.

Du pays du condor au pays de l'eider,
Sous la solive brute et la voûte idéale
Son nom de patricien, harmonieux et clair,
Brille de la splendeur que dans les nuits d'hiver
Déroule en notre ciel l'aurore boréale.

Rien ne peut de ce nom ternir l'éclat serein,
Et défiant le temps, l'oubli, l'indifférence,
Impérissable, il doit survivre au double airain
Dressé, pour honorer le héros souverain,
Sur le sol généreux de l'une et l'autre France.

Et de même qu'un jour, aux bords laurentiens,
Wolfe et Montcalm mourants—ô le sublime rôle! —
Formèrent de leur sang chaleureux les liens
Qui font fraterniser, sous les toits canadiens,
Les fils de l'Albion et les fils de la Gaule ;

De même, en érigeant les monuments jumeaux
Qui diront la valeur du paladin stoïque
Tombé comme le grand Roland à Roncevaux,
Nous avons pour toujours uni de nœuds loyaux
Les Francs de l'ancien monde aux Francs de l'Amérique.

W. Chapman.

A MONTCALM

Poème lu par l'auteur à Vestric-Candiac

C'étaient des jours mauvais d'infortune et de deuil.
L'âme française, ayant abdiqué son orgueil,
Acceptait sans regret, ni honte sa disgrâce.
Une ombre obscurcissait le sort de notre race,
Et la gloire était morte, et l'opprobre était roi.
Or, pour avoir gardé sa vaillance et sa foi,
Et pour avoir souffert de sa fierté meurtrie,
Montcalm ressuscita l'honneur de la Patrie.

Ce soldat à l'âme obstinée,
Sut contraindre la Destinée,
A servir son ferme dessein,
Et donner, à l'heure propice,
L'exemple d'un grand sacrifice,
Plus grand encore d'être vain.
Quatre ans, il combattit d'une ardeur identique,
Des bords du Saint-Laurent aux rives d'Atlantique,
Parmi la plaine immense, et dans les bois profonds,
Par les vallées et par les monts,
Gravant en pleine neige une haute épopée,
Avec l'épée.
Quatre ans, on le laissa sans soutien ni renfort,
Seul en lutte avec le sort,
Chaque jour redoublant de prudence et d'audace
Pour déjouer les plans d'un ennemi tenace,
Sans écarter jamais l'obsédante menace
De la défaite et de la mort.
Quatre ans, il jalonna sa marche de victoires :
Oswego, Carillon et vingt combats notoires,
Aux cris rauques et triomphants
De ceux qu'il nommait ses enfants,
Les Indiens subtils et farouches,
Dont la haine tordait les bouches.
Un soir près de Québec, s'accomplit son destin.
Comme Léonidas aux Thermopyles,
Il comprit qu'il devait en fin
Succomber sous l'assaut des bataillons hostiles.
De l'aube au crépuscule, il lutta sans espoir.
Puis au soir,
Quand la défaite fut certaine,
Une balle coucha son corps fier sur la plaine.
Mais il se redressa stoïque, et dans la nuit,
Après que les Français en désordre eurent fui,
Entre deux grenadiers qui lui faisaient escorte,
L'on vit entrer par la grand-porte
De Québec, maintenant sur son cheval sanglant,
De nos soldats vaincus, le général mourant.
A ceux qui s'empressaient autour de sa souffrance,
Il dit : " songez à l'honneur de la France ! "
Puis il écrivit au vainqueur :
" Daignez être le protecteur
Des soldats dont je fus le père ".

Enfin, ayant rempli tout son devoir austère,
Il attendit, jusqu'au matin, tranquille et fort
La Mort.
Ainsi, près de mourir, et pour que s'accomplisse,
O Montcalm, votre vœu profond,
Aux deux pays unis par votre sacrifice
Vous fîtes un suprême don.
Aujourd'hui leur ferveur, ô soldat magnanime,
S'accorde et s'élargit pour vous glorifier ;
Et voici qu'à vos yeux se dessine et s'anime
Un paysage familier.
Vous en pouvez d'ici reconnaître les lignes,
La plaine aux larges horizons,
Les côteaux onduleux, où dévalent les vignes,
En troupeaux aux vertes toisons,
Et les oliviers tors, tout bruissants de cigales ;
Puis,—et votre regard se voile et s'attendrit,
—Avec son haut perron et ses deux tours égales ;
Candiac, qui vous accueille enfin et vous sourit,
Et tout au fond du val, sous le ciel qui halète,
Par les prés d'herbe rase, et des taureaux hantés,
Le Vestre, aux flots dormants, qui baigne et qui reflète
Le feuillage mouvant des saules argentés.
Maintenant, ô Montcalm, que votre haute image
Projette sur ces champs son ombre et sa grandeur,
Et que tous les Français vous ont offert l'hommage
De leur esprit et de leur cœur,
Vous leur révélerez le secret magnifique
Qui vous fit une âme héroïque.
Vous leur direz qu'il est de glorieux excès,
Que l'effort nous grandit et non pas le succès,
Que rien ne nous exalte et ne nous magnifie
Comme un haut idéal, une grande folie,
Vous leur enseignerez qu'il faut savoir souffrir
En silence, et pleurer dans l'ombre, et puis mourir,
Et que l'humanité marche toujours guidée
Par l'étoile aux feux clairs et superbes : l'Idée.

GASTON BAZILE.
juin 1910.

Monsieur Gaston Doumergue, de Paris,
Sénateur et ancien Ministre,
Président d'honneur du comité de Vauvert.

Sir François Langelier,
Lieut.-Gouv. de a Province de Québec,
Président d'honneur du comité de Québec.

Sir Lomer Gouin,
Premier-Ministre de la Province de Québec,
Membre du comité de Québec.

Son Honneur le Maire Drouin, Québec.

Sir Louis A. Jetté,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec,
en 1907.
Président du comité de Québec.

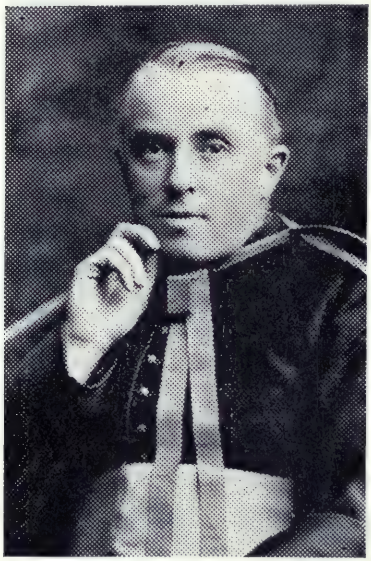

Mgr. Olivier Mathieu,
Ex-Recteur de l'Université Laval,
Membre du comité de Québec.

Sir Georges Garneau, ex-maire de Québec,
Membre du comité de Québec.

Sir A. B. Routhier, homme de lettres
Membre du comité de Québec.

L'Honorable Adélard Turgeon,
Président du Conseil Législatif,
Membre du comité de Québec.

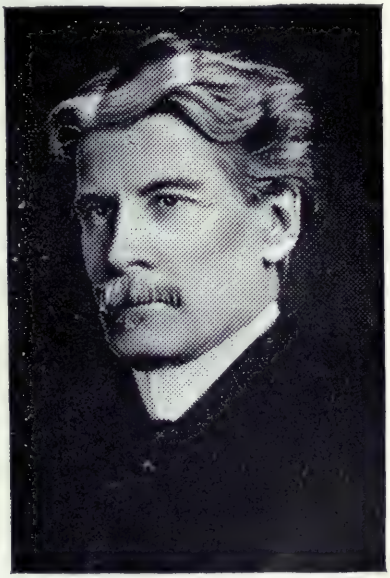

L'Honorable P. Auguste Choquette, Sénateur,
Membre du comité de Québec.

Hon. Thomas Chapais, Conseiller Législatif,
Membre du comité de Québec.

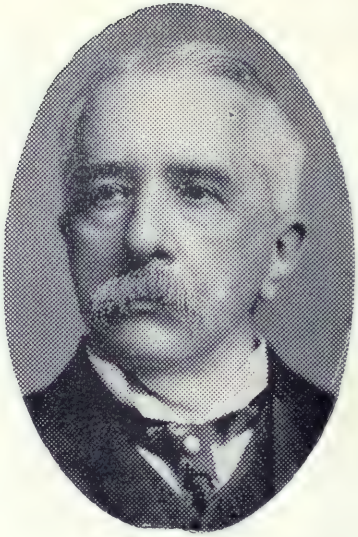

L'Honorable B. de la Bruyère,
Surintendant de l'Instruction publique,
Membre du comité de Québec.

L'Honorable Charles Langelier, Juge,
Membre du comité de Québec.

L'Honorable Alexandre Chauveau
Juge en Retraite,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Cyrille Delâge, Député,
Président de la Société St-J-Bte de Québec,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Ernest Gagnon, homme de lettres,
Membre du comité de Québec.

Le Major Aimé Talbot,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Arthur Lachance, Député,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Cyrille Tessier, Notaire,
Membre du comité de Québec.

Monsieur P. B. Casgrain,
Homme de Lettres,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Eugêne Leclerc, Député,
Membre du comité de Québec.

Monsieur C. J. Lockwell,
Echevin du Quartier Montcalm, Québec.

Monsieur L. A. Cannon,
Président de la Commission des Finances
de la Cité de Québec.

Monsieur Monaghan,
Echevin du Quartier Montcalm.

Monsieur Oscar Morin,
Echevin du Quartier Montcalm, Québec.

Inauguration du monument Montcalm à Québec, le 16 octobre 1911

Personnages invités officiellement à prendre la parole en cette circonstance

1° Le Président d'honneur du Comité de Québec : Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

2° Le Consul Général de France au Canada.

3° Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada.

4° Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec.

5° Son Honneur le maire de Québec.

6° Mgr l'Archevêque de Québec.

7° Monsieur le Marquis de Montcalm, Paris.

8° Monsieur le Marquis de Lévis, Paris.

9° Monsieur Gaston Bouzanquet, de Vauvert, France, promoteur de l'œuvre du double monument Montcalm, à Vestric-Candiac et à Québec.

10° Monsieur William Chapman, poëte-lauréat de l'Académie Française.

11° L'Honorable Sénateur R. Dandurand.

12° L'Honorable Sénateur L. O. David.

13° L'Honorable Thomas Chapais, Conseiller législatif.

14° Le Président Général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec : Monsieur Cyrille Delâge.

15° Le Lieutenant-Colonel Wood.

16° La Canadienne, de Paris.

Personnages de France invités à honorer de leur présence cette cérémonie officielle

1° Le Président et les membres du Comité de Vauvert.

2° Le Maire et les membres du Conseil Municipal de Vestric-Candiac.

3° Le Maire et les membres du Conseil Municipal de Nîmes.

4° Le Maire et le membres du Conseil Municipal de Montpellier.

5° Monsieur le Sénateur Doumergue, ex-ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, Paris.

6° Monsieur le Comte Bertrand de Montcalm, Paris.

7° Monsieur Léopold Morice. statuaire, Paris.

8° Monsieur Paul Chabert, architecte, Nîmes.

9° Monsieur le Général Meysonnier, Lyon.

10° Monsieur Hubert Vitalis, Lodève (Hérault).

11° Monsieur le Docteur Du Tertre, Boulogne-sur-Mer.

12° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 15e Régiment de ligne. Albi (Tarn).

13° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 21e Régiment de ligne, Langres (Haute-Marne).

14° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 41e Régiment de ligne, Rennes (Ille et Villaine).

15° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 51e Régiment de ligne, Beauvais (Oise).

16° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 67e Régiment de ligne, Soissons, (Aisne).

MM. Crémieux, Bonnefoy-Sibour, Desmons, Sénateurs du Gard.

MM. Devèze, De Ramel, Fournier, Compère-Morel, Pastre, Bourquet, députés du Gard.

M. le Préfet du Gard.

Promoteurs de l'œuvre du double monument à Montcalm.

A Vauvert : M. Gaston Bouzanquet
A Québec : M. Georges Bellerive
A Montréal : L'Honorable R. Dandurand
" " L'Honorable L. O. David
" " M. Thomas Côté
A Ottawa : M. William Chapman
A Paris : M. Leopold Leau

COMITÉS D'ACTION

I.—A Vauvert, (Gard), France

Président d'Honneur.—M. G. Doumergue, Sénateur du Gard, ancien Ministre du Commerce et ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Président.—M. Louis Bonifassy, Maire de Vestric-Candiac.

Vice-Présidents.—MM. le Comte de Balincourt, Nimes ; Jean Bosc, avocat, Conseiller Municipal à Nimes.

Sécrétaire Général-Trésorier.—M G. Bouzanquet, Conseiller Municipal à Vauvert.

Sécrétaires.—MM. E. Salone, professeur au Lycée Condorcet, Président de la Section Canadienne de l'*Alliance Française*, 68, rue Jouffroy, Paris. M. Hodent, Vice-Président de la *Canadienne*, 10, rue François-Millet, Paris.

II—A Québec, (Canada)

Président d'honneur.—Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Président.—Sir Louis Jetté.

Secrétaire-trésorier.—M. Georges Bellerive.

Membres du Comité.—Sir Lomer Gouin, Mgr O. Mathieu, Sir Georges Garneau, Sir A. B. Routhier, l'Honorable Auguste Choquette, l'honorable Chs. Langelier, l'honorable Thomas Chapais, l'honorabe B. de la Bruère, l'honorable Adélard Turgeon, MM. Cyrille Delâge, Eugène Leclerc, Ernest Gagnon, P. B. Casgrain, Eugène Taché, Cyrille Tessier, Arthur Lachance, Major Aimé Talbot, Dr Arthur Vallée.

Photographie du Monument Montcalm, à Québec, prise lors de son inauguration, le 16 octobre 1911.

Inauguration du monument Montcalm à Québec.

Le 16 *octobre* 1911.

A Québec, la ville classique du patriotisme, précieux héritage que lui ont légué son fondateur et les continuateurs de son œuvre ; à Québec ou tout ce qu'il y a de grand et de noble provoque l'admiration la plus enthousiaste ; à Québec où Montcalm a autant d'admirateurs qu'il y a d'Anglais et de Français, l'hommage que voulait lui rendre le comité du monument élevé à sa gloire devait revêtir un caractère grandiose et obtenir un succès retentissant.

Il en a été ainsi, et l'inauguration de ce monument a donné lieu à l'une des plus brillantes manifestations patriotiques dont notre ville ait été jusqu'à aujourd'hui le témoin.

Des avant l'heure fixée pour la cérémonie du dévoilement, une foule considérable envahissait la place du monument et la vaste estrade construite pour la circonstance, toutes deux magnifiquement illuminées de lumières électriques aux trois couleurs, et décorées de faisceaux et de banderolles de pavillons français, anglais et canadiens.

L'élite de la société de Québec, de Lévis, et de la Ville-Montcalm assistait à cette fête du souvenir, et on y remarquait les représentants les plus distingués de la population anglaise de notre ville.

La France y était représentée par M. Raynaud, vice-consul, et le gérant du Consulat français à Montréal ; par son agent consulaire à Québec, M. Roumilhac ; par une importante délégation de la 131e section de Montréal des Vétérans français de terre et de mer, et par un nombreux contingent de la colonie française de Québec, ayant à leur tête leur président M. Marcel Beullac, de Montréal, et M. H. de St-Victor, de Québec.

Les membres des sociétés St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur y étaient aussi venus en corps avec leurs bannières et la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste.

Le 9e bataillon des Voltigeurs de Québec, sous le commandement du lieutenant-colonel Chabot, invité à fournir une garde d'honneur, s'y était rendu, musique en tête, et s'était déployé en deux rangs autour du monument près duquel se tenaient les Vétérans de la 131e section, portant fièrement le drapeau de leur société, et les membres de la délégation huronne revêtus de leur costume historique.

Le populaire bataillon des éléves du petit séminaire de Québec était aussi présent, avec sa fanfare, ainsi que les élèves du grand et du petit séminaire, de l'université Laval, de l'école normale.

La présence de tous ces corps ajoutait à la beauté du spectacle.

Sur l'estrade on remarquait :—Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur : Sir François Langelier et lady Langelier ; Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, évêque auxiliaire du diocèse de Québec ; le lord évêque Dunn et Madame Dunn ; Sir L. A. Jetté, le président du comité, et Lady Jetté ; Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu, évêque de Regina ; M. le chanoine Ross, représentant Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski ; l'honorable Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, et Lady Gouin ; Mgr Marois, G. V. ; Mgr H. Têtu, Mgr L. A. Paquet, Mgr Gagnon, Mgr Rouleau ; l'Abbé A. Gosselin, recteur de l'université Laval ; Son Honnneur le Maire Drouin, de Québec, et madame Drouin ; Son Honneur le Maire Bernier, de Lévis, et madame Bernier ; l'honorable sénateur Landry et madame Landry ; l'honorable sénateur Dandurand ; l'honorable sénateur Choquette et madame Choquette ; l'honorable sénateur Tessier ; l'honorable Sir A. B. Routhier et lady Routhier ; l'honorable juge Lemieux, et madame Lemieux ; l'honorable juge Cimon et madame Cimon ; l'honorable juge Carroll et madame Carroll ; l'honorable juge McCorkill ; l'honorable juge Larue et madame Larue ; l'honorable juge C. A. Dorion et madame Dorion ; l'honorable juge Chauveau et madame Chauveau ; l'honorable juge Langelier et madame Langelier ; monsieur A. Lachance, député de Québec-Centre aux Communes, et madame Lachance ; monsieur R. Forget, député de Montmorency et Charlevoix, et madame Forget ; monsieur D. O. Lespérance, député de Montmagny, et madame Lespérance ; monsieur A. Sévigny, député de Dorchester, et madame Sévigny ; l'honorable J. A. Caron, ministre de l'agriculture ; l'honorable P. Mckenzie, trésorier de la province ; l'honorable J. Kaine, membre du gouvernement provincial ; l'honorable A. Turgeon, président du Conseil législatif, et madame Turgeon ; l'honorable Thomas Chapais, conseiller législatif, et madame Chapais ; l'honorable N. Garneau, conseiller législatif, et madame Garneau ; M. C. F. Delage, assistant Orateur de l'Assemblée législative, et madame Delage ; monsieur Eugène Leclerc, député de Québec-Centre à l'Assemblée législative, et madame Leclerc ; monsieur Armand Lavergne, député de Montmagny, et madame Lavergne ; monsieur Louis Létourneau, député de Québec-Est, et madame Létourneau ; monsieur J. A. Langlois, député de St-Sauveur, et madame Langlois ; monsieur L. A. Dupuis

député de Kamouraska et madame Dupuis ; monsieur J. B. Carbonneau, député du Lac-St-Jean, et madame Carbonneau ; monsieur C. L. Morissette, député de Dorchester, et madame Morissette ; monsieur L. Roy, député de Lévis ; le colonel O. Pelletier, commandant du district militaire, et les principaux officiers des régiments de la ville ; Sir George Garneau, ancien maire de Québec et Lady Garneau ; l'honorable P. B. de La Bruère, surintendant de l'instruction publique et madame de La Bruère ; l'honorable A. Robitaille, protonotaire de la Cour Supérieure, et madame Robitaille ; monsieur William Chapman, poète lauréat de l'académie française ; monsieur l'échevin L. A. Cannon et madame Cannon ; monsieur l'échevin M. Fiset et madame Fiset ; monsieur l'échevin A. Jobin et madame Jobin ; monsieur l'échevin J. Gosselin et madame Gosselin ; monsieur l'échevin O. Morin et madame Morin ; monsieur l'échevin W. G. Guillet et madame Guillet ; monsieur l'échevin J. Côté et madame Côté ; monsieur l'échevin P. Monaghan et madame Monaghan ; monsieur l'échevin O. N Shink et madame Shink ; monsieur Thomas Côté, délégué du comité à Vestric-Candiac. Les professeurs de l'université Laval, les représentants de tous les ordres religieux, et une foule de citoyens de Quebec, appartenant à toutes les classes et à toutes les professions, assistaient aussi à cette cérémonie.

Sir Louis Jetté, le président du comité du monument, est le premier à prendre la parole quelques minutes après l'arrivée du Lieutenant-Gouverneur qui fut signalée par le " God save the King ", joué par la fanfare du 9e bataillon.

Il produit déjà une vive impression et l'on suit avec un vif intérêt l'historique qu'il fait en un style élégant et correct de l'œuvre du monument Montcalm.

En terminant son éloquent discours, il prie Son Honneur le maire de Québec, d'accepter le monument, que, par résolution, le comité offre à la ville ; et il invite ensuite Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur à en faire le dévoilement.

Discours de Sir Louis Jetté

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,
Messeigneurs,
Monsieur le Consul de France,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

L'inscription si laconique mais si éloquente gravée sur le piédestal du monument inauguré aujourd'hui, nous en donne toute l'histoire ; " A Montcalm : La France, Le Canada ".

La France, pays de naissance de Montcalm, et le Canada, pays de ses luttes, de sa gloire et de sa mort, se sont réunis dans une commune pensée de reconnaissance et d'admiration pour élever ensemble à l'héroïque défenseur du Canada, un monument digne de lui.

Au mois de juillet 1907, se constituait à Vauvert, (Gard), le comité français chargé de la réalisation du projet et, à sa demande, un comité canadien se formait, au mois de novembre de la même année, pour donner tout l'aide possible à l'œuvre commune.

Dès les premiers jours le comité français faisait connaitre cette organisation par une circulaire où nous sommes heureux de lire ce qui suit :

" Les noms du Canada et de Montcalm sont intimement liés dans l'esprit de ceux qui connaissent notre histoire, et nulle figure n'apparait plus noble et plus pure que celle du héros qui lutta désespérément pour soutenir l'honneur de notre drapeau

" Elever en France et en même temps au Canada, un monument à Montcalm, c'est rendre un hommage des plus mérités à celui que nos adversaires d'alors, nos amis de " l'entente cordiale " actuelle se sont fait un devoir d'honorer avant nous, puisqu'ils ont voulu, dans une inscription célèbre, glorifier la mémoire des deux généraux (Wolfe et Montcalm) qui, dans la bataille, trouvèrent une commune mort et que l'histoire associe dans une même renommée ; c'est affirmer à plus de deux millions de canadiens d'origine française, qui ont jalousement conservé notre langue, nos mœurs, nos vieilles traditions, la reconnaissance que nous leur avons pour leur affection si profonde et si soutenue et leur prouver la nôtre, en immortalisant par le bronze, le héros qu'à juste titre ils considèrent comme "leur".

" Dans une communion d'idées parfaite....aidés par l'association " La Canadienne " et par les plus hautes personnalités de nos

deux pays, nos frères canadiens-français et nous, entreprenons notre tâche, guidés par un sentiment d'admiration patriotique auquel, nous en sommes certains, tous voudront s'associer. "

Nombreux en effet furent ceux qui voulurent s'associer à l'œuvre, et le 17 juillet 1910, avait lieu, sous la présidence de monsieur Doumergue, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en présence des délégués canadiens, l'honorable M. Dandurand, sénateur, et messieurs A. D. De Celles et Thomas Côté, l'inauguration du monument érigé à Vestric-Candiac, département du Gard, lieu de naissance de Montcalm. M. Doumergue, président d'honneur du comité français, dans un discours prononcé à cette occasion, rappelait, dans des termes que j'ai plaisir à citer, la pensée du comité initiateur :

" Mais, disait-il, en voulant l'avoir au milieu d'eux et pour les souvenirs héroïques qu'il leur rappelle et pour les enseignements qu'ils veulent retenir de sa vie et de sa mort, les compatriotes de Montcalm n'ont point voulu l'ôter aux canadiens dont il est un héros national. Aussi dans une pensée où s'affirme à la fois la largeur de leur patriotisme et la nature du culte qu'ils rendent au héros, ont-ils voulu que la même image de lui existât là-bas et ici, autant pour rappeler les souvenirs communs du passé que pour exprimer les sympathies et la solidarité permanente qui existent entre des hommes de même race.....et ils ont offert spontanément aux canadiens la réplique du monument que nous inaugurons aujourd'hui. "

Ce monument dont, à notre tour, nous faisons aujourd'hui l'inauguration est, en effet, la reproduction exacte de celui de France. La statue, œuvre remarquable d'un artiste distingué, le sculpteur Léopold Morice, est la réplique de celle érigée là bas, et le piédestal, que vous admirerez tous, dû au talent de l'architecte Paul Chabert, est identiquement le même que celui du monument de Vestric-Candiac.

Il m'a semblé, Messieurs, qu'il ne serait pas sans intérêt de vous signaler ces faits, d'attirer votre attention même sur ces détails, afin de vous permettre d'apprécier davantage le caractère fraternel de cette œuvre et le magnifique exemple qu'elle nous donne de " ces sympathies et cette solidarité permanente qui, suivant la belle parole de Mr Doumergue, " existent entre les hommes de même race ; " entre nos frères de France et nous. Aussi est-ce avec une bien sincère émotion que je salue en ce moment les délégués que la France nous envoie pour prendre part, en son nom, à cette fête : vous, monsieur le consul de France, qui avez été fidèle au rendez-

vous, et Mr Gaston Bouzanquet, secrétaire-trésorier du comité français, celui qui, par son inlassable dévouement, a assuré le succès de notre œuvre patriotique, et M. Bourguet, un des représentants du département du Gard à la Chambre des Députés de Paris, ces deux derniers retardés en route par un malheureux contretemps, mais qui nous font savoir qu'ils sont avec nous de cœur et d'esprit.

Vous emporterez, j'en ai la conviction, M. le consul, un ineffacable souvenir de cette fête. J'aime aussi à croire que vous serez intéressé par l'étude que pendant votre séjour au Canada vous ferez de nous, de notre situation nationale, de notre constitution politique. Et vous n'oublierez pas, j'en suis sûr, que dans ce pays à qui l'Angleterre s'honore d'avoir laissé les plus précieuses et les plus fécondes libertés, vous aurez trouvé en nous des fils de français loyaux à la couronne britannique et cependant profondément attachés au pays de nos ancêtres, fiers du sang qui coule dans nos veines et prêts à tous les sacrifices pour conserver les qualités distinctives de cette race française qui, depuis des siècles, étonne le monde par les prodiges de sa valeur et les clartés de son génie.

Messieurs, l'œuvre que nous avons accomplie en élevant ce monument au héros dont notre pays s'honore, ne saurait être vaine et stérile. Le comte de Balincourt, vice-président du comité français, disait fort justement à l'inauguration du monument de Vestric-Candiac : "Les statues des hommes d'élite que la reconnaissance et l'estime de leurs concitoyens élèvent sur les places publiques ne sont pas un vain ornement ; elles sont surtout un grand enseignement. Elles apprennent aux jeunes générations qui les contemplent, qu'il est beau de servir et d'honorer son pays, et, quand il le faut, de combattre et de mourir pour lui."

On ne saurait exprimer plus simplement et plus éloquemment à la fois, la pensée qui s'impose à tous en ce moment. Oui, messieurs, ce monument c'est une leçon permanente que nous offre l'histoire. Déjà, en rendant hommage à la fermeté, au courage, à l'opiniâtreté de Montcalm, nous nous initions à la pratique de ses vertus. Or, sa vie entière est un encouragement à la lutte, à la résistance aux entreprises hostiles, à la résistance tenace, persévérante, indomptable, à la résistance jusqu'à la mort. Voilà ce que nous enseignent la vie et la mort de Montcalm. A nous de nous souvenir de ce glorieux exemple ; car ce n'est pas seulement sur les champs de bataille que le courage, la fermeté, la ténacité sont nécessaires. La vie des peuples, comme celles des individus, est une lutte sans trève, une résistance constante aux empiètements, un combat sans cesse renouvelé, pour la défense des droits acquis, hélas ! toujours menacés par des passions hostiles ou des préjugés étroits.

Jusqu'ici, messieurs, nous avons, d'une part, fermement et fidèlement conservé ce qui constitue notre entité française et, de l'autre, donné des preuves concluantes et irréfragables de notre loyauté et de notre civisme. Notre situation est donc nettement définie, mais elle n'a pas été conquise—et je dirai même qu'elle ne peut pas être conservée—sans lutte. Nous avons trop confiance en l'avenir pour craindre ou douter, et nous avons maintenant l'espoir que dans les combats nouveaux qu'il nous faudra peut-être subir, nous rappelant, par ce monument, le grand exemple donné par Montcalm, nous saurons nous montrer dignes de lui.

Il ne m'appartient pas, messieurs, de faire ici l'appréciation de l'œuvre et de la carrière de Montcalm ; d'autres se chargeront de cette tâche et s'en acquitteront mieux que je ne saurais le faire, mais ce que je voudrais signaler à votre attention, c'est cette coïncidence de graves évènements qui se pressent et se précipitent dans les quelques années qui suivent cette période si agitée de notre histoire.

C'est au milieu de la guerre de sept-ans que se produit la défaite de Montcalm et sa mort. Cette guerre, commencée en Amérique, s'étend bientôt à l'Europe, à l'Asie, à l'Afrique et ne se termine que par le traité de Paris, en 1763. Importante surtout par ses résultats et ses conséquences, "elle assura à l'Angleterre, dit un auteur, avec l'empire des mers, la prépotence dans l'Amérique du nord et dans l'Inde, et à la Prusse, la supériorité militaire en Europe." La France perdait l'Inde, la Louisiane, cédée à l'Espagne, le Canada, cédé à l'Angleterre ; et les 65,000 français qui peuplaient alors la Nouvelle-France, passaient sous l'allégeance du Souverain de la Grande-Bretagne.

Singulière destinée des choses humaines, le souvenir de cette guerre, l'une des principales du 18e siècle, disparaissait bientôt, même de la mémoire des peuples qui en avaient souffert, effacé qu'il était par les événements nouveaux qui, à peu de distance, venaient occuper l'attention des deux mondes.

"C'est le propre des grands événements, dit Parkman, d'obscurcir ceux qui les ont précédés. En Europe, le souvenir de la guerre de sept-ans est bientôt voilé par les tempêtes de la révolution française et des guerres napoléoniennes ; en Amérique la guerre de l'indépendance américaine fait pareillement oublier la lutte antérieure."

1776 et surtout 1789 avaient effacé le souvenir de 1759.

Mais, hâtons-nous de le dire, l'oubli ne fut pas universel et, s'il s'étendit aux grandes nations dont l'existence était menacée par le cataclysme, le petit peuple canadien, préservé providentiellement, et sauvegardé par sa situation nouvelle, des tempêtes qui ébran-

laient l'Europe, n'oubliait pas, et guidé dans l'orientation de ses destinées par la sagesse et la prudence de son clergé, tout en s'habituant au régime nouveau, gardait le culte de ses affections d'autrefois et gravait dans son cœur, sur ses monuments et sur son blason, la touchante devise qui lui rappelle toujours la noblesse de son origine et les grands faits de la première période de son histoire : "Je me souviens."

Oui, souvenons-nous, car ce souvenir nous donnant le réconfort du passé, fortifiera nos espoirs d'aujourd'hui et nous élèvera à la hauteur de la tâche de demain.

Messieurs, l'œuvre de notre Comité est terminée. Au nom de tous ses membres je remercie le comité français qui nous a si gracieusement donné la réplique de la statue ; le gouvernement de la province et la ville de Québec, qui ont largement contribué aux frais du piédestal ; les nombreux souscripteurs qui nous ont aidé de toutes manières ; la Compagnie du Pacifique Canadien et la Cie de Navigation Allan ; les sociétés nationales et les organisations militaires, les écoles et les collèges qui ont bien voulu concourir à cette démonstration et tout spécialement la société St Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur, l'association "La Canadienne" de Paris, l'Alliance française, la 131e section des Vétérans français de terre et de mer, les 15e, 21e, 41e et 67e régiments d'Infanterie, en France, le 9e Bataillon de milice canadienne, la tribu des Hurons, tous ceux qui nous font l'honneur de prendre la parole en cette circonstance, et on me permettra d'ajouter : M. Eugène Taché, qui nous a rendu de précieux services pendant la construction du piédestal, enfin M. Georges Bellerive, notre secrétaire, dont le dévouement, l'énergie et le désintéressement, ne pourraient être suffisamment loués et reconnus. Tous ont tenus à honneur de prendre part à cette œuvre patriotique et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Il ne me reste plus qu'à demander à M. le Lieutenant-Gouverneur de bien vouloir faire maintenant le dévoilement de la statue, et à transmettre à la ville de Québec la propriété de ce monument, suivant l'autorisation que me donne la résolution de notre comité dont je remets copie à Son Honneur M. le maire Drouin.

Le dévoilement.

C'est le Lieutenant-Gouverneur qui préside à cette cérémonie, et elle se fait avec une célérité et une précision remarquables ; en un instant le drapeau français et le drapeau canadien qui voilaient le monument tombent, et la foule, ravie d'admiration, à la vue de

l'œuvre inspirée du sculpteur Morice, manifeste son enthousiasme par de longs et chaleureux applaudissements.

Le 9e bataillon, au commandement du lieutenant-colonel Chabot, présente les armes, et les fanfares réunies font entendre l'hymme national " *O Canada* " qui est chanté en chœur, par les étudiants de Laval.

C'est un des moments les plus solennels de la fête. L'émotion est encore plus intense, quand le comité du monument, la société St-Jean-Baptiste de Québec, la société des Vétérans français de Montréal, les 21, 41e et 67e régiments d'infanterie française, qui portaient autrefois les noms de Guyenne, de la Reine et de Languedoc, et qui sont représentés ici par les Vétérans, viennent déposer aux pieds de la statue de Montcalm de magnifiques couronnes et palmes, en témoignage de leur admiration pour le héros. L'union des deux patries de Montcalm, dans ce tribut d'hommage, évoque les plus émouvants souvenirs.

Quelques instants après, M. Raynaud, vice-consul et gérant le consulat général de France, à Montréal, est invité à adresser la parole, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en étant empêché par une extinction de voix. Dès qu'il apparaît à la tribune, il est salué par des bravos, comme le représentant de notre ancienne et toujours aimée mère-patrie, et pendant un quart d'heure il tient l'auditoire sous le charme de sa parole vibrante et émue.

En bon Languedocien il nous dit que les vertus et les qualités de Montcalm sont celles des vieilles populations de Rouergue et de Languedoc, et que son génie fut le " fort et dur génie du Languedoc ". Evoquant ensuite l'idéal élevé qui fut celui de Montcalm, il engage surtout ses compatriotes vivant en Amérique à avoir toujours présent à l'esprit cet idéal élevé et à mériter d'être appelés, selon l'expression de Maurice Barrès, des " *Français intégraux* ".

Discours de M. L. Raynaud.

M. le Gouverneur,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs, Mes chers compatriotes.

Ce n'est pas sans éprouver quelque émotion que je me vois appelé à prendre la parole en une assemblée qui réunit tout ce que la Nouvelle-France possède de personnalités éminentes ; en une circonstance précieuse à tous ceux qui portent en leur âme le culte sacré du souvenir ; en une ville qui, précisément, a inscrit sur son blason ce mot qui vient du cœur : " Je me souviens."

Cependant l'honneur qui m'est imparti de parler ici, en ce jour, en

Monsieur L. RAYNAUD, docteur ès-sciences politiques, gérant le consulat général de France, à Montréal.

ma qualité de représentant officiel du vieux pays, m'est encore plus sensible, certes, que n'est vive l'émotion qui m'étreint. Pourrais-je oublier, en effet, que nous nous trouvons ici sur une terre où l'histoire a amassé tant de souvenirs poignants ; au milieu de populations, qui, fidèles aux fastes du passé, en ont pieusement gardé la mémoire ; en un lieu où nous pouvons reconstituer l'épopée d'un héros qui, mourant pour son pays, ne connut ni la faiblesse ni le doute.

Messieurs, il ne m'appartient pas de retracer dans le détail la noble carrière qui fut celle du Général Marquis de Montcalm ; d'autres l'ont déjà fait soit à Candiac, l'année dernière, où votre distingué compatriote, M. le sénateur Dandurand dépeignit, en un superbe discours, les vertus et les mérites du grand homme que nous honorons aujourd'hui, soit en des livres ou en des études qui sont dans toutes les mains et dans toutes les mémoires.

Partant de ces prémisses que la personnalité de ce grand Français que fût Montcalm n'est ignorée de personne, bien moins encore dans votre cher Canada que dans notre vieille France, je voudrais montrer, en quelques traits, combien ses qualités et son génie furent ceux du pays qui le vit naître. C'est là, peut-être, un point de vue encore inédit, sous lequel on peut ne pas avoir songé à contempler la belle figure de Montcalm. Et, en fait, qu'est-ce qui nous frappe dans l'action militaire de Montcalm ? C'est une ténacité et une audace à toute épreuve, un optimisme qui ne se dément point, alors même que tout semble perdu, un courage que rien n'abat et une fertilité en ressources qui furent un constant sujet d'étonnement pour l'adversaire.

Or, ces qualités de ténacité, d'audace et d'indomptable courage sont les caractéristiques prédominantes des vieilles populations de Rouergue et de Languedoc : " Terre maltraitée du chaud et du " froid dans la variété de ses expositions et de ses climats ; terre " pierreuse et rude, et comme le dit Michelet, terre où vous trou- " verez partout les ruines sous les ruines : les Camisards de Louis " XIV sur les Albigeois de Simon de Montfort, les Sarrazins sur les

" Romains et sur les Ibères ; terre évocatrice d'énergie farouche et " de violence tragique incessamment ravagée par les luttes de " croyance et de race, où les convictions sont à la fois intolérantes " et fortes " et où s'est élaboré ce que notre grand historien a appelé " le fort et dur génie du Languedoc." Tel est le pays où la famille de Montcalm plongeait ses racines, très avant jusqu'au XIIe siècle ; telle était l'ambiance où il grandit ; tel était cet atavisme de race auquel il dût cette bravoure et cette énergie intraitables dont il fit preuve surtout de 1756 jusqu'à sa mort.

Messieurs, nous sommes venus ici moins pour louer un grand homme qui, dans son auréole, n'a que faire de nos bien faibles louanges, —que pour prendre un enseignement. De cette vie de Montcalm, noblement vécue, courageusement finie, se dégage une leçon du plus pur patriotisme. Si, comme le dit Balzac, le patriotisme est un oubli momentané de l'intérêt personnel, nous conviendrons tous que la vie de Montcalm fût à la fois celle d'un grand soldat et d'un grand patriote. Ce sont là des choses qu'il est utile de rappeler dans les temps où nous sommes. En cette époque d'utilitarisme à outrance, de relâchement des consciences, d'énervement des caractères ; en cette époque où nous nous heurtons partout à l'insolence de l'or triomphant et où tout doit céder le pas à la conquête de la jouissance matérielle, il est réconfortant de se retremper en l'idéal élevé qui fut celui du Général de Montcalm. Sans idéal, l'homme n'est qu'une épave, la plus misérable des épaves ; sans patriotisme surtout, il n'est qu'un déraciné ballotté, désemparé et incompris, à travers les nations.

Mais ce patriotisme du héros québecois était soutenu par la haute conscience qu'il avait du devoir militaire, le premier et le plus impérieux des devoirs civiques. Ceux qui voudront se représenter ce que contient d'abnégation, de sacrifice et de froid dévouement cette abstraction magnifique qu'est le devoir du soldat, n'ont qu'à se reporter à l'immortel chef-d'œuvre d'Alfred de Vigny " Grandeur et Servitude militaires ". Dans ce petit livre, véritable catéchisme des âmes fortes, nous apprenons à subordonner l'égoïste amour des nôtres et de nous-même à l'amour plus large de cette grande collectivité qu'est la Patrie ; nous y apprenons surtout à réagir contre l'engourdissement du généreux esprit de sacrifice.

Aussi bien—et, en ce moment, c'est à mes compatriotes vivant sur cette terre d'Amérique que je m'adresse,—aussi bien est-ce l'accomplissement du devoir militaire qui constitue à notre époque, la marque la plus sûre de la qualité de Français. Etre Français, certes, est un honneur, un très grand honneur ; mais comme tous les honneurs, celui-ci a ses charges. Une d'elles est le service armé,

charge lourde peut-être, mais honorable entre toutes, qui consiste à payer de sa personne et de son sang, seul impôt vraiment égal pour tous et le seul qui confère à celui qui l'acquitte ce que Maurice Barrès a si justement appelé la qualité de "Français intégral." Mes chers compatriotes qui résidez au Canada, mettez votre ambition pour vos enfants et pour vous, à demeurer des Français intégraux. Gardez-vous d'oublier que celui-là seul mérite le nom de Français qui a su accomplir courageusement, le plus sacré des devoirs envers son pays. Et si, qu'à Dieu ne plaise, il vous arrivait d'hésiter, considérez alors la vie du héros que nous commémorons en ce jour.

Tels sont, Messieurs, les enseignements que nous fournit la glorieuse carrière de Montcalm. Sans peur et sans reproche, il se range en cette phalange héroïque où nous distinguons les Fabert, les Daumesnil, les Barbanègre, les Galliffet. Il fut un des preux de la vieille France que nous n'avons pas cessé de chérir ; il fut un de ces aînés dont la vie est pour les jeunes un lumineux exemple et un rappel constant au devoir.

Et maintenant, Messieurs, il me reste à remplir la plus douce des obligations ; il me reste à remercier le Canada, et en particulier, la ville de Québec de l'hospitalité qu'ils vont offrir à la statue de notre héros commun. Son ombre, ici présente, reconnaît ces plaines qui furent le théâtre de son intrépide valeur ; cette place lui sera familière ; il considèrera ces lieux où il a lutté et souffert. Moins heureux que Samuel de Champlain, son illustre devancier, il pourra se dire néanmoins que sa gloire est d'autant plus pure que la cause qu'il a défendue était plus désespérée.

Magnifique exemple de grandeur d'âme et d'héroïsme, il continuera d'honorer la nation qui le vit naître et ces Français du Canada pour lesquels il combattit.

Au moment où l'orateur reprend son siège, la fanfare de 9e régiment joue "la Marsaillaise" ; les étudiants de Laval mêlent leur chant aux échos de la fanfare, tous les spectateurs sont debout et les applaudissements éclatent de toutes parts.

Sir Lomer Gouin lui succède. Le premier ministre de la Province, est un orateur que la foule aime à entendre. Sa voix est chaude et sympathique, et il parle de l'abondance du cœur. Dans ses discours, il a toujours le soin de donner des conseils pratiques. Ceux que la vie de Montcalm lui a inspirés et qu'il nous a exprimés dans sa belle péroraison sont à lire et à méditer profondément. Sir Lomer ne pouvait mieux terminer son discours. Aussi l'auditoire l'a-t-il vivement applaudi.

Discours de Sir Lomer Gouin.

Qu'il plaise à M. le lieutenant-gouverneur,
Mesdames, Messieurs,

Le premier ministre de la province de Québec tient à honneur de s'associer à cette manifestation, et c'est pourquoi il répond avec empressement à l'appel de M. le président du comité et accepte avec joie l'invitation qui lui est faite de prendre la parole.

L'on a dit que " les historiens sont des semeurs de patriotisme ". Rien n'est plus vrai et plus juste que ce mot. En retracant la vie de nos pères, en mettant en relief leurs pensées, leurs actions et leurs vertus, l'histoire non seulement propose de nobles exemples à notre imitation, mais elle ressuscite en quelque sorte les générations qui nous ont précédés et ajoute ainsi à notre force, à notre énergie nationale ; car jamais un peuple ne marche plus fièrement et plus allègrement dans les voies de l'avenir que lorsqu'il se sent soutenu par l'invisible armée des ancêtres.

Or, il est diverses façons d'évoquer le passé. Comme il y a les récits attachants des chroniques, il y a aussi les effigies impressionnantes de la statuaire ; comme il y a de l'histoire qui se raconte et se lit dans les livres, il y a aussi de l'histoire qu'on sent palpiter dans le marbre ou dans le bronze ; et si les pages que trace le ciseau du sculpteur sont peut-être moins précises que celles de l'annaliste, elles ont cependant sur celles-ci l'avantage d'être sans cesse ouvertes à tous, aux petits comme aux grands, aux illettrés comme aux savants.

Grâce à une initiative vraiment patriotique et que nous ne saurions trop louer, nous avons aujourd'hui la bonne fortune d'assister au dévoilement d'une statue. Je tiens à vous en donner l'assurance dès maintenant, je ne songe aucunement à entreprendre le panégyrique du général marquis de Montcalm ; il n'appartient qu'au poète à la voix inspirée et à l'orateur au verbe ailé et puissant de célébrer ce paladin de notre histoire nationale, d'exalter la valeur de ce brave d'entre les braves. D'ailleurs, son souvenir n'est pas mort dans les cœurs canadiens ; bien loin de là, il y est plus vivant que jamais et l'ombre du héros de Carillon plane toujours sur notre vieille cité où tout se plaît à parler du passé. Ce n'est donc pas pour consacrer la mémoire du général de Montcalm, ni pour reconcilier la gloire avec ses malheurs, que nous lui avons élevé un monument, mais bien plutôt pour nous confirmer nous-mêmes dans nos devoirs ; et, s'il est un hommage bien mérité, ce bronze doit surtout repré-

senter à nos yeux l'évocation la plus belle, la plus sublime qui soit : celle du courage patriotique et du culte héroïque de l'honneur.

De cette évocation, il faut retenir la réconfortante leçon. Puissent les générations qui défileront devant cette statue y trouver toujours les plus pures inspirations !

A la jeunesse elle dira l'amour du devoir et qu'il n'y a rien de grand comme d'accomplir la tâche de chaque jour.

A l'âge mûr elle enseignera la ténacité de la volonté et que ceux-là seuls vivent dont un dessein obstiné " emplit l'âme et le front ".

A la vieillesse elle conseillera la sérénité de l'esprit en rappelant que l'important dans la vie n'est pas d'avoir réussi mais bien d'avoir donné son effort.

A tous elle apprendra la sainte loi du dévouement et qu'il n'est pas permis de refuser les sacrifices que réclament la patrie ou la cité.

Vous le savez, Montcalm, lorsqu'il venait d'être mortellement blessé et voyait la victoire trahir ses drapeaux, recommanda tout d'abord à ses lieutenants de " ménager l'honneur de la France ", puis il adressa au général anglais ces lignes qu'on ne saurait trop relire : " Ayez pour les Canadiens les sentiments qu'ils m'ont inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur ".

Eh ! bien, le bronze qui se dresse dans ce jardin redira encore aux arrière petits-fils des Canadiens de 1759 la suprême recommandation de Montcalm, comme il rappellera aux descendants de leurs vainqueurs son appel vraiment touchant. Puissent les uns et les autres entendre toujours cette recommandation et cet appel, et notre cher Canada restera le pays de l'honneur, de la paix et de la liberté par excellence.

Son Honneur le Maire Drouin est le quatrième orateur de la circonstance. Il avait à remercier " les âmes généreuses qui dans notre ancienne mère-patrie se sont souvenus du héros tombé au champ d'honneur " et à féliciter " ceux qui de ce côté de l'océan ont entendu l'appel vibrant de nos frères de France " ; il l'a fait en des termes heureux et tout l'auditoire a apprécié la manière habile dont il s'est acquitté de sa tâche.

Discours de Son Honneur le Maire

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de prendre part à la belle démonstration d'aujourd'hui, pour plusieurs raisons.

D'abord, c'est pour moi un honneur et un plaisir de venir ici représenter mes concitoyens dans une solennité qui réunit tous les esprits et tous les cœurs.

Comme premier magistrat, chargé de l'administration de la cité, ayant à veiller non seulement à sa prospérité matérielle mais aussi à son embellissement, il me fait plaisir d'assister à l'inauguration d'un superbe monument qui ajoute une décoration vraiment artistique à notre ville déjà pourvue d'édifices et de monuments magnifiques.

Et puis comme maire d'une ville ancienne comme Québec, je ne peux être indifférent à tout ce qui rappelle les gloires d'autrefois, le nom des héros et des grands hommes qui ont illustré ce coin de terre, voire même qui ont versé leur sang pour le protéger et le défendre.

Aussi, c'est avec une joie profonde que j'assiste au dévoilement de cette statue qui fait honneur aux artistes qui l'ont exécutée ou qui en ont fait l'architecture,—qui fait honneur aux âmes généreuses qui, dans notre ancienne mère-patrie, se sont souvenus du héros tombé au champ d'honneur, à mille lieues du château où son épouse et ses enfants lisaient avec tant de joie les lettres émouvantes qui leur apprenaient les hauts faits, le courage et la persévérance du glorieux marquis de Montcalm.

Ce monument fait aussi honneur à ceux qui, de ce côté de l'Océan, ont entendu, comme un écho lointain, l'appel vibrant de nos frères de France les conviant à concourir à la glorification du héros, et dans l'Ancienne France et dans ce qui fut autrefois la Nouvelle France, le Canada d'aujourd'hui.

Je me sens vraiment mal à l'aise pour porter la parole dans une assemblée où la solennité du jour fera jaillir de bouches éloquentes l'éloge de Montcalm avec toutes les ressources de la littérature et de la poésie.

Je laisse aux historiens et aux poètes le soin de chanter les louanges de Montcalm.

J'aime mieux vous dire que l'œuvre hautement patriotique que

vous venez d'achever, monsieur le président, va droit au cœur de tous les habitants du Canada, et surtout de Québec.

La mémoire de Montcalm est restée vivante dans notre peuple. Elle était en nous aux jours sombres qui suivirent sa mort héroïque; et quand d'autres épreuves nous ont assaillis, au cours de notre histoire, l'image de Montcalm a toujours été présente à notre esprit, nous enseignant le sentiment du devoir, le dévouement patriotique, le courage indomptable, la persévérance dans les difficultés, et l'héroïsme du sacrifice.

Ce qu'à été pour nous la mémoire de Montcalm, sa statue le sera pour nos enfants et pour ceux qui les suivront.

Non seulement la génération présente mais celles qui viendront après ne pourront passer devant ce monument sans saluer cette noble figure qui personnifie la foi en Dieu, l'amour de la patrie et la confiance inébranlable dans ses destinées.

J'ajouterai, monsieur le président, que je me réjouis avec tous les échevins et le peuple de Québec, de constater cette manifestation nouvelle du mouvement généreux qui, depuis quelques années surtout, se déploie pour le culte de notre passé, de nos héros et de nos grands hommes, et qui a eu pour résultat l'érection de plusieurs superbes monuments à leur mémoire.

Ces œuvres artistiques qui se dressent sur nos places publiques et sur nos rues, sont un décor vraiment idéal qui ajoute à la splendeur de nos paysages et au charme de la légende qui plane au-dessus du vieux Québec.

Depuis quelques années, nous avons fait de véritables progrès dans la voie des embellissements et des améliorations et je vous remercie, monsieur le président, d'être venu ajouter à une œuvre si belle dans la voie déjà si bien tracée.

Jacques-Cartier, Champlain, Wolfe, Montcalm, Lévis, Frontenac, Laval et plusieurs autres ont déjà leur monument ; d'autres sont en cours d'exécution et si nous persévérons dans cette noble tâche, notre ville pittoresque deviendra un centre d'attraction pour tous ceux qui aiment l'art consacré à de grands souvenirs.

Il ne me reste plus qu'à vous féliciter, monsieur le président, ainsi que vos collègues du comité, sur le succès de l'œuvre que vous avez menée à si bonne fin. Je suis heureux d'offrir aussi mes compliments aux orateurs et au poète dont la parole ajoute tant d'éclat à cette belle cérémonie ; et c'est avec un véritable bonheur que j'accepte de votre part, en votre qualité de président du comité du monument Montcalm, le cadeau vraiment princier, que vous faites à la cité de Québec.

Le conseil de ville, j'en suis sûr, s'empressera de faire honneur à l'engagement que je prends aujourd'hui au nom de la cité. Nous garderons avec un soin jaloux le monument Montcalm comme nous gardons déjà ceux de Champlain et de Laval.

M. l'Abbé Gosselin, recteur de l'université Laval, est l'orateur suivant. Connaissant son cœur de prêtre et de patriote, l'auditoire avait hâte de l'entendre pour recueillir de sa bouche des paroles qui réconfortent et raniment les énergies. C'est de Montcalm comme homme de vertus chrétiennes qu'il nous a parlé, et en nous rappelant les exemples admirables de foi de ce grand chrétien que fut Montcalm, il a fortifié en nous des sentiments dont nous sommes fiers.

Discours de M. l'abbé Gosselin

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les monuments que l'on élève à la mémoire des grands hommes ne sont pas destinés seulement à rappeler ce qu'il peut y avoir, dans leur carrière, d'extraordinaire ou de sublime ; un acte insigne de dévouement, une victoire célèbre, une mort glorieuse. Ils ont, à notre sens, une signification plus haute, une portée plus générale, et l'œuvre de l'artiste, pour représenter un fait, une action particulière, n'en synthétise pas moins toutes les qualités, toutes les vertus, tous les sentiments qui ont fait de celui dont on veut immortaliser le souvenir, une célébrité ou un héros.

Nous avons de cela un remarquable exemple dans le monument d'une beauté si expressive et si vivante que nous inaugurons aujourd'hui. Ici, en effet, s'offre à nos yeux le général Montcalm au moment où il a été blessé à mort ; l'ange de la Renommée le soutient, et ce messager du Dispensateur de toute vraie gloire, s'apprête à couronner en lui non pas seulement un trépas digne des héros antiques, mais toute une vie de devoir faite de travail et de zèle, de dévouement et de patriotisme.

On a dit et redit souvent les talents et les vertus de Montcalm ; on a célébré sa bravoure dans les combats, son énergie en face des difficultés, sa modération et sa modestie dans le succès. Des voix autorisées rappelleront sans doute à votre souvenir les campagnes mémorables de Chouaguen, de William-Henry et de Carillon comme aussi les inquiétudes croissantes et les angoisses poignantes de ce

Monsieur l'Abbé A. GOSSELIN,
Recteur de l'Université Laval.

général résolu cependant " à s'ensevelir sous les ruines de la colonie".

Pour nous, notre rôle sera plus modeste. Invité à prendre la parole en qualité de recteur de l'université Laval, nous avons pensé que cette circonstance même nous invitait à dire à la jeunesse canadienne catholique et française, quelles leçons utiles elle pouvait tirer de la belle manifestation patriotique de ce jour.

La carrière de Montcalm fut assez brillante et assez féconde pour que l'on puisse faire un choix des enseignements qui s'en dégagent et proposer cet homme illustre à l'imitation comme à l'admiration de tous, mais plus particulièrement des jeunes. La tâche nous semble facile et, pour la remplir nous voudrions, brièvement et simplement, rappeler à nos compatriotes cette pensée salutaire : c'est que, avant d'être un héros, Montcalm fut un homme de devoir et un chrétien convaincu.

Homme de devoir, il le parut dès sa première jeunesse, alors que, sous la direction d'un précepteur que l'on serait tenté de trouver trop exigeant parfois, il consacrait, chaque jour, de longues heures à l'étude des langues et de la littérature. Son esprit vif, son caractère naturellement bouillant et emporté l'aurait plutôt poussé vers le jeu et les amusements de son âge, mais l'obéissance due aux ordres d'un père aimé et respecté, la volonté ferme et les exemples de son maître le ramenaient au devoir. Aussi, à quatorze ans, c'est-à-dire à l'âge où, dans notre pays, on ne fait souvent que balbutier les éléments du latin, le jeune Louis-Joseph pouvait déjà lire dans le texte même, les auteurs de l'antiquité grecque et latine.

Cette assiduité au travail, ce goût particulier pour l'étude, Montcalm ne s'en débarrassa pas comme d'une vertu inutile, au sortir de l'école, mais il les conserva toute sa vie et, du camp d'Otrebach, il pouvait écrire à son père : "J'apprends l'allemand.. et je lis plus de grec et de latin, grâce à la solitude, que je n'en avais lu depuis trois ou quatre ans."

Bel exemple à suivre que celui de ce jeune homme qui, bien loin de perdre son temps dans des amusements frivoles, occupe ses

loisirs et charme sa solitude par l'étude d'une langue étrangère et par la lecture des auteurs anciens. On comprendra maintenant que l'un des biographes de Montcalm ait pu dire de lui : " Peu de lettrés ont mieux possédé l'antiquité que cet homme de guerre qui, par ce trait comme par son indomptable énergie, ressemble plus aux capitaines du seizième siècle qu'à ceux de son temps (1)."

Homme de devoir, Montcalm le fut dans ses campagnes d'Amérique comme il l'avait été durant celles de Bohême et d'Italie. Et, de même que, pour obéir aux ordres de son roi, il avait tout quitté : patrie, amis, famille, de même aussi quand viendra l'heure décisive, fatigué, épuisé, manquant de tout et sans espoir de succès, il restera à son poste, prêt à mourir s'il le faut, pour retarder la chûte de cette colonie qu'on l'a chargé de défendre presque sans lui en fournir les moyens.

Les ressources les plus nécessaires lui font défaut ; pas de vivres, pas de munitions, pas d'argent, presque pas de combattants. La victoire va lui échapper et comme s'il eût été poussé par le découragement, il demande son rappel. C'est la nature qui, effrayée des obstacles, fait entendre sa voix ; mais bientôt le devoir parle plus haut, et au ministre qui vient de lui mander que le roi compte sur lui, Montcalm écrit : " J'ose répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie." Tout Montcalm est dans ces simples mots. Aussi a-t-on pu dire avec vérité : " La grandeur de Montcalm, il ne faut la chercher ni dans ses facultés, ni dans ses talents, elle était dans son âme tout entière subjuguée par le devoir. Montcalm fut le " soldat ", il en eut toutes les vertus, il en accepta toutes les servitudes, même celle de la mort. Corneille, le grand poète du devoir, était son auteur ou plutôt son conseil. Plutarque, qu'il avait le bonheur de lire dans le texte grec lui parlait aussi du devoir. Sous les rayons de cette idée fortifiée par la foi religieuse, Montcalm, pendant sa longue agonie, grandit de sacrifice en sacrifice jusqu'à l'heure suprême ; lorsqu'elle sonna, il était prêt ; la tête haute, l'âme sereine, il se leva, salua la France et mourut". (2).

Mais hâtons-nous de l'ajouter, cette mort d'un héros fut aussi celle d'un chrétien.

Cette foi vive, ces convictions sincères qui ne l'abandonnèrent jamais et qui furent l'ornement de sa vie comme aussi la consolation de son heure dernière, Montcalm les avait puisées dans l'âme religieuse d'une mère adorée pour laquelle il conserva jusqu'à la fin de sa vie un véritable culte. Au sein de la famille, au milieu de la vie agitée des camps, le noble soldat chrétien ne se démentira point,

---

(1) Chas de Bonnechose : *Montcalm et le Canada français*, p. 31.
(2) Chs de Bonnechose, op. cit. p. 85.

et il pourra, un jour, en toute sincérité, écrire à son épouse au sujet de leurs chers enfants : "..Dieu veuille les conserver tous et les faire prospérer et pour ce monde et pour l'autre ".

Sa confiance et son abandon en la divine Providence semblaient grandir et se fortifier à proportion même des obstacles. "Je voudrais, disait-il après la campagne de 1758, avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les hommes et les vivres. Cependant, j'espère en Dieu ; il a combattu pour moi le 8 juillet ; au reste, que sa volonté soit faite."

Et quand le succès couronnant ses efforts vient récompenser son habileté ou sa valeur, Montcalm n'a garde d'oublier que c'est au Dieu des armées tout d'abord qu'il le doit, Après la prise de Chouaguen, il demande à Madame de Montcalm d'en remercier le Seigneur pour lui dans sa chapelle et, au lendemain de Carillon, il adresse la même prière à sa mère à laquelle il écrit ; "Je ne crois pas que jamais général se soit trouvé dans des circonstances aussi critiques. Dieu m'en a tiré ; rendez-lui en grâces."

Lui-même savait s'acquitter, avec religion, de son devoir de gratitude envers Dieu et l'on ne peut lire sans émotion, encore aujourd'hui, les inscriptions latine et française qu'il fit graver sur la croix que sa piété reconnaissante avait plantée à Carillon.

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triomphat !

Chrétien ! Ce ne fut point Montcalm et la prudence,
Ces arbres renversés, tes héros, leurs exploits,
Qui des Anglais confus ont brisé l'espérance,
C'est le bras de ton Dieu vainqueur sur cette croix.

Cette vie illuminée des clartés de la foi devait se terminer par une mort non moins chrétienne que glorieuse. Averti qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, Montcalm ne voulut plus s'occuper que du soin de son âme et "ce général qu'on avait vu si souvent rendre gloire à Dieu sur le champ de bataille, ne fut pas moins digne d'admiration, à l'heure suprême (1)." Il reçut avec piété et édification les derniers sacrements et le 14 septembre, à 5 heures du matin, dans le calme et la sérénité d'une conscience loyale et fidèle, il rendait sa belle âme à Dieu.

Noble fin d'une noble et généreuse carrière ! Dans l'une comme dans l'autre, sachons puiser les enseignements qu'elles comportent.

(1) Les Ursulines de Québec vol. III, p. 7.

Montcalm vivant, c'est l'homme d'action qui, les yeux fixés sur l'idéal qu'il s'est fait du devoir et de la constance, va droit son chemin, malgré les ennuis et les dégoûts, à travers les obstacles et les difficultés de toutes sortes.

Montcalm expirant, c'est le chrétien résigné, convaincu, que la mort n'effraie point parce que, au-délà de la tombe, son regard plein d'espoir entrevoit l'éternelle quiétude due à une vie de labeurs, de sacrifices et de dévouement. Ces deux leçons s'éclairent et se complètent dans un même rayonnement de gloire et de lumière. Puisse donc le monument d'où elles émanent, et que nous admirons devant nous, rappeler aux générations présentes et futures, dans une langue aussi forte et aussi durable que le granit, que si Montcalm fut véritablement un héros, il fut aussi et avant tout un soldat consciencieux et un grand chrétien.

M. Cyrille Délâge, le président de la société St-Jean-Baptiste de Québec, vient ensuite. Il avait à dire la fidélité des membres de notre société nationale et des Canadiens-Français qu'elle représente au souvenir de leur glorieux passé et à leurs traditions nationales et religieuses ; il l'a fait d'une manière heureuse, et on a principalement applaudi à ses dernières paroles : " Nous sommes revenus, nous travaillons et nous travaillerons pour ne repartir jamais."

Discours de M. Cyr. F. Délâge

Mesdames et Messieurs,

La société St-Jean-Baptiste de Québec est heureuse et fière en ce jour d'apothéose, de reconnaissance nationale, d'admiration universelle, elle, la Vestale qui ne doit jamais laisser s'éteindre dans l'âme canadienne-française le feu sacré du Patriotisme, le culte du passé, elle qui s'est donné pour mission spéciale et glorieuse d'élever des monuments qui rappellent et consacrent, par la pierre et le bronze, les beaux, les nobles, les grands gestes des aïeux, et de poser des jalons qui indiquent la voie glorieuse qu'ils ont parcourue pour jeter sur ce continent la semence féconde des idées françaises et chrétiennes.

Oui, elle est heureuse et fière, mais en ce moment, elle voudrait que les grandes joies fussent muettes comme les grandes douleurs, car elle craint de ne pas être à la hauteur de la circonstance, que les mots pour exprimer ce qu'elle ressent, lui fassent défaut, bref, que vous n'entendiez que les battements de son cœur, battant plus fort qu'à l'ordinaire.

Aussi, est-ce sous l'empire d'une émotion réelle et d'une crainte légitime que d'abord, elle dit, purement et simplement : Merci. Merci à ceux qui ont eu l'idée, la patriotique idée d'élever ce monument au vainqueur de Carillon, au vaincu des plaines d'Abraham, à la personnification de la vaillance française, du génie militaire et de l'honneur.

Elle est longue et bien remplie, O France bien aimée, la liste de tes héros, et "d'en créer tu n'es point lasse". Sans dépasser les limites de ce pays, il doit s'arrêter souvent, le voyageur qui le parcourt, car il entend à chaque pas une voix qui lui crie : "Sta viator, heroem calcas ".

Et, j'en suis certain, Montcalm, nul ne visite ces plaines historiques, sans attendre la voix qui arrête, car depuis longtemps ta place est marquée dans notre Panthéon. Les grandes actions, je le sais ne sont pas toujours appréciées par ceux qui en sont l'objet, qui en sont les témoins, et trop souvent, pour ne pas dire toujours, l'oubli est leur froid linceuil. Mais l'histoire, a dit Michelet, " est une résurrection " ; c'est aussi une vengeresse ; armée de son flambeau puissant, elle remonte vers le passé, y pénètre, en scrute avec soin tous les plis et replis, ressuscite les morts, les oubliés, demande pour eux un souvenir ému et reconnaissant, une réparation d'autant plus grande qu'elle est plus tardive, et le monde étonné, descend de leur piédestal les médiocrités qui s'y étaient installées, redresse les torts, répare les injustices, enfin rend un hommage désintéressé au véritable mérite.

Mais tu ne fus pas méconnu, Montcalm, ni jamais oublié. Ton sang ne fut pas vainement répandu. Le souvenir de tes exploits n'a pas dormi dans la poussière, et il n'apparaît pas aujourd'hui plus rayonnant qu'autrefois, qu'en ce jour où ton roi, le nôtre d'antan, pour qui la colonie naissante était une quantité négligeable, te donnait l'ordre de partir afin d'assister à ses derniers instants, de la sauver, quand tout était perdu, fors l'honneur. Oui, nous savions, et nous ne l'avons jamais oublié, que quand tu reçus cet ordre, tu compris que c'était celui de mourir, mais que tu partis sans discussion, sans hésitation, convaincu que tu connaîtrais la faim, la défaite, la mort, la mort glorieuse, jamais la honte ; que tu ne voulais point voir l'Anglais dans Québec, et tu ne l'as point vu, car tu avais rendu ta belle âme à son créateur quand notre " vieux drapeau trempé de pleurs amers, ferma son aile blanche et repassa les mers." Rien d'étonnant que tu sois resté comme le type légendaire du chevalier sans peur et sans reproche, auquel honneur, hommage et reconnaissance sont éternellement dus.

Nous aimons à nous souvenir ; aussi n'avons-nous jamais manqué l'occasion de graver ton nom sur nos édifices publics, de le tracer sur notre sol, de le buriner dans le cœur de notre population. Mais il fallait davantage, un plus grand témoignage, une pierre, un bronze, un autel, un monument, et que cette pierre fût posée, que ce bronze fût donné, que cet autel fût bâti, que ce monument fût élevé par tes deux patries, car " tout homme a deux pays, le sien et puis la France ". Par la Vieille France et par la Nouvelle-France, le projet est réalisé, car en ce moment l'âme de Vestric et celle de Québec vibrent à l'unisson, les cœurs de ces deux villes ne forment qu'un seul cœur.

Dans l'ordre chronologique, d'autres devaient te précéder, ils t'avaient devancé dans le chemin du sacrifice, dans la voie de l'apostolat et de l'héroisme. Cartier, Champlain, Maisonneuve, Laval, avaient leur monument, tu devais avoir le tien. Tu l'as. Maintenant nous sommes satisfaits. Notre dette est payée, mais il nous reste encore un devoir à accomplir ; respecter les volontés des mourants.

Un siècle et demi s'est écoulé depuis le 13 septembre 1759, et cependant tes dernières paroles retentissent encore à nos oreilles : " Je fus leur père, soyez leur protecteur ", disais-tu au général anglais, et le vainqueur a eu des égards pour le vaincu, et le drapeau britannique a protégé, protège et protègera longtemps encore, je l'espère, nos libertés. A ton général, tu ajoutais : " Je vous recommande de ménager l'honneur de la France ; et tes compagnons d'armes s'endormirent pour la dernière fois eux aussi, en murmurant : " Reviendront-ils jamais " ? Ils ne sont jamais revenus, mais les fils de ceux qui ont été cédés, ne sont pas disparus, n'ont point dégénéré et en toute occasion, ont ménagé et veulent ménager l'honneur de la France. Leur fidélité au passé n'affecte pas leur loyauté au présent. Ils sont encore sur les même plaines, n'y livrant pas cette fois un combat sanglant, mais soutenant une lutte sérieuse pour la conservation de leur langue, de leurs institutions et de leurs lois, et sous l'empire de ces nobles sentiments et sans provocation, mais avec respect, fierté et confiance, dans le verbe d'autrefois que la séparation n'a guère altéré, ils disent assez clairement pour être compris : nous sommes revenus, nous travaillons, et nous travaillerons pour ne repartir jamais.

Le moment est enfin venu d'entendre le lieutenant-colonel Wood, l'historien anglais de Wolfe et de Montcalm, invité par le comité de Québec à exprimer les sentiments de ses compatriotes anglo-saxons dans cette circonstance imposante. On conçoit facilement

l'attention dont il fut l'objet. Son admiration pour Montcalm ne connait aucune restriction, et l'orateur n'hésite pas à le proclamer le plus grand soldat que la France ait eu en Amérique, en rappelant qu'il n'avait été donné à aucun autre de gagner quatre victoires consécutives. Cet éloge fait par un anglais provoqua de vifs applaudissements et l'auditoire acclama ce franc et généreux langage.

Discours du lieutenant-colonel Wood

Votre Honneur,

Messeigneurs.

M. le président,

Mesdames et Messieurs,

Laissez-moi remercier d'abord le comité qui a donné aux Anglo-Canadiens l'occasion très prisée de se joindre à leurs compatriotes de langue française pour rendre hommage au nom glorieux et désormais fameux de Montcalm. Je n'ai pas la présomption de me poser aujourd'hui en représentant autorisé de mes compatriotes de langue anglaise ; mais je suis certain de ne pas me tromper en affirmant que cet hommage rendu à un grand héros français a un écho sympathique dans leurs cœurs. Bien plus, parlant en homme familier avec l'histoire militaire anglaise, je ne crains pas d'affirmer que tous ceux qui comprennent la carrière de Montcalm n'ont pas seulement pour lui de l'affection au cœur, mais aussi de l'admiration dans l'esprit.

Nous Canadiens des deux races, sommes trop portés à rappeler la défaite de Montcalm plutôt que ses victoires. Et peut-être me sera-t-il permis de dire à ce propos qu'il n'était pas mal de choisir parmi vos orateurs de circonstance, un homme dont la langue maternelle est la langue anglaise. Les orateurs français auraient cru manquer de délicatesse en parlant devant un auditoire mixte des quatre victoires remportées par Montcalm sur les armées anglaises. Je n'éprouve pas cette gêne et je ne crains pas d'en parler à voix haute. Nous, d'origine anglaise, ne sommes pas familiers avec la défaite. Il est peu d'hommes qui nous en ait fait subir une. Il en est encore moins qui nous aient vaincu plus d'une fois. Mais dans toute notre longue histoire, je ne vois personne, à part Montcalm, qui nous ait fait subir quatre défaites. Et quel vainqueur plus noble pouvions-nous rencontrer ?

Laissez-moi donc payer un tribut d'hommage mérité à Montcalm, général consommé et chef victorieux ; et permettez-moi de dire

aussi un mot des réguliers français qui se dévouèrent, sous ses ordres, pour leur roi et leur pays.

Monsieur le Lieutenant-Colonel WOOD, Historien de Wolfe et Montcalm.

Pensez donc aux étonnantes difficultés militaires qu'ils ont rencontrés. Il n'y avait pas, dans le plus strict de l'expression, d'armée française parfaitement organisée pour toute l'étendue du Canada. Il y avait cinq corps d'armée presque indépendants, à savoir : les réguliers français, les réguliers canadiens, la milice canadienne, les marins français et les Sauvages. Montcalm n'était que le commandant, pour la circonstance, des réguliers français (troupes de terre). Les marins obéissaient à leurs propres officiers et se trouvaient dans un sens général, sous l'unique commandement militaire du Gouverneur. Et le Gouverneur qui commandait en personne les Canadiens et contractait des alliances avec les Sauvages, qui avait pouvoir d'intervenir et qui effectivement intervenait dans les affaires des armées, était ce vieil insensé importun et sans compétence qui s'appelait Vaudreuil ! Pour comble de malheur l'intendant se trouvait être le tout-puissant Bigot, l'homme le plus vilain que la colonie ait jamais eu pour la voler et la trahir. Les cinq corps d'armée avaient donc réellement à obéir à trois chefs différents. Aussi les récriminations, les jalousies et les malentendus ne se comptaient-ils pas.

Cependant, en dépit de tout cela, Montcalm fit des merveilles. Quand il arriva en 1756, il était tout nouveau en Amérique comme l'étaient tous les réguliers français. Mais lui et ses hommes apprirent vite et à bien s'orienter. Il manœuvra avec tant d'habileté à Ticonderoga qu'il trompa complètement la grande armée anglaise qui menaçait le passage du Lac Champlain ; et il agit ainsi avec tant de succès qu'il se dirigeait depuis longtemps vers Oswégo sans que l'on connut qu'il était même parti. Arrivé à Oswégo il prend trois forts en très peu de jours, malgré la présence dans les bois, des Anglais qui, à deux jours de marche, s'ils avaient rappelé leurs garnisons, auraient de beaucoup dépassé son armée en nombre. Sans routes, sans chevaux, sans chariots ou quelques moyens réguliers de transport auxquels il était accoutumé en Europe, il avait

conduit une armée mixte à travers des lieux sauvages aussi rapidement que l'aurait fait en France un nombre égal de soldats ! Il frappait comme la foudre, et il était déjà éloigné quand l'ennemi pouvait se rendre compte de ce qu'il avait fait.

Lui et son corps de réguliers, à cause de cette partie étrange et toute nouvelle de sa campagne, méritent le plus grand crédit. Malgré cela ils n'auraient pas remporté de succès sans le travail également bien fait par les voyageurs canadiens.

En 1757 Montcalm fit encore une attaque soudaine, habile et couronnée de succès au Fort William-Henry, en présence de forces bien supérieures aux siennes, et remporta une belle victoire avant que les ennemis ne fussent prêts à combattre. Et en 1758 il couronna tous ses succès par l'habilité hardie et tout à fait consommée avec laquelle il défit une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne dans un combat corps à corps. Ticondéroga était son triomphe. Abercromby, le général anglais, était un déplaisant militaire qui engageait le combat tête baissée. Mais il faut nous rappeler que les manœuvres préliminaires étaient dirigées contre le fameux Lord Howe, que Pitt et Wolfe se sont accordés à louanger comme étant le meilleur soldat de leur armée et " le parfait modèle de toutes les vertus militaires ". Montcalm tint en respect des ennemis beaucoup plus nombreux que ses combattants aussi longtemps du moins qu'il le fallait pour lui permettre de se retrancher. A cette fin il sut choisir la meilleure position possible. Et cependant il était également préparé non pas à être pris dans un endroit sans issue, mais à battre en retraite à la tête du lac en laissant l'ennemi loin en arrière de lui comme il avait fait à la bataille qu'il avait livrée précédemment.

Ticondéroga, aujourd'hui, est un aussi beau sujet d'étude que n'importe quel sujet de ce genre dans l'histoire. Et quiconque désire avoir une preuve de la profondeur d'esprit et de l'héroïcité de Montcalm, on peut lui donner le conseil de consulter une nouvelle monographie publiée par la section historique de l'état-major de l'armée, " Montcalm au combat de Carillon ", par le capitaine Maurice Santal.

La grande campagne de Québec est bien connue maintenant, mais cela vaut la peine de noter les sages précautions prises par Montcalm mais rendues inutiles par l'insensé Vaudreuil et le misérable Bigot. Montcalm conseilla de fortifier la fameuse traverse contre la flotte anglaise, mais Vaudreuil ne voulut pas. Les évènements ont prouvé que Montcalm avait raison. Il avait raison quand il voulut rester maître des hauteurs de Lévis ; raison quand, le 3 septembre, il refusa de traverser la rivière Montmorency pour attaquer Wolfe, qui se trouvait là ; raison d'envoyer le régiment de Guyenne faire la

patrouille sur les hauteurs de Québec, le 5 septembre ; raison quand il ordonna à ce régiment d'aller camper au foulon le 12 septembre, la veille de la bataille. Inutile de le dire, Vaudreuil eut tort de s'objecter à tout cela et de contredire en tout point ce que Montcalm voulut faire. Lorsque nous songeons que la flotte anglaise a non seulement isolé les forces françaises, mais qu'elle a prouvé qu'elle était une clôture impénétrable derrière laquelle son armée pouvait manœuvrer en pleine sécurité, que Wolfe a gardé toutes ses manœuvres secrètes jusqu'au dernier moment, tandis qu'au contraire Vaudreuil persistait à faire connaître tout ce qui se passait dans le camp français ; lorsque nous songeons à tout cela, nous pouvons bien nous émerveiller des connaissances presque divines qui permirent à Montcalm de si bien deviner les plans de l'armée anglaise et de prendre de telles précautions pour la vaincre.

Un dernier mot : On a souvent blâmé son attitude à la bataille des Plaines d'Abraham. Mais que pouvait-il faire de plus. Il n'avait et ne pouvait rien obtenir de précis sur les intentions de Wolfe. Lorsque les forces anglaises furent rendues sur les hauteurs, il n'avait plus qu'à se battre et à se battre tout de suite. S'il avait attendu quelques heures, tout renfort qu'il aurait pu recevoir aurait amené une addition à l'armée de Wolfe. Et s'il avait attendu quelques jours, c'était la famine pour son armée. Il a choisi la meilleure voie dans les circonstances et il l'a suivie en autant qu'elles le lui ont permis. Il commanda tous ses hommes et tous les canons ; mais Vaudreuil contredisait ses ordres autant que possible et ne lui laissa que trois canons. Il ne poussait pas ses hommes au travail quant ils étaient épuisés, comme on l'en a souvent accusé ; mais il les dirigea avec soin et les conservait frais et dispos.

La fin de la guerre fut inévitablement contre le pouvoir français en Amérique. Mais si Montcalm avait été le chef, la Nouvelle-France serait tombée sans que la réputation de son gouvernement fut affectée, comme est resté intact l'héroïsme de son armée.

Nous qui sommes réunis ici, nous devons bien peser toutes ces choses, et prendre l'exemple de celui qui réunit les plus hautes qualités de l'esprit et du cœur à un degré si proéminent. Montcalm a été grand encore dans la mort. *La guerre est le tombeau des Montcalm.* Ne devrions-nous pas toujours ajouter à cette phrase si glorieuse, notre devise : "Je me souviens".

M. le Sénateur Dandurand avait sa place toute marquée à cette fête du souvenir. Il avait été à la peine, il devait être à l'honneur. M. le sénateur Dandurand avait déjà eu le privilège de représenter avec M. De Celles et M. Thomas Côté, le comité de Québec au

L'Honorable R. DANDURAND,
Membre du Sénat.

dévoilement du monument érigé à la gloire de Montcalm, à Vestric-Candiac, en France, et d'y remporter un brillant et retentissant succès oratoire. L'auditoire fut heureux d'entendre de sa bouche un écho encore ému " de cette fête grandiose d'un patriotisme vibrant comme seules les populations méridionales de notre mère-patrie peuvent nous en donner le spectacle " et quand il a évoqué le souvenir de ceux qui ont réussi, M. Bouzanquet en particulier, à concentrer la pensée de la France sur cette belle figure de Montcalm de préférence à tant d'autres soldats français illustres dont ce fut la fonction, dans tous les temps, de mourir pour elle, l'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Discours de M. le Sénateur Dandurand.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Ce fut ma bonne fortune de pouvoir accepter l'invitation du comité de Québec de le représenter au dévoilement de la statue Montcalm, à Vestric-Candiac, en compagnie de MM. De Celles et Côté l'an dernier.

Le gouvernement de la République avait officiellement délégué le ministre de l'Instruction Publique, M. le sénateur Doumergue, qui était entouré de toutes les autorités civiles et militaires du département du Gard, ainsi que le député de l'arrondissement, M. Bourguet.

Dans ce beau pays de Provence, sur la place publique du petit village de Vestric, en face d'un vieux château qu'habita Montcalm, s'elève le monument dont vous admirez, en ce moment, la réplique.

Le 17 juillet 1910, nous eûmes le privilège d'assister à une fête grandiose d'un patriotisme vibrant comme seules les belles populations méridionales de notre mère-patrie peuvent nous en donner le spectacle.

Au milieu d'acclamations sans cesse renouvelées, nous vîmes défiler les nombreuses sociétés de vétérans des armées de terre et de mer, qui, drapeaux en tête, vinrent saluer le glorieux ancêtre tombé au champ d'honneur, loin, très loin de son pays, sur un autre continent, pour la défense d'une nouvelle France.

Grâce à l'action énergique, persistante d'un compatriote de Montcalm, de M. Bouzanquet, que nous avions l'espoir de revoir aujourd'hui au milieu de nous ; grâce à son dévouement inlassable, tous les obstacles ont été surmontés, tous les concours nécessaires ont été obtenus, et désormais se dressera sur une des grandes routes de France la figure du héros canadien à qui, dans l'avenir, les régiments Français en marche présenteront les armes.

" C'est sabre-au-clair que nous passerons maintenant devant ce monument, mes soldats et moi, " me disait avec un accent ému, le général commandant la division d'infanterie à Nimes.

La tâche peut, de prime abord, paraître facile d'élever un monument à la mémoire d'un général français en terre de France où l'art le plus pur est toujours au service du patriotisme le plus ardent.

La difficulté gît uniquement dans le choix du personnage dont on veut perpétuer le souvenir. La France a produit tant de soldats illustres, dans tous les temps, dont ce fut la fonction de mourir pour elle, qu'elle n'a pu penser à graver dans le bronze les traits de tous ses héros.

Aussi sommes-nous vivement reconnaissants à M. Bouzanquet et à ses collaborateurs de ce qu'ils ont réussi à concentrer la pensée de la France sur cette belle figure de Montcalm, sur sa carrière militaire si remplie, sur sa lutte héroïque pour la défense du Canada et sur le don de sa vie pour l'honneur des armes françaises.

Montcalm appartient à notre pays, il a droit à ses grandes lettres de naturalisation, car il a été sacré canadien par le baptême du sang. Il dort son dernier sommeil dans la vieille capitale de Québec pour la sauvegarde de laquelle il a livré son dernier combat.

Nous sommes fiers de penser que la gloire de notre héros a reçu la consécration officielle au pays de nos ancêtres.

A tous les bons français qui ont accompli cette œuvre, à M. le statuaire Morice dont nous admirons tous le travail artistique, et dans la pensée et dans la forme, à M. l'architecte Chabert, à M. Bouzanquet, tout spécialement, les canadiens qui se souviennent disent du fond du cœur : Merci.

Il appartenait enfin à M. Thomas Chapais, l'orateur essentiel de nos fêtes nationales, de clore cette brillante série de discours.

Avec quelle émotion il nous a parlé de la bataille des Plaines d'Abraham, de la mort glorieuse de Montcalm, de sa sépulture et de sa résurrection qui marque en même temps la résurrection de la nationalité canadienne-française. Les échos de cette voix puissante et pathétique retentissent encore à nos oreilles. Hâtons-nous d'enregistrer cette page d'un maître de l'éloquence.

Discours de l'Honorable Thomas Chapais

Monsieur le Gouverneur,
Monseigneur,
Mesdames et Messieurs,

Il y a cent cinquante-deux ans, un mois et deux jours, le lieu où nous sommes maintenant réunis était le théâtre d'une scène de carnage et de deuil. On y entendait retentir le formidable grondement du canon, le crépitement sinistre de la fusillade, les clameurs triomphales et les cris de fureur. Les gémissements des blessés et le râle des mourants étaient étouffés par le roulement précipité des tambours et les fanfares éclatantes des clairons. Une armée victorieuse achevait la déroute d'une armée vaincue. Les soldats de Guyenne, de la Sarre, de Languedoc, de Béarn, de Royal-Roussillon, tant de fois triomphants, avaient, dans une minute fatidique, senti passer sur eux le souffle glacé de la défaite. Suivant les desseins providentiels, l'heure avait sonné qui devait changer les destinées de la Nouvelle-France. La bataille des Plaines d'Abraham venait d'être livrée et perdue. Et, au milieu de l'horrible confusion des régiments rompus et décimés, entraîné par le flot des fuyards, un homme couvert de poussière et de sang descendait cette Grande Allée, affaissé sur son cheval noir, et soutenu par trois soldats dont la figure annonçait la consternation et le désespoir. Cet homme, vous l'avez nommé avant moi, c'était Montcalm. Blessé à mort en essayant de conjurer le désastre, il allait abriter son agonie dans notre pauvre Québec, monceau de décombres fumants, et le lendemain, à l'aurore, il expirait en héros chrétien, qui croit aux promesses de l'immortalité.

Quelques mauvaises planches, rassemblées par le contre-maître d'une de nos maisons monastiques, servirent de bière à celui qui s'était appelé Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, lieutenant-général des armées du roi de France, et commandant de l'ordre illustre de Saint-Louis, Le soir de ce funèbre jour, à la lueur des torches, sous la menace des obus et des bombes, on l'enterrait dans une fosse creusée par l'explosion d'un projectile anglais, près du chœur de l'église des Ursulines.

Les témoins de ces navrantes funérailles pouvaient bien se dire que la nationalité canadienne descendait dans le même tombeau. Mais le misérable cercueil de Montcalm contenait un germe de vie et de résurrection. Il y a des tombes qui ne peuvent garder les grands morts qu'on leur confie. Il s'y produit comme une germi-

nation mystérieuse, qui, après un temps, en fait éclater les parois. Et les héros ensevelis surgissent soudain pleins de jeunesse et rayonnants de gloire. Tel a été le destin de Montcalm. Aujourd'hui, après un siècle et demi, il a brisé la pierre sépulcrale. Il vit, il est là sous nos yeux, nous l'acclamons, et nous lui décernons les honneurs du triomphe.

Mais quel est le caractère particulier de cette apothéose ? De quel rayon brille surtout l'auréole qui nimbe le front de Montcalm ? Est-ce le soldat si longtemps victorieux, est-ce le héros de Chouaguen, du fort George, de Carillon, que nous acclamons spécialement à cette heure ? Je ne le crois pas, Messieurs. Le Montcalm vers qui montent aujourd'hui notre enthousiasme et nos vivats, ce n'est pas le vainqueur, c'est le vaincu. Ce qui nous paraît grand et beau dans Montcalm, c'est qu'il a été par dessus tout le héros du sacrifice et de l'immolation. Il avait été envoyé ici à un poste de péril et d'honneur. La situation était désespérée. Il le savait : il sentait venir l'inéluctable catastrophe. " Ah ! que je vois noir ! " s'écria-t-il souvent. Et sa pensée s'envolait vers son cher Candiac, vers la mère, l'épouse, les enfants, laissés là-bas, dans le Languedoc aimé. Quand les reverra-t-il ? Après Carillon, il demande son rappel. Mais les nuages s'amoncellent plus sombres à notre horizon. Non, il faut rester pour faire face au danger grandissant, et il déclare lui-même qu'il ne veut plus abandonner le Canada à cette heure critique. C'est alors que le maréchal de Belle-Isle lui écrit la lettre fameuse où se trouvent ces lignes : " J'ai répondu de vous au Roi, je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas, et que, pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités plutôt que de subir des conditions aussi honteuses que celles qu'on a acceptées à Louisbourg, dont vous effacerez le souvenir." C'est une consigne de mort que le vieux maréchal donne au général dont il connaît l'âme héroïque. Montcalm le comprend. " J'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou périr," s'écrie-t-il. Et il tient parole. Le maréchal lui a demandé d'aller aux plus grandes extrémités. Il va jusqu'à l'extrêmité suprême, il va jusqu'à la mort ! Et c'est là ce qui fait sa grandeur et sa gloire.

L'artiste inspiré l'a compris. Ce n'est pas le vainqueur de Carillon qu'il a offert à notre admiration. C'est le vaincu de l'honneur ; c'est le martyr du devoir ; c'est le héros blessé à mort. Il defaille, il s'affaisse, les ombres du trépas couvrent son front. Mais sur sa tombe, on ne gravera pas le " *væ victis* " que l'on a tant de fois entendu retentir à travers l'histoire. Non, c'est le " *gloria victis* " qui

s'y inscrira. Voilà pourquoi, en ce jour solennel, nous voyons la renommée faire descendre, sur la tête du héros trahi par la victoire, la couronne de gloire et d'immortalité.

Je parlais tout à l'heure de résurrection. Au soir lugubre du 14 septembre 1759, où tout semblait perdu pour la nationalité canadienne-française, celui qui lui eût prédit de glorieux lendemains eût passé pour un visionnaire. Et cependant ces lendemains se sont levés pour elle. La nation canadienne, elle aussi, est sortie du tombeau. Elle a triomphé des épreuves ; elle est devenue grande et forte ; et, dans les destinées nouvelles que la Providence lui a ménagées, elle a compris que les évènements tragiques de 1759 faisaient partie d'un plan de miséricorde et d'amour, grâce anquel elle a pu jouir, depuis un siècle et demi, de la stabilité, de la sécurité et de la paix, sous un drapeau respecté. Il était juste que, dans les jours sereins qui ont succédé aux jours d'orage, elle se souvint du héros qui mourut pour sa cause et dont le sang versé sur les Plaines d'Abraham a été pour elle comme un ferment d'immortalité. Elle a donc entendu avec bonheur les voix de France qui la conviaient à une œuvre commune de reconnaissance et de glorification. Et c'est un jour d'allégresse nationale que celui où elle voit inaugurer ce monument, chef-d'œuvre d'harmonieuse beauté.

Mesdames et messieurs, après un siècle et demi, Montcalm revient victorieux sur ces hauteurs d'Abraham, où il rencontra naguère la défaite et le trépas. Il y revient victorieux du temps : il y revient victorieux de la mort ; il y revient victorieux de l'oubli ; il y revient au milieu des acclamations pacifiques des deux races qui se heurtèrent jadis dans un choc sanglant, sur ce champ de bataille fameux. Et désormais il s'y dressera aux regards émus de la foule, à qui ce bronze éloquent redira toujours que l'héroïsme du sacrifice est une des choses les plus augustes et les plus saintes qu'il y ait ici-bas.

Sir Lomer Gouin avait dit dans son discours : " Il n'appartient qu'au poëte à la voix inspirée et à l'orateur au verbe ailé et puissant de célébrer ce paladin de notre histoire nationale qui fut Montcalm."

Après " l'orateur au verbe ailé " devait venir le poëte à la voix inspirée.

Ce poëte, c'était M. Chapman dont l'œuvre poétique a été deux fois couronnée par l'Académie Française, et qui dans ses vers a si bien chanté la France et son doux parler.

Il y avait longtemps que ses nombreux amis de Québec désiraient acclamer cet illustre enfant de la Beauce. Aussi a-t-il été salué avec sympathie quand il est apparu à la tribune pour nous

dire, bien que malade depuis plusieurs semaines, ses strophes nouvelles à la gloire de Montcalm. Son poëme fut le couronnement de cette fête magnifique qui restera comme un grand souvenir dans les annales de notre cité et de notre nationalité.

Poeme lu par l'auteur, M. William Chapman

VICTUS SED VICTOR

Tout près d'ici, tout près du sol que nous foulons,
Altier comme Québec debout sur sa falaise,
Plein du feu des Klébers et des Timoléons,
En voulant rallier ses fougueux bataillons,
Montcalm tomba, frappé par une balle anglaise.

Montcalm tomba, vaincu par le destin jaloux ;
Mais sa défaite fut glorieuse et féconde,
Et son nom, radieux et caressant pour nous,
Et que nous devrions répéter à genoux,
Comme un flambeau divin luit pour le Nouveau-Monde.

Oui, sa défaite fut féconde sous nos cieux,
Et le sang qu'il versa dans la plaine voisine,
O miracle ! baigna tout le sol des aïeux,
Y fit croître et fleurir des rejetons nombreux,
Dont nul soc meurtrier n'atteindra la racine.

Oui, grâce à sa valeur, grâce à son dévoûment,
Le fier triomphateur respecta notre race,
Et, sous le sceptre anglais, nous portons hardiment,
Pour repousser l'entrave et l'asservissement,
La loyauté pour lance et la foi pour cuirasse.

La gloire de Montcalm ignore tout déclin,
Toujours elle grandit, comme croit la lumière,
Comme dans un ciel pur le soleil du matin,
A mesure qu'il monte à l'horizon lointain,
Verse plus de rayons éclatants à la terre.

Et tant que vers la mer le fleuve souverain,
Qui vit combattre et choir l'immortel capitaine,
Roulera ses flots d'or, forte comme l'airain
Qui nous montre aujourd'hui son front vaste et serein,
Sa mémoire vivra dans l'âme canadienne.

Son premier revers fut un suprême succès :
Et quand on le coucha dans le sol qu'une bombe
Avait ouvert non loin d'un bastion français,
Le feu d'une rancœur séculaire à jamais
S'ensevelit avec le guerrier dans sa tombe.

Tel Wolfe terrassé dans l'âpre engagement
Qui décidait du sort d'un peuple à la mamelle,
Par sa mort Montcalm a, sous notre firmament,
Commencé l'union qui lie étroitement
La puissante Albion à la Gaule immortelle.

Et pendant que, pieux, monte vers le héros
L'hommage de la vieille et fière capitale,
Peut-être les vaillants et glorieux rivaux
Cherchent-ils, reveillés en leurs sombres caveaux.
A se serrer la main dans l'ombre sépulcrale.

Il semble que l'un d'eux nous dise en ce moment :
—Puisque Dieu veut qu'ici des races étrangères
D'un empire nouveau jettent le fondement,
Formez, mariant l'or pur au pur diamant,
De deux peuples naissants un grand peuple de frères !

Sentant couler en vous le sang noble et fécond
Que prodiguèrent, pleins d'une ardeur sans rivale,
Les hardis descendants du Franc et du Saxon,
Efforcez-vous les yeux sur le même horizon,
De cimenter partout l'*Entente cordiale !*

Ce poëme valut à son auteur des applaudissements enthousiastes et prolongés.

Après la lecture de cette poésie, la fanfare entonna " la Huronne ", que les étudiants de Laval chantèrent en chœur et les assistants se dispersèrent ensuite, emportant un souvenir ineffaçable de cette démonstration patriotique.

Hommage des délégués français.

Par suite d'une série de fâcheux contre-temps, les délégués du comité de Vauvert, M. Gaston Bouzanquet et M. André Bourguet, député du Gard, n'avaient pu arriver à Québec à temps pour assister à l'inauguration du monument Montcalm ; ils ne purent arriver que le lendemain, à deux heures de l'après-midi.

Averti du retard du paquebot par un marconigramme, expédié par eux de *La Bretagne*, en date du 14 octobre, le comité s'empressa de remettre à une date ultérieure le feu d'artifice qui devait terminer la fête, afin de leur donner l'occasion de rendre à Montcalm les hommages du comité de Vauvert et des populations du Sud de la France, le soir de ce feu d'artifice.

Le mauvais temps vint encore retarder cette démonstration qui ne pût avoir lieu que le samedi soir. Elle eut toutefois le plus beau succès, et termina brillamment la série des réceptions et des fêtes qui furent données à ces délégués pendant leur court séjour à Québec.

Plus de cinq mille personnes s'étaient rendus ce soir-là sur la place du monument pour entendre lss délégués venus de si loin. La place et l'estrade étaient encore magnifiquement illuminées de lumières électriques aux trois couleurs françaises et décorées de banderolles tricolores. Devant le monument on avait eu le soin d'arborer le drapeau de la Province, portant l'inscription : " *Je me souviens* ".

Il était huit heures lorsque les délégués, escortés de M. Raynaud, vice-consul et gérant du consulat français à Montréal, et du secrétaire du comité, arrivèrent au milieu des acclamations de la foule. Ils y étaient attendus par le président, Sir Louis Jetté, et les membres du comité.

Le président les présenta bientôt à l'auditoire et ce fut au milieu d'ovations enthousiastes que les deux délégués prononcèrent leurs superbes discours, que les journaux de toute la province s'empressèrent de publier au long dans leurs colonnes.

M. André Bourguet fut le premier à s'adresser à l'assistance.

D'une voix forte et émue, il prononce le beau discours que voici :

Discours de M. André Bourguet.

Monsieur ANDRÉ BOURGUET,
Député français et delégué du comité de Vauvert.

M. le Président,
Mesdames, Messieurs,

"Quelques jours avant notre départ pour le Canada. dans le silence recueilli d'une foule attristée, je suivais à Toulon, le funèbre cortège qui accompagnait à leur demeure les 200 marins morts dans la catastrophe de "La Liberté". Tandis que les cercueils défilaient couverts d'étoffes tricolores et de fleurs, que les soldats s'immobilisaient respectueusement, que les tambours battaient une marche lugubre et que les drapeaux de France saluaient très bas la dépouille des martyrs, je murmurais cette admirable strophe d'un grand poète français.

"Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie,
Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau,
Toute gloire auprès d'eux tombe et passe éphémère,
Et comme ferait une mère
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau"?

Et ces vers chantent encore en ma mémoire aujourd'hui, en songeant que nous sommes venus d'au-delà de l'Océan pour honorer et glorifier le Marquis de Montcalm, mort pieusement pour la patrie en l'an 1759.

Le culte des morts est une des traditions les plus lointaines de l'humanité, mais ceux qui librement donnèrent leur vie pour le bien de la collectivité, tribu, cité ou état sont sûrs des hommages publics les plus grandioses. Le devoir de reconnaissance de la nation ne peut se traduire alors que par l'élévation d'un monument commémoratif destiné à durer pendant des siècles et à perpétuer à jamais les actions d'éclat des héros vénérés.

Cependant, (et pourquoi faut-il le constater ?) ce sentiment de respect, ces marques d'admiration dues à un mort glorieux, trop souvent, par une injustice inexplicable, les peuples les prodiguent

sans raison à des talents obscurs, à des soldats plus heureux qu'habiles, à des conquérants plus illustres que grands, tandis que les vaincus qui se firent une loi du sacrifice, ceux dont le dévouement fut le plus pur et le plus beau, ceux qui furent les plus dignes d'être aimés, attendent vainement pendant des années et des siècles qu'on rende ici à leur mémoire cet hommage public, cette glorification solennelle qui, plus qu'aux autres cependant, leur est due.

Montcalm fut de ceux-là, de ceux qui, grands par le cœur et l'esprit, ont encore l'auréole du malheur immérité, de ceux qui font sans espérance le don généreux de leur vie, et de ceux qui n'ont d'autre récompense que l'ingratitude et l'oubli ! Son histoire si simple et si belle est l'histoire d'un homme de devoir, d'un homme de volonté, d'un homme de dévouement à qui la fortune n'a jamais voulu sourire pleinement.

Fils d'une vieille race de soldats, il connaît de bonne heure la vie des camps et l'ivresse des batailles ; gentilhomme, il a la bravoure élégante des vainqueurs de Fontenoy, mais ce savant qui cultive avec amour les belles-lettres et les arts, qui, nourri de Corneille et de Plutarque, semble être encore un chevalier du moyen-âge par la loyauté, l'énergie, la pureté de sentiments et la délicatesse de pensée, ce preux ignore toutes les faiblesses de son siècle. Il n'est ni flatteur ni courtisan : il ne connaît pas le chemin de Versailles et la cour ignore ce hautain soldat.

Guerroyant dès l'âge de 14 ans, il a bataillé en Bohême pendant la guerre de succession d'Autriche, puis passant en Italie, il a reçu cinq coups de sabre à Plaisance.

Cependant le colonel d'Auverron-Infanterie est complètement inconnu quand le ministre d'Argenson lui accorde enfin le commandement des troupes françaises au Canada. Ce n'est pas à vous, messieurs, qu'il faut raconter les prouesses de Montcalm sur la terre d'Amérique et cela du reste fut fait ces jours derniers avec la plus belle éloquence. Vous savez avec quelle ardeur il mena la bataille tant que l'espoir du triomphe soutint son courage et sa pensée. Vous connaissez le nom de ses victoires, la suite merveilleuse de ses exploits et vous connaissez sa lutte désespérée lorsque sans soldats, sans pain, sans munition, il n'eut plus à défendre que le rocher de Québec. Au général qui suppliait son roi de lui envoyer de la poudre et des soldats pour défendre la terre qu'il voulait conserver à la France, le maréchal de Belle-Isle répliqua simplement : " J'ai répondu de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas."

Alors désespéré, livré par la France au martyr, Montcalm écrivit : " J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir".

Et Montcalm ne pouvant vaincre sut mourir !

Y a-t-il dans l'histoire de la France un épisode plus touchant et plus émouvant ? Y a-t-il dans l'histoire de l'humanité quelque chose de plus grand et de plus beau !

Mais tandis que l'Angleterre honorant à la fois le vainqueur et le vaincu élevait une colonne à la mémoire des deux héros ; tandis que plus tard, vous-mêmes, vous construisiez au marquis de Montcalm un tombeau digne de lui, la France oubliait le soldat valeureux, tombé sous les murs de Québec, et l'histoire trop peu connue des dernières luttes anglo-françaises au Canada semblait ne plus avoir d'intérêt pour les français du 19e siècle.

Un homme cependant s'est souvenu ! Un fils de ce pays où s'élève le château de Candiac, que Montcalm aimait si tendrement, rêva un jour d'honorer le héros comme il convenait. S'il m'appartient moins qu'à tout autre d'apprécier à sa juste valeur l'œuvre entreprise et menée à bien par M. Gaston Bouzanquet, au moins ai-je bien le droit de dire que ce sont ses efforts, son activité, sa vaillance qui ont été les véritables causes du succès de cette manifestation patriotique et que c'est à lui que la France doit d'avoir rempli un devoir de reconnaissance impérieux, obligatoire, nécessaire.

Pour moi qui ai pu juger de près l'œuvre accompli par lui en France et ici par M. Bellerive, j'admire cette œuvre et j'ai voulu pour ma faible part, m'y associer. Ayant le grand honneur d'être au parlement français, un des représentants du département du Gard, il m'a plu de venir vous apporter le salut fraternel des fils de ce pays d'une vieille civilisation latine, peuplé d'une race généreuse et loyale, des fils de ce pays de lumière et de soleil où naquirent les deux plus pures gloires militaires du 18e siècle, deux gentilshommes sans peur et sans reproche, le marquis de Montcalm et le Chevalier d'Assas.

Sur l'une des places publiques du chef-lieu de ma circonscription, dans un coin pittoresque des Cévennes, se dressent depuis de longues années la statue du Chevalier d'Assas, mort glorieusement à Klostercamp, tué par les Autrichiens tandis qu'il sauvait l'armée française en jetant son cri d'angoisse et d'avertissement : " A moi Auvergne, ce sont les ennemis ! "

Et depuis l'an dernier à quelques mètres du château de Candiac, au milieu de l'immense plaine des vignobles du Languedoc, qui

s'étendent jusqu'à la mer, se dresse aussi la statue que des mains pieuses ont élevé au héros canadien.

Ainsi se trouve enfin rendu à Montcalm l'hommage que lui devait la France : mais s'il nous appartenait de rappeler au pays qui le vit naître la mémoire d'un de ses enfants les plus illustres, auriez-vous compris que la statue de Montcalm ne fut pas aussi là où il tomba mortellement frappé ?

Voici que celui qui sentait approcher le jour où il devait mourir à la tête de sa petite armée d'indomptables soldats, voici que le général est sorti de la ville pour attaquer l'ennemi, déjà rangé en bataille sur les plaines d'Abraham ! La fusillade crépite, les deux armées se mêlent avec furie, les corps-à-corps s'engagent, et ralliant ses bataillons dispersés par la charge des grenadiers anglais, Montcalm reçoit le coup mortel. Tandis que le jeune et valeureux Wolfe rend l'âme en souriant, certain de sa victoire, le général français retourne mélancoliquement vers Québec avec, dans les yeux, la tristesse infinie de l'inutile sacrifice.

Tel il nous apparaît dans le bronze que vous avez devant les yeux.

A cette heure suprême, un messager lui apporte les lauriers de la renommée, les lauriers de la gloire consolatrice des héros ! N'est-ce pas plutôt la France qui murmure à son oreille ces simples paroles : " Merci, mon enfant."

O Montcalm, brave soldat, glorieux capitaine, martyr du sacrifice, ô grand vaincu, dors plus paisible maintenant ton éternel sommeil. Les fils de la vieille France ont enfin rendu à ta mémoire un hommage tardif mais éclatant !

" La voix d'un peuple entier te berce en ton tombeau."

M. Gaston Bouzanquet vient ensuite. C'est l'homme vers qui monte la reconnaissance de tout un peuple qui se souvient de ce qu'il a fa.t pour donner à Montcalm un double monument dans ses deux patries et pour unir désormais par des liens d'une amitié sincère le pays qui vit naître ce héros et celui qui fut témoin de sa mort sublime.

Aussi fut-il salué comme un généreux bienfaiteur et comme un ardent patriote quand il apparût à la tribune pour nous exprimer ses sentiments de cordialité fraternelle.

Ses accents chaleureux remuent l'âme de ses auditeurs, et on le félicite vivement de son succès.

Discours de M. Gaston Bouzanquet

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Venu de France en votre grandiose pays, et prié par le comité de Québec de prendre devant vous la parole, vous l'avouerai-je, jamais je ne me suis senti étreint par une émotion aussi violente.

Mais quelle que soit mon émotion, quelle que puisse être aussi ma faiblesse en l'art oratoire, puisse la chaleur de mon accent, faire ressentir à tous la sincérité du premier sentiment que je désire exprimer ici, et qui est celui d'une très vive et très profonde reconnaissance.

Il y a déjà 4 ans, en 1907, germa pour la première fois en mon esprit, l'idée d'ériger un monument en l'honneur de " Montcalm ". Avec l'éminent statuaire, M. Morice, avec les quelques amis à qui j'avais fait part de mon dessein, je n'avais tout d'abord songé à honorer " Montcalm " que dans son petit pays natal, à Vauvert, dont dépendait jadis le château de Candiac où naquit le héros. Mais la vie même de Montcalm, sa mort sublime, et l'histoire du pays auquel il s'était dévoué, devaient bien vite élargir le cadre de notre projet.

Ce n'était plus un comité local qu'il convenait de former ; ce n'était plus même à la France seulement que nous devions faire appel.

Dans un enthousiasme qui me fit oublier que j'entreprenais une œuvre qui risquait d'être au-dessus de mes forces, et cédant aux exhortations des personnalités les plus autorisées, j'entrevis comme de réalisation fort simple, parce qu'elle me paraissait la plus juste et la plus noble, cette idée qui m'était suggérée : la constitution d'un comité franco-canadien, et l'érection de deux monuments strictement semblables : l'un sur le sol où Montcalm était né ; l'autre sur celui où il s'était sacrifié, martyr de sa foi en la patrie !

Oui, cette idée était la plus noble et la plus juste. La constitution rapide des deux comités, en France et au Canada, comprenant dans les deux pays, parmi leurs membres, les hommes les plus éminents dans les domaines de la science ou de la pensée, en fut l'éclatante démonstration.

Dans tout comité, je puis le dire sans le moindre orgueil, et aussi sans fausse modestie, quelques hommes seulement travaillent. Cependant leur ardeur serait inutile, leur dévouement serait vain, s'ils ne se sentaient soutenus, non-seulement par la grandeur de

l'œuvre entreprise, mais aussi par la haute autorité morale de ceux qui les ont approuvés, en s'associant à eux.

J'ai eu maintes occasions de dire les sentiments que nous réservions à ceux qui nous ont aidés et soutenus en France.

Permettez que j'exprime, en ce jour, la joie que j'ai ressentie quand j'ai compris que la date de l'inauguration à Québec, me permettrait de venir, ici même, en terre canadienne, vous témoigner la reconnaissance du comité de France, et ma gratitude toute personnelle.

Vous ne sauriez m'en vouloir, j'en suis certain, si je ne respecte pas absolument les règles du protocole, et si j'oublie l'ordre des préséances. Mais, en matière de reconnaissance, comment se laisser guider autrement que par son cœur ?

Ma première pensée, et cela ne surprendra personne, devait donc aller à vous, monsieur le secrétaire général du comité canadien, à vous, cher monsieur Bellerive, qui durant les quelques années de labeur en vue de l'œuvre commune, n'avez cessé de me soutenir ; dont j'ai toujours senti vibrer le cœur ardent et généreux ; dont toutes les lettres me rendaient chaque jour plus fier de l'œuvre entrevue, car par elles j'éprouvais ce sentiment si réconfortant, à savoir que les Canadiens, devenus sujets anglais et mettant leur honneur à être des sujets loyaux et fidèles, pouvaient quand même aimer la France comme s'ils étaient encore Français.

Ma pensée devait aller ensuite à vous, cher et génial poète, M. Chapman, avec qui, après M. Bellerive, j'ai correspondu le plus souvent. Pourrai-je jamais oublier la franchise de vos conseils, l'affectueuse sympathie que vous avez bien voulu toujours me témoigner ?

Aussitôt après, je ne puis manquer de songer aux Canadiens que j'eus l'extrême honneur de recevoir chez moi à Vauvert, M. le sénateur Dandurand, M. de Celles, M. Thomas Côté, qui ne craignirent aucune fatigue pour venir assister à la cérémonie du dévoilement de la statue à Vestric et Candiac. Différents par l'âge et par le caractère, M. le sénateur Dandurand, homme politique ardent à la noble et virile éloquence ; M. de Celles, savant si doux, si fin, si spirituel ; M. Th. Côté, homme d'affaires avisé et enjoué tout à la fois, eurent le don de charmer tous ceux qui eurent le bonheur de les entendre et de les approcher. C'est qu'ils représentaient à eux trois *les qualités essentielles du génie français :* la vaillance, l'esprit, la franche gaieté !

Et je tiens à m'incliner maintenant, respectueux et reconnaissant devant messieurs les membres du comité canadien, depuis son éminent président, Sir L. Jetté, jusqu'à tous ceux, quelque puisse être leur rang ou leur situation qui, à un titre quelconque, ont apporté leur

concours à l'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui. Quelques-uns me sont connus, soit pour avoir été présenté à eux au cours de leurs voyages en France, soit pour avoir entretenu avec eux une correspondance si aimable, toujours si intéressante, et pour moi si instructive, le plus souvent ; soit enfin pour avoir été mêlé à eux lors de ce touchant, de cet inoubliable banquet d'hier soir. D'autres me sont inconnu, mais j'ai plaisir à me les représenter à l'image des convives d'hier, ou de MM. Dandurand, de Celles et Côté, et cela suffit pour qu'à eux aille ma gratitude, mon estime, mon affection.

Sur le pont du paquebot qui m'amenait en Amérique, bercé par le bruit du vent et des vagues, j'avais plaisir à m'isoler parfois des passagers environnants, et les yeux mi-clos, pour me croire plus tôt encore rendu parmi vous, je me remémorais les vers de vos poêtes nationaux. C'était d'abord Fréchette qui me faisait entrevoir

un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où répandant ses biens, la nature féconde,
A ses vastes forêts, mêle ses lacs géants.

Et combien doux était pour moi le souvenir évoqué par le poète.

Sur ces bords enchantés, notre mère la France
A laissé de sa gloire un immortel sillon !
Précipitant ses flots vers l'Océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encore son nom.

Puis sans doute, involontairement hanté par les événements qui tiennent l'Europe en éveil, " France ", la splendide poésie de Chapman se présentait à mon esprit et j'entendais le grand poète s'écrier dans une envolée superbe ;

Que dis-je encore ? si Dieu voulait que cette Gaule,
Dont nul fardeau n'a su courber la large épaule,
Expirât sous les coups d'un brutal conquérant,
On la verrait, après trois jours, briser sa tombe,
Et venir, en planant, comme aiglon ou colombe.
Reprendre sa carrière aux bords du Saint-Laurent.

Ah ! oui ! c'était bien dans une nouvelle France que j'allais avant peu me trouver, Je le savais par ces vers qui revenaient à ma mémoire ; par tant d'autres exprimant le même amour de la mère-patrie ; par les discours qu'ont prononcé des Canadiens-français en Amérique, en Angleterre, en France et que j'ai pu lire grâce aux

soins de M. Bellerive qui les a recueillis ; je le savais, mieux encore, par l'impression très vive que j'en avais ressenti, personnellement, à la fréquentation de beaucoup de vos compatriotes. Et c'est pourquoi je m'en voudrais, et ceux que je viens de remercier m'en voudraient eux-mêmes, si je réservais à eux seuls le salut ému que j'apporte.

C'est du plus profond de mon cœur à vous tous que je l'adresse, à vous vaillants successeurs des Cartier, des Champlain, des Montcalm, des Lévis, des Papineau ; à vous qui avez su conserver forte notre race en Amérique ; à vous courageux Canadiens, enfants de cette France qui parut vous oublier un moment, et dont aujourd'hui vous forcez l'admiration !

Dans les quelques mots que j'eus l'honneur de prononcer à l'inauguration de Vestric et Candiac, je rappelais cette grande pensée ; "Qu'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses enfants," Or cet orgueil, où ces enfants peuvent-ils le puiser, sinon dans l'histoire de leur pays, et surtout dans les exemples que cette histoire leur présente ?

Celui de "Montcalm" est assurément l'un des plus beaux de notre histoire nationale. Je n'en veux pour preuve que la façon généreuse dont l'Angleterre a toujours associé son nom à celui de cet autre héros, le général Wolf, qui est, lui aussi, glorifié sur une autre place de Québec.

Et plus tard, lorsque Canadiens-Anglais et Canadiens-Français admireront les deux monuments, ne sachant quel des deux, le vainqueur ou le vaincu, surpassa l'autre, tous orgueilleux de leur histoire propre, ne manqueront pas de se dire : ils sont égaux, car tous deux, également ardents dans le sacrifice, donnèrent leur sang et leur vie pour l'idée qui les faisait agir. Cette idée, c'est l'idée de devoir ! d'honneur ! c'est l'idée de patrie ! !

C'est pourquoi une nation telle que l'Angleterre pouvait, sans crainte, et au contraire avec une joie secrète, permettre à ses nouveaux enfants d'honorer un des leurs.

Un exemple, d'où qu'il vienne, est un exemple.

Et seriez-vous même sujets si fidèles et si loyaux, si votre origine et l'exemple de vos aïeux n'avaient développé en vous le respect de la foi jurée ?

Mais ce que l'Angleterre a permis. elle l'a permis avec une si belle spontanéité, avec une si noble générosité, que nous devons, nous Canadiens, être fiers d'être enrôlés sous sa bannière ; nous, Français, fiers d'avoir mis notre main dans la sienne pour le bien de l'humanité et pour la paix entre nations.

Si vous pouvez être fiers d'être enrôlés sous la bannière anglaise, l'Angleterre doit être heureuse et fière aussi de posséder des enfants tels que vous.

Après l'âpre lutte, tous les colons ayant gardé le souvenir de leurs origines, séparés en apparence, mais unis pour le bien de la colonie, mirent leur point d'honneur, chacun de leur côté, à ne point déchoir, à se montrer dignes des héros qui avaient combattu, qui étaient morts pour eux.

Ce point d'honneur n'a-t-il pas été la cause de la grandeur du Canada ?

Car le monde, aujourd'hui, ne peut retenir son étonnement devant les progrès que votre nation a su accomplir, on peut le dire, à pas de géant.

Voilà les prodiges que peut accomplir l'idée de patrie. C'est elle que nous avons voulu exalter, en glorifiant par le bronze le héros français, que son trépas fit Canadien.

" Montcalm " ! ton souvenir a pu longtemps paraître endormi dans ton pays natal ; mais s'il est vrai, comme le chante la poètesse Hélène Vacaresco, évoquant les aïeux morts pour leur patrie :

Que songeant aux vieilles alarmes,
Ils sont accoudés sur leurs armes,
Pour voir d'autres lauriers fleurir ;
Pour voir, de leurs demeures sombres,
Si l'on songe à leurs grandes ombres,
Et si comme eux l'on sait mourir.

" Montcalm " tu dois te réjouir aujourd'hui. Ton pays natal a cessé de te méconnaître ! Ta grande ombre n'y est plus oubliée ! Ici, ceux qui t'ont succédé, ont su, comme toi, lutter et mourir noblement. Que dis-je ! ils ont fait mieux ; ils ont su vivre et s'imposer.

Honneur à la patrie ! honneur à Montcalm ! et vive le Canada !

Deux magnifiques *couronnes* de fleurs sont ensuite déposées aux pieds de la statue de Montcalm ; l'une, au nom des délégués, et l'autre, au nom du colonel Roca, commandant à Albi (Tarn), le 15e régiment d'infanterie française, (ancien régiment de Bearn). La soirée se termine par un splendide feu d'artifice tiré sur les hauteurs d'Abraham, à quelques centaines de pas du monument, et

par des chants patriotiques rendus par les étudiants de Laval. L'enthousiasme est à son comble quand apparaît la resplendissante figure de Montcalm, et que l'on chante l'hymne " *O Carillon* ".

On se souviendra longtemps à Québec de cette brillante manifestation, à laquelle on sera toujours heureux d'associer les noms des deux délégués qui, par leur courtoisie, leurs manières sympathiques et leur talent ont conquis l'estime et l'admiration de tous les québecquois.

Souvenirs de la visite des délégués de Vauvert.

Le séjour à Québec des délégués du comité de Vauvert a été marqué par des actes et des épisodes qu'il convient de noter ici. Il importe surtout de signaler la conduite pleine de tact des délégués, parce qu'elle est à leur honneur et qu'elle a été inspirée par deux pensées élevées : celle de représenter dignement leur pays et de faire œuvre utile et féconde en résultats.

I—Actes et épisodes.

Leur premier soin a été d'affirmer la fidélité de leur pays à l' " entente cordiale " et au souvenir de Montcalm, en allant, dès le lendemain de leur arrivée, déposer au pied du monument Wolfe, sur les Plaines d'Abraham, une magnifique couronne de fleurs naturelles, en témoignage de leur admiration pour ce héros du sacrifice, et visiter le tombeau et le crâne de Montcalm, au monastère des Ursulines, où ces reliques sont pieusement conservées.

Ces beaux gestes leur ont valu les félicitations de la presse anglaise et française de notre ville.

Désireux aussi de témoigner leur intérêt à la tribu huronne, en reconnaissance de son constant attachement à la France, ils se rendaient, le même jour, à Lorette, lui présenter leurs hommages, et ils en revinrent enchantés d'avoir accompli ce devoir. L'accueil qui leur fut fait leur démontra que ce qu'ils avaient appris de l'affection de cette tribu pour leur pays était bien la réalité.

L'œuvre du congrès de la langue française, qui occupe en ce moment tous les esprits à Québec, devait aussi attirer leur attention.

Fort heureusement pour eux, une séance d'un comité organisateur de ce congrès se tint pendant leur séjour, et ils s'empressèrent d'y faire acte de présence, dans le but de démontrer la sympathie de leur pays pour la pensée patriotique qui inspire les promoteurs de ce congrès. Ils voulurent même y faire acte d'adhésion, en s'inscrivant comme membres bienfaiteurs.

Faire connaître le pays du Gard qui les avait délégué à Québec, et nous parler de la France, était aussi un de leurs secrets désirs. L'Institut Canadien et le Club Canadien le prévinrent en les invitant à donner une causerie dans leurs salles. Rien ne leur fut plus agréable que d'accepter cette double invitation, et ils en profitèrent pour parler à l'auditoire enthousiaste qui était venu les écouter en ces deux circonstances, de la France et du Gard en particulier, et raviver ses sentiments d'affection pour la grande et petite patrie de Montcalm.

Ils furent aussi heureux de faire une visite spéciale à Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec ; à Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province ; à Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec ; à Mgr Roy, Evêque auxiliaire de Québec ; à Son Honneur le maire de Québec, M. Drouin ; à Son Honneur le maire de Lévis, M. Bernier ; à M. l'abbé Gosselin, recteur de l'université Laval ; à Sir Louis Jetté et à M. Georges Bellerive, président et secrétaire du Comité de Québec, ainsi qu'aux principaux membres de ce comité : MM. Chapais, Turgeon, Gagnon, Tessier, Taché, Choquette, Delâge, en reconnaissance de leur dévouement aux intérêts de la cause française au Canada.

Ils ne voulurent point non plus quitter la ville sans visiter quelques-uns de ses principaux établissements industriels, et sans se renseigner sur notre système commercial, afin de tirer profit à l'occasion des renseignements obtenus.

Les journaux de la ville nous ont raconté toutes ces choses intéressantes ; aussi c'est avec plaisir que nous publions quelques-uns de ces récits.

II—Réceptions aux délégués

Ces réceptions se sont multipliées et ont eu le plus beau succès.

Le soir de leur arrivée, le 17 octobre, les délégués étaient les hôtes du Comité de Québec à un banquet donné en leur honneur au Club de la Garnison.

Le lendemain, 18 octobre, M. Ferdinand Roy, le président de l'Institut Canadien, les conviait à un lunch et le soir, le sénateur Choquette les invitait à assister dans sa loge à une représentation au théâtre National. Pour terminer cette soirée, M. Cyrille Delâge les invitait à se rendre à sa demeure où un magnifique goûter leur fut servi.

Le 20 octobre, ils étaient les hôtes du Club Canadien à un dîner-causerie donné en leur honneur, et le lendemain, 21 octobre, ils étaient invités par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur à un déjeuner somptueux donné à sa résidence de "Spencer Wood."

Nous donnons plus loin le compte-rendu de quelques-unes de ces réceptions, tel que publié dans les journaux de la ville.

III—Cadeaux-souvenirs

M. Bouzanquet, en sa qualité de promoteur de l'œuvre du double monument à Montcalm, fut l'objet d'attentions particulières.

Avant son départ de "Spencer Wood" une magnifique peinture, représentant l'Anse de Wolfe, œuvre de notre jeune peintre, M. Edmond Lemoine, lui fut présentée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, au nom et en présence des membres du comité de Québec, en reconnaissance de son admirable dévouement à l'œuvre du double monument à Montcalm.

Une superbe médaille commémorative des fêtes du 3e Centenaire de Québec lui fut aussi présentée par M. Cyrille Tessier, au nom de Sir Geo. Garneau, président de la commission des champs de bataille nationaux, alors absent de la ville, avec la mission de la remettre au musée de Nimes.

Les délégués furent vivement touchés de toutes ces manifestations de sympathies, et ils ne cessèrent d'en exprimer leur gratitude et leur bonheur, avant comme après leur départ. (*)

(*) Nous apprenons que depuis son retour de voyage, Sir Georges Garneau, s'est fait un plaisir d'adresser à M. Bourguet et à M. Bouzanquet, une de ces médailles commémoratives du 3e centenaire de Québec.

Des Hommages au Général Wolfe

MM Bourguet et Bouzanquet déposent une couronne au pied de son monument, ce matin

(*Soleil*, 18 *octobre* 1911)

A onze heures cet avant-midi, MM. Bouzanquet et Bourguet, délégués français aux fêtes du dévoilement du monument Montcalm à Québec, accompagnés du président des fêtes, Sir Louis Jetté, de l'honorable A. Turgeon, de M. Raynaud, vice-consul français à Montréal et de M. Georges Bellerive, secrétaire du comité des fêtes, sont allés déposer une superbe couronne sur le socle du monument Wolfe.

En déposant la couronne, M. Bouzanquet a dit qu'il était heureux au nom du comité français du monument Montcalm à Vauvert, France, de rendre cet hommage public au vaillant général anglais qu'une gloire commune a uni pour jamais à la mémoire du héros français Montcalm. Le lieutenant-col. Wood, au nom de la population anglaise, a remercié en termes choisis les délégués français. Au nom de ses compatriotes, il est tout particulièrement heureux de voir le vaillant général anglais célébré et fêté par des Français.

La magnifique couronne faite de roses rouges et blanches entrelacées de branches de feuilles de laurier, portait l'inscription suivante :

Hommage des délégués du Comité Français

du

Monument à Montcalm,

à la

mémoire du général Wolfe.

La réception, chez les Hurons, des deux délégués français. Présentation d'adresse et de cadeaux.

(*L'Action Sociale*, 19 oct. 1911).

La tribu huronne de la Jeune Lorette a fait hier après-midi à MM. Bouzanquet et Bourguet, une réception dont ils conserveront longtemps le souvenir.

En compagnie de M. Ls. Raynaud, vice-consul à Montréal, de M. Roumilhac, agent consulaire à Québec, de M. H. de St Victor, président de la société française à Québec, de M. Cyrille Delâge, député du comté de Québec, et de M. Georges Bellerive, secrétaire du comité du monument Montcalm, les deux délégués français se sont rendus au village huron de Lorette, qui avait été magnifiquement pavoisé et orné d'inscriptions pour la circonstance.

A leur arrivée dans le village le canon tonna, et ils furent salués par les applaudissements chaleureux de toute la tribu, à la demeure du Grand Chef, M. Maurice Bastien, qui les reçut. Tous les membres de la tribu avaient revêtu le costume historique, et la joie était sur toutes les figures.

A cette fête, on remarquait MM. les abbés Cléophas Giroux, missionnaire, J.-J. Hunt, aumônier de l'Hospice de Lévis, Joseph Verret, directeur du Patronage de Lévis et Prosper Vincent, *Sawatanin*, premier prêtre huron.

M. Bouzanquet, le promoteur de l'œuvre du double monument à Montcalm, a été l'objet d'une attention particulière. M. Maurice Bastien lui a lu une adresse de bienvenue, * magnifiquement écrite sur parchemin et richement décorée de dessins artistiquement faits, et lui a ensuite présenté, sous forme de cadre, une splendide écorce de bouleau, ornementé de bouquets de fleurs faites à la main en poil d'orignal, sur laquelle était inscrite sa nomination comme " chef honoraire " de la tribu, sous le nom de " Tegaretouan " qui signifie " Rayon de Soleil " avec la signature de tous les chefs en langue huronne et française.

M. Bouzanquet fût à ce point ému de cet accueil qu'il pût à peine articuler quelques paroles de remerciements.

Les délégués et les personnes qui les accompagnaient passèrent ensuite dans un magnifique salon ou M. Bastien leur offrit à leur

* Voir cette adresse à la page 124.

grande surprise du vin provenant du domaine de St-Véran, qui fut la propriété de Montcalm.

Il y a trois ans ce vin était envoyé à M. Geo. Bellerive, secrétaire du comité de Québec par M. Bouzanquet.

M. Bouzanquet proposa alors en termes émus la santé du Grand Chef " Agnionlin ". Le Grand Chef pria l'Abbé Prosper Vincent de répondre en son nom à ce gracieux toast.

M. l'Abbé Vincent, le premier prêtre huron, exprima alors aux délégués les sentiments de la tribu huronne, par un discours qui fut vivement acclamé, * puis M. Bastien invita les délégués à se rendre à sa manufacture d'objets indiens où ils assistèrent à une grande danse dans une salle spacieuse.

Toute la tribu dansa autour du pot au feu, et l'on goûta ensuite à la " sagamité ", mets excellent fait de haricots et de maïs et d'un arôme appétissant.

M. Bouzanquet et d'autres visiteurs prirent part à cette danse, M. Bouzanquet ayant revêtu le costume de la tribu.

Mademoiselle Alvine Vincent, nièce de M. l'abbé Vincent, une jeune huronne qui posséde une voix admirable, chanta ensuite " La Huronne ", dont le refrain fut chanté par toute la tribu, avec une harmonie et un ensemble qui furent admirés.

Il y eut aussi des discours par MM. Bouzanquet, Raynaud, Delâge et Bellerive.

M. l'Abbé Vincent et toute la tribu chantèrent ensuite en chœur un cantique huron, composé par le Père Brébœuf, vers 1634, dont le solo fut rendu par Madame Camille Vincent, une excellente chanteuse huronne.

MM. Bouzanquet et Bourguet, reçurent avant leur départ une quantité de riches cadeaux travaillés à la main, notamment deux paires de souliers brodés, un pied de chevreuil ornementé, et une photographie représentant les chefs de la tribu.

Ce fut, bref, une fête fort jolie dont le souvenir ne s'oubliera pas de sitôt.

---

* Voir ce discours à la page 125.

Le pays de Montcalm au point de vue agricole.

MM. Bourguet et Bouzanquet font, hier, deux intéressantes conférences au lunch du Club Canadien.—La question du Maroc.

(Soleil, 21 octobre 1911.)

Le Club Canadien avait invité les deux délégués français, venus pour les fêtes inoubliables du dévoilement de la statue de Montcalm, à prendre le diner avec eux à leur salle de l'Auditorium. La réunion eût lieu hier après-midi et continua la série de belles fêtes dont Québec a droit de s'enorgueillir.

Vers 1 h., M. Georges A. Vandry, président, invita ses hôtes à prendre place aux tables, et à ses côtés furent placés Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir François Langelier, accompagnéde son aide de camp, le capitaine Victor Pelletier, puis les distingués hôtes du Club Canadien, MM. André Bourguet, docteur en Droit, député du Gard, délégué du comité français au dévoilement du monument Montcalm, et M. Gaston Bouzanquet, secrétaire-général du comité Montcalm, à Vauvert ; on remarquait aussi Sir Louis A. Jetté, président du comité du monument ; l'honorable B. de LaBruère, l'honorable sénateur Choquette, M. Cyrille Delâge, assistant-président de l'Assemblée Législative ; M. Ed. Roumilhac, agent consulaire de France à Québec ; MM. Georges Bellerive, secrétaire du comité de Québec, J. G. Scott, B. Léonard, le colonel Wood, H. D'Hellencourt, Nap. Lavoie, Cyr. Tessier, H. D. Barry, Ferd. Roy, président de l'Institut Canadien, Antoni Lesage, E. Thériault, secrétaire de l'honorable M. Caron, H. Laramée, Aurèle Leclerc, Ulric Barthe, et les représentants de l'"Evénement", de la "Presse", du " Telegraph ", de l'" Action Sociale " et du " Soleil ".

M. Vandry annonça ensuite que par permission spéciale de Mgr l'Archevêque il serait permis de manger gras à ce dîner.

Après que justice eût été faite des mets servis, M. Vandry porta le toast au Roi qui fut bu avec enthousiasme.

M. le président en quelques mots aimables, invita alors M. André Bourguet à adresser quelques mots aux convives et ce dernier, avec gracieuseté nous fit un très intéressant récit sur la France au Maroc, question qui passionne encore à un si haut point les diplomates de tous les pays de l'Europe.

Avec un talent qui fait comprendre qu'il est député, et fort bien renseigné sur les questions européennes, M. Bourguet nous a pour ainsi dire introduit dans les dessous de la brulante question qu'il traitait, nous faisant voir les troubles et les anxiétés de ce qui apparait sur l'Echiquier européen.

Le savant causeur fit repasser devant ses auditeurs quelques souvenirs de l'année terrible, 1870 ; et termina en disant qu'à l'heure actuelle, la question du Maroc est à peu près réglée, et il en conclut à une terre française au Maroc et au repos européen.

M. le président invite ensuite M. Gaston Bouzanquet à se faire entendre. L'invité du pays de Montcalm, qui est aussi un charmant causeur, nous parla du château de Candiac, de Nîmes et Aiguesmortes et surtout des vignobles qui semblent la plus grande richesse des terres d'où nous viennent les meilleurs vins ; il nous fit une intéressante étude sur la manière dont se traitent les vignobles, les soins à apporter par les vignerons, pour la préservation des vignes, le moyen de les protéger contre les insectes, le philloxéra, etc., puis il fit une invitation gracieuse à tous ceux qui visiteraient ce pays, d'aller lui rendre visite, s'estimant trop heureux de pouvoir les remercier en quelque sorte de l'accueil gracieux qu'on a fait à son compagnon de voyage comme à lui-même.

M. le président invita alors M. Cyr. F. Delâge à offrir des remerciements aux deux estimables causeurs. Le député du comté de Québec trouva alors l'occasion de prononcer en quelques mots un discours des mieux sentis où le patriotisme dominait et en terminant il souhaita que longtemps encore le Canada et la libre Angleterre soient réunis par la plus puissante des "ententes cordiales".

M. J. G. Scott s'estime heureux de seconder le vote de remerciements et dit que Montcalm est un héros national et qu'il est heureux de se joindre aux bons souhaits des différentes classes de Canadiens qui ont tenu à honorer la mémoire de Montcalm.

M. le col. Wood dit aussi quelques mots de circonstance et l'assistance se sépara enchanté d'avoir passé de si agréables quarts d'heure, en compagnie des illustres délégués de la France au Canada.

———

A l'Institut Canadien

A l'aide d'intéressantes projections lumineuses, MM. Bourguet et Bouzanquet, donnent d'instructives causeries sur le pays de Montcalm devant un nombreux auditoire

Le pays de la lumière

(" Evénement ", 21 octobre 1911)

MM. Bourguet et Bouzanquet, délégués français à l'inauguration du monument Montcalm, ont parlé hier soir du pays de notre héros devant un auditoire nombreux et distingué, à l'Institut Canadien.

Le président, M. Ferdinand Roy, a présenté les conférenciers d'un façon on ne peut plus aimable, disant combien les Québecois seraient heureux d'entendre parler de ce doux pays de Provence, si finement caricaturé par Daudet et si délicieusemont chanté par Mistral.

M. André Bourguet a parlé le premier, s'exprimant avec la chaleur qui convient aux gens du Midi de la France. Il s'est d'abord déclaré heureux, bien que n'étant pas conférencier, de parler devant un auditoire québecois, puisque, même avant de parler, il était applaudi. En effet, des applaudissements chaleureux avaient salué l'arrivée du conférencier à la tribune.

M. Bourguet fait une description enthousiaste du pays qu'habita Montcalm, pays situé entre la mer, le Rhône et cette modeste chaîne de montagnes qu'on appelle les Cévennes, pays ensoleillé et possédant des qualités telles que ceux qui l'ont vu une fois, ne peuvent pas ne pas l'aimer. Mais, pour nous, l'une de ses plus belles qualités, c'est d'avoir vu naître Montcalm.

Le Château de Candiac, où naquit Montcalm, est situé dans la plaine de Nîmes, à quelques kilomètres de cet endroit, près de ces brillants vestiges de l'époque romaine.

Le conférencier fait une description de la maison carrée, des fameuses arènes de Nîmes, etc., puis des diverses villes environnantes, d'Aiguesmortes, jadis port de mer fameux d'où Saint-Louis s'embarqua pour aller aux croisades, et il nous fait ressentir le plaisir ineffable qu'il y a à regarder du haut des murs d'Aiguesmortes la Méditerranée bleue si chère aux cœurs provençaux.

Montcalm avait aussi une résidence à Montpellier, ville intéressante par sa célèbre université. Il possédait aussi le château d'Avez, dans la région du Gard, représentée à la chambre des députés de France par M. Bourguet, puis plus haut dans les Cévennes, le château de St-Véran.

M. Bourguet se contente de décrire sommairement les endroits habités par Montcalm.

" Il vaut mieux, dit M. Bourguet, que vous alliez les voir vous-mêmes. C'est un pays de soleil, de lumière, de clarté. Nous l'aimons et nous croyons que c'est le plus beau pays du monde. Et nous aimerions que vous aussi, après l'avoir visité, vous le trouviez le plus beau du monde, après Québec.

M. Bourguet a été très applaudi. Il a été suivi de M. Bouzanquet qui a fait projeter sur un écran lumineux diverses vues intéressantes du pays merveilleux qui a vu naître Montcalm.

Les délégués français au banquet d'hier soir

MM. Bouzanquet et Bourguet, qui ne sont arrivés qu'hier, se déclarent enchantés de la réception qui leur est faite. Discours des hons. MM. Turgeon et Chapais

---

(*Soleil*, 18 *octobre* 1911)

Quelle belle fête a été celle qui, hier au soir, réunissait autour d'une même table, au Club de la Garnison, à l'ombre de deux drapeaux aimés et respectés, rappelant l'entente cordiale, les représentants de la France et ceux de l'Angleterre.

Quelle belle fête que celle qui faisait se rencontrer la vieille France et la Nouvelle-France, et comme les émotions ont été profondes et douces tout à la fois!..

Le banquet qui a eu lieu hier soir, en l'honneur des délégués français à l'occasion de l'inauguration du monument Montcalm, et sous les auspices du comité québecois, restera comme l'une des plus belles fêtes sociales, encore organisées dans la vieille cité de Champlain, le tombeau de l'immortel Montcalm.

Les accents patriotiques et les souvenirs historiques évoqués ont profondément remué les cœurs de "Cousins" si heureux de se donner une franche poignée de main et de chanter ensemble la gloire d'un héros qui appartient tout autant à la France qu'à la Nouvelle France.

C'est Sir L. A. Jetté, président du comité du monument Montcalm, qui présida, avec tout le tact et la distinction qu'on lui connaît, ce somptueux banquet.

A la droite de l'honorable président, on remarquait, Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province, M. André Bourguet, député du Gard, le sénateur Choquette, l'hon. juge Dorion et à la gauche, M. Louis Raynaud, vice-consul de France, M. Gaston Bouzanquet, promoteur du monument, Sir A. B. Routhier.

Les autres convives étaient: l'hon. Ad. Turgeon, l'hon. Chs. Langelier, l'hon. M. de la Bruère, l'hon. Thos. Chapais et MM. Cy. Delâge, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, Alb. Sévigny, M. P., E. Roumilhac, agent consulaire de France, J. G. Scott, Nap. Lavoie, Cy. Tessier, Alp. Bernier, maire de Lévis, Ferd. Roy, H. D'Hellencourt, Geo. Bellerive, secrétaire-trésorier du Comité du Monument Montcalm, H. de St. Victor, président de la

Société de Bienfaisance Française, Aimé Talbot, Dr Brochu, W. Chapman, I. Belleau, A. Lavergne, M. P. P., E. Amyot, G. A. Vandry, Ph Corriveau, Paul Chevré, Dr Grondin, le notaire Charlebois et H. Authier, de " La Presse ", J. E. A. Pin, du " Soleil ", P. Desjardins, du " Devoir."

MENU

Huitres
Sauterne
Tortue au Madère
Sauterne
Noisettes d'agneau à la Marie-Louise
Château Pautet
Poularde rôtie — Sauce au pain
Pommes de terre à la crême
Chou-fleur Sauce hollandaise
Champagne Vve Cliquot
Sorbet aux Canneberges
Canard noir à la Provençale Perrier
Pommes Saratoga Salade de laitue
Pouding glacé Gateaux Oporto
Fruits, Madère,
Noix, Raisins, Café noir
Fine Champagne

Après avoir fait honneur au menu préparé avec un soin jaloux, sir L. A. Jetté se leva, le moment des santés étant arrivé.

L'hon. président donna la lecture d'une lettre d'excuse de Son Honneur le maire Drouin, empêché d'assister à ce banquet à cause d'un engagement qu'il lui a été impossible de remettre. Lecture fut aussi faite d'une lettre d'excuse du colonel Wood.

On but ensuite, sur l'invitation de l'hon. président du banquet, " Au Roi ", santé qui fut bue avec enthousiasme.

" Le lieutenant-gouverneur " fut la santé suivante, proposée par sir L. A. Jetté, qui fit l'éloge de sir François Langelier en termes délicats.

Sir Frs. Langelier remercia fort aimablement le proposeur de l'insigne honneur qu'on lui faisait en cette circonstance. Il se dit heureux d'avoir pu assister à l'inoubliable démonstration du dévoilement du monument Montcalm. Montcalm, ajouta Son Ex-

cellence, fut un modèle du devoir accompli et fut un travailleur convaincu.

A la demande de sir L. A. Jetté, l'hon. A. Turgeon proposa la santé suivante : " La France." Nous regrettons de ne pouvoir donner en entier cette remarquable pièce d'éloquence.

M. le Président,

" Vous m'avez fait le grand honneur de me demander de proposer le toast à la France. Vous auriez pu, certes, faire choix d'une parole plus éloquente ou mieux avertie, mais, à coup sûr, ni plus enthousiaste, ni d'un accent plus sincère.

" J'ai eu, au cours de ma carrière, l'heureux privilège de visiter plus d'une fois cette incomparable pays, de faire et de refaire ce voyage de la Mecque que doit entreprendre tout bon canadien. Il m'est même arrivé de fouler, à quelques semaines d'intervalle, le sol normand et la côte bretonne, de recevoir l'hospitalité de St-Malo et de Honfleur, ces deux villes sacrés pour les Canadiens puisque l'une nous a donné le découvreur du Canada et celle-ci le fondateur de Québec, et de parcourir ainsi, pélerin idéal, tout le cycle de notre culte patriotique, puisqu'après avoir honoré Jacques-Cartier il m'était donné quelques jours plus tard de rendre hommage à Samuel de Champlain.

" Je me rappelle avec bonheur, M. le Consul de France, et MM. les délégués, de l'émotion patriotique que l'éprouvai en foulant pour la première fois le sol de notre ancienne mère-patrie et, cependant, je l'ai constaté depuis, il y a quelque chose de plus doux que de voir la France : c'est de la revoir et, en la revoyant, en me sentant pénétré par le charme exquis, par la grâce légère, par la chaude sympathie qui se dégage de toute chose, j'ai compris cette parole que l'un de vos grands orateurs sacrés empruntait un jour au psalmiste et que ma bouche profane hésite à reprendre : " Non fecit taliter omni nationi ! " Oui, la France est unique, la France est incomparable.

. . . . . .

" La France, si accueuillante et si douce qui, plus et mieux que toute autre, sait faire revivre, par les multiples manifestations de l'art, les gloires du passé, ne pouvait rester indifférente devant la mémoire du grand soldat tombé au champ d'honneur, pour elle et pour nous, et vous être venus, vous M. le Consul et MM. les délégués nous apporter son salut affectueux. Nous vous en remercions, car sans vous cette fête du souvenir aurait eu quelque chose d'incomplet et en quelque sorte d'inachevé.

" De retour dans vos foyers, dites bien toute notre affection pour votre beau et grand pays, pour sa mâle intrépidité, pour son courage si ferme qui fait en ce moment l'admiration du monde civilisé, et encore pour cette investiture spéciale, investiture de l'art, investiture de la beauté que les étrangers lui ont de tout temps reconnue et aussi pour son désintéressement, pour son dévouement à toutes les nobles, justes et saintes causes.

" C'est donc du plus profond du cœur et à l'unisson des vôtres que je vous demande de boire à la France et à ses représentants. "

M. A. Bourguet répondit à cette santé, et c'est au millieu de frénétiques applaudissements qu'il se leva. Il se dit ému de l'accueil si sympathique qu'on lui fait et il reconnait bien l'amitié du canadien-français.

Bien sincèrement, dit l'orateur, je vous remereie et au nom de la France, je vous dis : Merci ! Il a été navré du retard qui a privé les délégués français d'assister à l'inauguration du monument Montcalm.

Depuis son arrivée au milieu des canadiens français, il est fier de le dire, il est chez lui sur cette terre canadienne. Il est heureux de constater que le peuple canadien-français aime la France et que les relations sont plus étroites et plus faciles aujourd'hui puisque la France et l'Angleterre sont amies.

L'orateur constate avec plaisir que le peuple canadien-français est le plus libre du monde et il ajoute que c'est pour lui un bonheur de lui apporter le salut de la France et de boire à la santé du Canada.

M. Louis Raynaud est l'orateur suivant. Les émotions qu'il a éprouvées lors de l'inauguration du monument Montcalm lui reviennent de nouveau. Il lui semble que la tombe de Montcalm se rouvre de nouveau pour permettre aux personnes réunies de voir cette belle figure, ce patriote et cet homme de devoir.

Il se peut quelquefois que la vie d'un consul soit un exil, mais il est fier de déclarer qu'au Canada il s'est trouvé chez lui, et c'est pourquoi il propose avec plaisir la santé " Au Canada ".

Les assistants se lèvent et chantent avec entrain " O Canada, terre de nos aïeux ".

L'honorable Thomas Chapais répondit à cette santé avec toute l'éloquence et la chaleur qu'on lui connaît.

En répondant à cette santé, dit l'orateur, tout un monde de souvenirs me reviennent à l'esprit. Autrefois, ce coin de terre, notre cher Canada, c'était la Nouvelle-France. Ici, l'orateur rappelle avec enthousiasme le souvenir de ces pionniers hardis, de ces martyrs

héroïques qui parcoururent la patrie canadienne pour évangéliser et civiliser.

" Lorsque Montcalm tomba, sur les plaines d'Abraham, on a pu craindre un instant que c'en était fini de la race canadienne-française. Eh bien, non, ce n'en n'était pas fini de nous.

" La présence des délégués français réveille plus que jamais le souvenir de la France et lui rappelle que la mission de la race canadienne-française est de continuer ici ce que la France a accompli dans le monde, et c'est là notre force, en dépit des attaques.

" Nous sommes sujets britanniques et nous en sommes fiers et contents. Nous sommes français et nous désirons rester Français. Comme les anglais aiment le " Home ", ils comprennent aussi que nous aimons la France."

L'honorable Charles Langelier se leva ensuite pour inviter M. W. Chapman à dire quelques-unes de ses poésies.

Le poète canadien récita alors deux de ses plus belles poésies : " La langue française " et " La France ". Il fut vivement applaudi.

Sir A. B. Routhier, répondant à l'invitation qui lui fut faite, prononça l'un de ces discours dont il a seul le secret. Il dit qu'il était nécessaire que la France fut au dévoilement du monument Montcalm, et la France y était aussi. L'orateur fait alors part aux convives des pensées qui hantèrent son imagination au cours de cette fête inoubliable de lundi, et il termine en disant qu'il fallait à la Nouvelle-France une quatrième tombe et ce fut celle de Montcalm.

Les convives se séparèrent ensuite emportant de cette fête un souvenir ineffaçable.

Une soirée française au théâtre National.

(*Soleil*, 19 *octobre* 1911.)

M. Gaston Bouzanquet, promoteur du monument Montcalm, qui a mené l'entreprise à si bonne fin, et M. André Bourguet, député du Gard, les deux délégués français aux fêtes d'inauguration du monument, à Québec, ont eu, hier soir, l'heureuse illusion qu'ils étaient encore en plein centre parisien.

Répondant à la gracieuse invitation de l'honorable sénateur Choquette, les délégués ont assisté à une représentation, au National, des pièces " Le monde où l'on s'ennuie " et " Les Espérances ". Ils ont eu l'avantage d'applaudir plusieurs distingués compatriotes, dont le talent et la distinction ont dès longtemps gagné le cœur des Québecois. Cette soirée de gala a été un brillant succès.

L'honorable sénateur Choquette, accompagné de MM. Ferdinand Roy, président de l'Institut Canadien ; C. F. Delâge, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec ; G. Bellerive, secrétaire du comité du monument Montcalm à Québec, conduisuit les délégués à la loge d'honneur décorée de façon admirable des couleurs françaises, aux accords de " La Marseillaise ", jouée par l'orchestre et chantée par les étudiants, qui avaient été particulièment invités. Ces derniers firent une ovation aux distingués visiteurs et à leurs hôtes, dont ils épelaient les noms avec les vivats et les acclamations d'usages.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Sir Ls A. Jetté, président du comité du monument Montcalm à Québec, qui avaient accepté l'invitation, ont exprimé leur regret de ne pouvoir être présents.

On remarquait encore dans la loge d'honneur, Lady Gouin, Mmes Choquette, Turgeon, Taschereau, Devlin, Delâge.

Pendant les entr'actes, le chœur des étudiants, sous la direction de M. Gagnon, a rendu les chants nationaux français et canadiens avec beaucoup d'âme et de succès.

MM. Bouzanquet et Bourguet se sont déclarés enchantés de leur soirée, heureux d'avoir pu applaudir quelques-uns des leurs au milieu d'un auditoire canadien, québecois surtout.

Adresse de la tribu huronne.

A Monsieur Gaston Bouzanquet,
de Vauvert, France.

Français,

Les Hurons, qui ont toujours été les amis des hommes blancs du pays du grand Ononthio ont appris avec joie dans leur cœur que vous aviez travaillé auprès des gens de là-bas et d'ici pour donner à Vestric-Candiac et à Québec une statue en bronze de Montcalm, le grand chef des guerriers français qui a lutté avec nos pères pour empêcher l'ennemi d'alors de s'établir près de nos wignams, et que vous veniez à Québec pour présenter cette statue devant les chefs de la nation du Canada.

A cette nouvelle, moi, Grand Chef de la tribu huronne, j'ai convoqué mon Conseil et lui ai proposé de vous inviter à venir nous faire visite et de vous conférer le titre de chef honoraire de la tribu. Mes guerriers ont répondu avec force par des hé ! hé ! joyeux en lançant vers le ciel la fumée de leurs calumets. Aussi dès que le vaisseau conduit par le Grand Esprit vous a débarqué aux pieds de Stadaconé, j'ai suivi le bon conseil de ma tribu et je vous ai dit son désir.

Aujourd'hui vous voulez bien venir au milieu de nous et nous apporter comme un " rayon de soleil " la parole de la France que nous aimons toujours. La tribu toute entière vous en est reconnaissante et pour vous témoigner sa gratitude, moi, Grand Chef des Hurons de Lorette, vous nomme, en présence de mes guerriers, chef honoraire de la tribu, avec le nom de " Tégarétouan " qui veut dire " Rayon de Soleil ", écrit sur cette écorce de bouleau, et tous ensemble nous allons vous prouver par nos chants et nos danses la joie de votre visite.

BASTIEN,
Grand Chef des Hurons de Lorette.

Discours de M. l'Abbé Prosper Vincent, prêtre huron, à la réception faite à MM. Bouzanquet et Bourguet, par la tribu huronne de Lorette.

Monsieur l'Abbé PROSPER VINCENT
Premier prêtre huron, ancien curé.

" Tu me prends par surprise, *Agnionlin.* mais tout de même j'obéis. *Tegaretouan,* les Hurons, tes nouveaux frères, sont fiers et heureux de te voir aujourd'hui en compagnie de tes honorables amis, en visite à leur humble bourgade. Dans cette sombre journée d'automne, ils se réjouissent de voir luire au milieu d'eux un *beau rayon de soleil* qui projette sur le passé glorieux les plus vives clartés.

Ta présence en notre village réveille en nous tout un monde de souvenirs, elle nous rappelle les exploits des plus vaillants guerriers et l'admirable zèle de ces missionnaires dévoués de la Fille Ainée de l'église qui depuis Clovis jusqu'à nos jours n'ont cessé de répandre partout les lumières de l'*évangile,* au sein des peuples barbares encore ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie.

La devise de la France était *Foi* et *Honneur ;* c'était la devise qu'elle remettait à ses preux chevaliers lorsqu'elle les envoyait en Orient délivrer le tombeau du Christ. *Foi* et *Honneur !* portant ces mots sur leurs lèvres et dans leur cœur, les missionnaires français ont fait briller dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves de l'Amérique, le flambeau du christianisme et de la civilisation. Honneur donc à Cartier, Champlain, Frontenac, honneur à Montcalm et à Lévis, honneur et reconnaissance aux Récollets, aux Jésuites, aux Prêtres des missions étrangères, aux Montmorency-Laval, aux St-Valier et à toute cette phalange d'hommes d'élite que la France envoya dans les Forêts du nouveau monde où ils ont fait tant de bien !

Nous, les descendants des Hurons d'autrefois, nous remercions avec effusion de cœur le Grand Esprit de les avoir éclairés des vraies lumières célestes et de leur avoir fait embrasser le christianisme.

Oh quel bienfait inapréciable nous ont procuré ces dignes envoyés de la vieille France. La Foi ! oh quel beau don nous ont apporté vos ancêtres ! Quel malheur de vivre sans avoir la Foi ! Mais quel bonheur de vivre en chrétiens qui connaissent le vrai Dieu, croient en lui et l'aiment de tout leur cœur ! C'est ce bonheur dont nous jouissons depuis la découverte du Canada. Fidèles alliés des Français dès les premiers temps de la colonie, les Hurons devenus catholiques le seront toujours. Merci et reconnaissance à vous nos amis les Français. Puisse le maître absolu vous bénir ainsi que vos familles et votre pays !

Je finis par un petit trait qui a rapport à Montcalm le héros de nos fêtes.

Un chef huron, étonné de voir que celui qui faisait de si grands prodiges de bravoure ne fut pas de haute taille, s'approcha un jour de Montcalm et lui adressa ces paroles : " Comme tu es petit mon frère ! mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle ". Ce huron exprimait par ces mots imagés une grande vérité. Montcalm était en effet doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, d'un caractère noble, franc et aimable. Mais ce qui le distinguait surtout c'était son esprit de Foi, son attachement à l'Eglise catholique et romaine. Il savait par son expérience personnelle que le bonheur véritable consiste à aimer Dieu sincèrement et à le servir avec fidélité. Fidèle au Roi de France, il l'était encore plus au Roi du ciel et de la terre. Animé des plus généreux sentiments il consacra toute sa vie à combattre pour sa patrie. Mourir pour la patrie c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. Il eut aussi le bonheur et l'honneur de mourir pour sa patrie, le 14 septembre 1759, dans la célèbre bataille des plaines d'Abraham. Mais il savait qu'il existe une autre patrie, où le juste citoyen et le vaillant soldat seront heureux pour l'éternité. Il combattait pour gagner des âmes à Dieu, et il mérita de mourir le jour de l'exaltation de la Ste-Croix. (En arrivant sur les terres du nouveau continent, les Français y avaient planté une croix, et c'est au nom du Divin crucifié qu'ils en prirent possession).

Gloire à Montcalm, à ce vaillant défenseur des droits de son pays et mort sur le champ d'honneur. C'est pour perpétuer la mémoire des vertus et des exploits de ce héros que vous avez, M. Gaston Bouzanquet, travaillé avec tant d'énergie à élever un double et magnifique monument dans la vieille et la nouvelle France. Honneur et reconnaissance à vous, Messieurs les membres du comité de France et messieurs les membres du comité de Québec.

Merci de votre belle et intéressante visite, les Hurons ne l'oublieront jamais, ils prieront le Grand Maître de vous combler de bénédictions, vous et vos familles et votre pays.

Rapport du trésorier du Comité du monument Montcalm à Québec

Québec, 8 novembre 1911.

Le soussigné a l'honneur de faire rapport comme suit de ses recettes et de ses dépenses comme trésorier du Comité du Monument Montcalm.

RECETTES

I. Produit de la 1ère souscription du 1er novembre 1907 au 1er juillet 1908	$ 527 0
Intérêt	4 15
II. Produit de la 2e souscription du 5 juin 1909 au 4 octobre 1909	260 00
Intérêt	2 60
III. Produit de la 3e souscription de juin 1910 au 23 octobre 1911	1,439 50
IV. Argent perçu de la Cité (17 mai 1911)	1,500 00
V. Argent perçu du gouvernement provincial (9 octobre 1911)	1,500 00
Intérêts	35 50
	$5,268 75

DÉPENSES

I, Pour piédestal du monument	$3,100 00
II. Fête du 16 octobre 1911	708 65
III. Frais de représentation	
Peintures à l'huile et autres cadeaux (livres) pour promoteur et architecte en France (selon l'état annexé	204 83
IV. Transport du bronze du quai Allan au manège militaire	32 00
V. Piédestal temporaire en bois, déballage et installation	100 00
VI. Câblegrammes et télégrammes	35 90
VII. Impression de lettres, circulaires et vignettes du monument de Québec	25 25
VIII. Brochure et gravures	125 35
IX. Dépenses diverses (selon état annexé)	110 90
X. A montant transmis à Vauvert sur 1ère souscription	502 00

XI. A dépenses sur 1ère souscription selon état annexé).....	$ 29 13
XII. A montant transmis à Vauvert sur 2e souscription.....	250 00
XIII. A dépenses sur 2e souscription (selon état annexé).	20 17
	$5,244 18

SOMMAIRE

Recettes totales.....	$5,268 75
Dépenses totales.....	5,244 18
Balance.....	$ 24 57

Maintenant que j'ai rendu compte aussi fidèlement que possible de mes opérations financières comme trésorier de ce comité dans ces quatre années dernières, permettez-moi, Messieurs, de m'acquitter d'un devoir bien agréable à remplir : celui de remercier en votre nom tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont aidé le comité à mener à bonne fin la belle œuvre entreprise.

Dans l'accomplissement de ce devoir il est bien juste et légitime que notre première pensée de gratitude soit pour ceux qui les premiers ont applaudi à l'idée d'élever un double monument à Montcalm et se sont, dès le début, dévoués à la réalisation de ce double et magnifique projet, en recueillant des souscriptions nécessaires à cette fin. Leur dévouement nous est connu : il a provoqué parmi nous une sincère et vive admiration ; aussi je m'empresse de les féliciter chaleureusement en votre nom de leur zèle et de leur patriotisme.

Leurs noms sont connus de tous ; ce sont MM. David et Dandurand, Mgr Bruchési, à Montréal ; M. Chapman, à Ottawa ; MM. Chapais et Turgeon, MM. Delâge et Leclerc, Sir Lomer Gouin, Sir Georges Garneau, et le président de ce Comité, Sir Louis Jetté, à Québec.

A Montréal, l'hon. M. David a l'honneur d'avoir le premier répondu à l'appel. Vous connaissez la peine qu'il s'est donnée. Un mois après, il donnait au Monument National, à Montréal, une conférence au bénéfice de l'œuvre. La recette ne fut pas aussi abondante qu'il le désirait : elle ne s'éleva qu'à $250.00 environ. Mgr Bruchési se chargea de collecter parmi ses prêtres la somme qui lui manquait, pour lui permettre de donner au comité de Vauvert le montant de $500.00

L'hon. M. Dandurand répondit au deuxième appel du comité de Vauvert, et réussit à son tour à donner à ce comité une somme de $400.00. La 131e section des Vétérans de terre et de mer, à Montréal, s'empressait de contribuer pour la somme de $100.00.

A Ottawa, M. Chapman fut seul à se prodiguer en faveur de l'œuvre, cependant il y mettait tant de zèle et d'activité qu'il parvenait à donner au comité de Vauvert la jolie somme de $1,000.00 prélevée un peu partout, à Ottawa, à St-Hyacinthe, à Sorel et même à Washington et à Chicago.

A Québec, les hons. MM. Turgeon et Chapais recueillaient parmi les membres du Conseil Législatif la somme de $165.00 ; et MM. Delâge et Leclerc, à leur tour, obtinrent la somme de $177.00 des membres de l'Assemblée Législative ; Sir Lomer Gouin, souscrivait au nom de son gouvernement, la somme de $100.00.

Sir Georges Garneau obtenait une égale somme de $100.00 du Conseil de la cité, et Sir Louis Jetté, à l'instigation du soussigné, promoteur à Québec, invitait les principaux citoyens de Québec à se former en comité et à souscrire généreusement.

A ces ouvriers de la première heure, et à ceux qui leur ont donné l'appui pécuniaire voulu, je crois être l'interprête fidèle des membres de ce comité en leur adressant l'expression de leur vive reconnaissance.

Ces diverses sommes recueillies par leurs soins, jointes à celles versées entre mes mains par la Caisse d'Economie, la Société St-Jean-Baptiste, la Banque Nationale et plusieurs citoyens de Québec, donnèrent une telle impulsion à la souscription faite en France par "La Canadienne", de Paris, et le Comité de Vauvert, que celui-ci, malgré les deux désastres consécutifs éprouvés par les pays du sud de la France, voulut bien se contenter de cette aide et transmit, sans plus demander, au comité de Québec, en mai 1910, la réplique du bronze admirable de M. Léopold Morice, que tout Québec est à bon droit fier de posséder.

Le succès commençait donc à sourire à ce comité ; cependant il restait encore beaucoup à faire.

Aussi permettez-moi de remercier en votre nom, toutes les personnes de bonne volonté qui ont aidé le comité de Québec à parfaire son œuvre et à inaugurer le superbe monument qui fait la gloire de notre ville par une démonstration digne de la reconnaissance que le Canada français garde à Montcalm.

A Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, et à Son Honneur le maire Drouin, nous avons toutes raisons d'offrir l'hommage de notre gratitude. Tous deux ont noblement répondu à nos espérances en se faisant, à la demande de notre estimé président, les

intercesseurs de ce comité : l'un, auprès de ses collègues du Conseil Exécutif de la Province ; l'autre, auprès des membres du Conseil de ville, et en obtenant, chacun d'eux, une allocation de $1,500.00 au bénéfice de notre œuvre.

A M. Chabert, architecte de Nîmes ; à M. Eugène Taché, auxiliaire de M. Chabert, à Québec ; aux compagnies du Pacifique Canadien et du Richelieu ; au gouvernement fédéral de Sir Wilfrid Laurier, nous sommes heureux de dire que nous avons su apprécier hautement et à leur juste valeur les services précieux qu'ils ont rendus à ce comité ; M. Chabert, en nous transmettant, à titre gracieux, les plans et dessins du monument de Vestric-Candiac ; M. Taché, en préparant gratuitement les devis pour la construction du piédestal solon les plans et dessins de M. Chabert ; la compagnie du Pacifique Canadien, en transportant gratuitement, du Hâvre à Québec, le bronze du monument et en mettant, de plus, tout récemment, deux billets complimentaires à la disposition des deux délégués de France, pour le voyage de Québec à Vancouver et retour ; la compagnie du Richelieu, en donnant également deux billets de faveur aux mêmes délégués pour le voyage de Québec à Chicoutimi et retour ; le gouvernement Laurier, par la remise des droits de douane.

Toutes ces libéralités ont allégé de beaucoup notre fardeau, et ont permis au comité de donner à MM. Bouzanquet et Bourguet une preuve tangible de notre reconnaissance à leur égard.

La générosité des citoyens de Québec mérite aussi notre attention. C'est à eux que nous devons une grande part du succès obtenu. Ils devaient pour maintenir leur bonne réputation de " Français qui se souviennent," dépasser la somme donnée par les citoyens des villes du Canada et des Etats-Unis, ils l'ont fait, et ils peuvent se dire : " l'honneur est sauf."

Il en est parmi eux qui ont droit particulièrement à nos meilleurs souvenirs : ce sont nos concitoyens anglais dont la bienveillance, la courtoisie, et la largeur de vues, ont fait notre admiration ; —ce sont ceux qui nous ont réconfortés dans nos quatre années de labeur, de revers et de succès, d'espérances et de découragements, soit en nous offrant spontanément leurs souscriptions, soit en nous donnant ou en nous promettant une double souscription, soit en ajoutant à leurs dons de bonnes paroles de félicitations et d'encouragement.

Nous ne saurions aussi trop apprécier l'obligeance dont les propriétaires et les rédacteurs de journaux ont fait preuve, en publiant gratuitement nos listes de souscriptions, et en nous rendant tous les services désirés. A tous nous disons, en votre nom, un sincère merci.

Il me reste maintenant, Messieurs, à vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme le trésorier de ce comité, et en ajoutant cette charge à celle de secrétaire que vous m'aviez déjà confiée.

C'est une marque de confiance dont je m'honore, et j'espère que je ne m'en suis pas rendu tout-à-fait indigne.

Georges Bellerive.

Trésorier du comité du monument Montcalm à Québec.

Montcalm de St.Véran,Louis Joseph, 129248
Marquis de
Author Bellerive, George
Title Des deux monuments à Montcalm.
HC.B
M771
.Y6

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU